

AGENCE POUR LA PROMOTION ET  
LE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES  
PROVINCES DU SUD DU ROYAUME

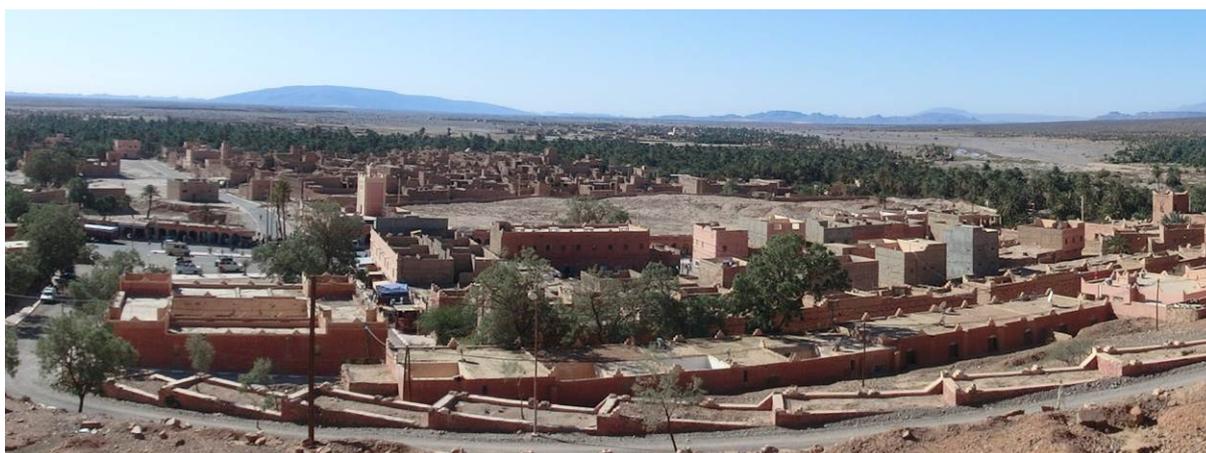


PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des  
Provinces du Sud*

## **Diagnostic Territorial Participatif de la commune urbaine de FOUM ZGUID**



**REGION : GUELMIM ES SMARA**

**PROVINCE : TATA**

**CERCLE : FOUM ZGUID**

**PACHALIK: FOUM ZGUID**

*Rapport Provisoire/ Avril 2012*

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
Contexte.....	6
Principes d'élaboration du diagnostic.....	6
<b>PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX</b> .....	<b>9</b>
<b>I. Présentation générale et physique de la commune</b> .....	<b>10</b>
I.1- Situation administrative et historique.....	10
I.2- Un cadre naturel fragilisé par l'aggravation de la sécheresse .....	13
I.3- Conclusions.....	18
<b>II. Dynamique et structure démographique</b> .....	<b>20</b>
II.1- Une commune en très forte déprise démographique .....	20
II.2- Des indicateurs sociaux à surveiller .....	24
II.3- Conclusions.....	26
<b>III. Organisation spatiale et croissance urbaine</b> .....	<b>27</b>
III.1- Une organisation spatiale autour de deux pôles principaux .....	27
III.2- Un territoire insuffisamment desservi par les infrastructures et l'offre de transport .....	31
III.3- Une offre d'habitat en mutation .....	33
III.4- Des fonctions urbaines encore très limitées .....	34
III.5- Une planification urbaine en décalage avec la réalité .....	35
III.6- Conclusions.....	38
<b>IV. Equipements et services sociaux-culturels</b> .....	<b>39</b>
IV.1- Des services d'éducation assez développés .....	39
IV.2- Les services de santé : un besoin de renforcement .....	46
IV.3- Des équipements socioculturel et sportifs à développer .....	48
IV.4- Conclusions.....	50
<b>V. Environnement et réseaux (eau et énergie)</b> .....	<b>51</b>
V.1- Une bonne desserte en eau potable mais des problèmes de qualité .....	51
V.2- L'assainissement et la gestion des déchets limités au centre Foug Zguid .....	54
V.3- Un bon niveau d'électrification.....	56
V.4- Conclusions.....	57
<b>VI. Analyse économique</b> .....	<b>58</b>
VI.1- Un tissu d'emploi local insuffisant et complété par les revenus de l'émigration.....	58
VI.2- Une agriculture qui atteint les limites de production du site et de ses ressources naturelles .....	60
VI.3- Un tissu commercial et artisanal à conforter.....	72
VI.4- Un potentiel de développement touristique durable à conforter .....	75
VI.5- Conclusions de l'analyse économique .....	78
<b>VII. Analyse institutionnelle</b> .....	<b>80</b>
VII.1-Caractéristiques et fonctionnement de l'institution .....	80
VII.2-Dynamique d'acteurs.....	85
VII.3-Conclusions.....	88
<b>Partie 2 : Analyse stratégique</b> .....	<b>89</b>
<b>I-Dynamiques majeures et identité communale</b> .....	<b>90</b>
Une commune en perte de vitesse.....	90
Un territoire isolé et une « ville » qui reste à construire.....	90
Des potentiels de développement à cultiver.....	91
Des ressources humaines à renforcer .....	92
<b>II- Questionnements stratégiques</b> .....	<b>94</b>
Quel positionnement territorial et environnemental? .....	94
Quel positionnement économique ?.....	96
Quelle stratégie d'aménagement et d'équipement de l'espace communal ? .....	97
Quel accompagnement des acteurs et de la population ? .....	99
<b>Partie 3 : Synthèse de la restitution</b> .....	<b>100</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>101</b>

<b>Eléments de débat sur l'état initial .....</b>	<b>101</b>
---	------------

<b>Débats stratégiques.....</b>	<b>101</b>
---------------------------------	------------

<b>ANNEXES .....</b>	<b>102</b>
----------------------	------------

Annexes démographie .....	103
---------------------------	-----

Annexes organisation spatiale et croissance urbaine .....	105
---	-----

Annexes services sociaux- culturels .....	110
---	-----

Annexes institutionnelles.....	116
--------------------------------	-----

## Index des illustrations

### **Index des cartes**

Carte 1: Situation d'ensemble de la Commune .....	10
---	----

Carte 2 : Carte d'organisation administrative et localisation des douars .....	12
--	----

Carte 3 : Topographie de la commune .....	13
---	----

Carte 4: Organisation spatiale des zones habitées de la commune : répartition des équipements et services .....	28
---	----

Carte 5 : les périmètres réglementaires de Foug Zguid (Source : Agence urbaine de Guelmin).....	37
---	----

Carte 6: Localisation des équipements sociaux de la commune.....	45
--	----

Carte 7: Localisation des infrastructures hydrauliques .....	53
--	----

Carte 8 : place de Foug Zguid dans l'armature urbaine du sud de l'Anti-Atlas (Provinces de Tata, Ouarzazate et Zagora) .....	95
--	----

### **Index des figures**

Figure 1 : Evolution de la pyramide des âges selon les années (source RGPG 1994, 2004, SIC – 2011) .....	22
--	----

Figure 2 : suivi de l'évolution de la proportion de femmes dans la population (source RGPH 1994 et 2004; SIC 2011) .....	23
--	----

Figure 3 : Comparaison des budgets moyens par habitant du cercle de Foug Zguid (en dirhams par habitant) .....	81
--	----

### **Index des tableaux**

Tableau 1: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique (Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008 et PDAIRE).....	15
---	----

Tableau 2: Equipement hydroagricole (source : SIC 2011 et Ateliers interdouar) .....	15
--	----

Tableau 3: Comparaison des taux de pauvreté (Source HCP 2007 .....	25
--	----

Tableau 4: Comparaison des taux d'analphabétisme (Source RGPH 2004) .....	25
---	----

Tableau 5: Evolution des taux d'analphabétisme entre 1994 et 2011 (Source RGPH et SIC).....	25
---	----

Tableau 6: Comparaison des taux brut d'activité de la population (Source : RGPH 2004).....	26
--	----

Tableau 7: liste des routes et pistes dans la commune urbaine Foug Zguid (Source : SIC et enquêtes de terrain 2011).....	32
--	----

Tableau 8: Typologie des logements de la commune (Source RGPH 2004).....	34
--	----

Tableau 9: niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune Source : RGPH 2004 et SIC 2011. ....	39
---	----

Tableau 10: Effectifs des élèves et enseignants du primaire (Source : Directeurs des écoles centrales et délégation éducation nationale, Tata, 2011).....	40
---	----

Tableau 11: Evolution du taux de scolarisation par classe d'âge Source : RGPH 1994 et SIC 2011..	42
--	----

Tableau 12: Taux d'abandon scolaire à Foug Zguid Source : Délégation éducation nationale Tata (2010/2011), écoles centrales commune Foug Zguid (2011/2012).....	43
---	----

Tableau 13: Caractéristiques des infrastructures de santé (Source : Enquête de terrain, 2011).....	46
--	----

Tableau 14: Rayon de couverture sanitaire (Source : enquête SIC 2011).....	46
--	----

Tableau 15 : Taux de branchement individuel (source : SIC 2011).....	51
--	----

Tableau 16: Evolution du taux d'accès à l'eau domestique (Source : RGPH et SIC 2011) .....	51
--	----

Tableau 17: Taux de raccordement au réseau d'assainissement (source : SIC 2011).....	54
--	----

Tableau 18: Raccordement des quartiers au réseau d'assainissement (source : SIC 2011) .....	54
---	----

Tableau 19: Evolution du taux d'électrification communal (Source : RGPH 1994 et 2004 ; SIC 2011).....	56
---	----

Tableau 20: Taux d'électrification des secteurs de la commune (Source : SIC 2011).....	56
--	----

Tableau 21: Les taux d'activité dans la population de Foug Zguid (source : RGPH 2004) .....	58
---	----

Tableau 22: Evolution des superficies agricoles entre en 1996 et 2007 (Source : RGA 96, Etude Osais 2008 et ORMVAO 2007).....	62
Tableau 23: comparaison des principales caractéristiques technico-économiques des deux SE .....	64
Tableau 24 : évolution du cheptel entre 1996 et 2007 (Source : RGA 1996 et Monographie 2007)...	66
Tableau 25: Equipements hydro-agricoles dans la commune (Collecte terrain 2011 et Ateliers Participatifs, 2012) .....	69
Tableau 26: Les coopératives et associations agricoles (Source Monographie ORMVAH 2007, commune et enquête terrain 2011).....	72
Tableau 27: Inventaire des structures d'hébergement touristique (Terrain, 2012).....	77
Tableau 28: Les ressources humaines de la commune (source : commune).....	80
Tableau 29: Evolution du budget communal (source : Commune) .....	81
Tableau 30: Evolution des taux de réalisation du budget (source : Commune).....	82
Tableau 31: répartition financière du budget (Source : Budget de la commune) .....	83
Tableau 33: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011) .....	103
Tableau 34: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011) .....	103
Tableau 35: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011).....	104
Tableau 36: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune) .....	104
Tableau 37: Evolution des typologies de logements et comparaison (Source : RGPH 1994 et 2004) .....	105
Tableau 38: Situation des écoles coraniques (Source : SIC 2011) .....	110
Tableau 39: Situation des unités préscolaires modernes (Source : SIC 2011 et ateliers participatifs 2012) .....	110
Tableau 40 : Situation des équipements des écoles (Source : Délégation EN Tata, directeurs écoles centrales et ateliers participatifs, janvier 2012).....	110
Tableau 41: Distance entre les douars de la commune et le collège Foug Zguid (Source : enquête SIC, 2011) .....	111
Tableau 42: Répartition des collégiens (Source : Délégation de l'éducation nationale, Tata) .....	111
Tableau 43: principaux problèmes sanitaires (Source : enquête de terrain et ateliers participatifs douars, 2011) <b>Annexes économie</b> .....	114
Tableau 44 : Liste des projets financés par le PDTS dans le commune de Foug Zguid.....	117

## Abréviations

ADL :	Agent de Développement Local
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
BF :	Borne Fontaine
BET :	Bureau d'Etude Technique
CC :	Conseil Communal
CCPP :	Comité Communal de planification participative
CPEC :	Comité Parité et d'Egalité des Chances
CR :	Commune Rurale
CTP :	Comité Technique Provincial
DAS :	Direction des Affaires Sociales
DCL :	Division de collectivités locales
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
Dh :	Dirham
DPA :	Direction Provinciale de l'Agriculture
EPA :	Equipe provinciale d'accompagnement
ETC :	Equipe technique Communale
F et NF :	Fonctionnel et Non Fonctionnel
FEC :	Fond d'Equipement Communal
Ha :	Hectare
Habt :	Habitant
HCP :	Haut-Commissariat au Plan
ICDH :	Indice Communal de Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
Km, m et mm :	Kilomètre, mètre et millimètre
L :	Litre
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office National d'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAGER :	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales
PCD :	Plan Communal de Développement
PDTS :	Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud
PERG :	Programme d'Electrification Rurale Global
PSP :	Planification Stratégique Participative
Qx :	Quintaux
RGA :	Recensement Général de l'Agriculture
RN, RR et RP :	Route Nationale, Régionale et Provinciale
RGPH :	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SAU :	Surface Agricole Utile
SG :	Secrétaire Général
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

# Introduction

---

## Contexte

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté à partir des communes et le programme PDTs s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

- Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;
- Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un **Diagnostic Territorial Participatif (DTP)** pour et avec chaque commune. C'est l'objet du présent document.

## Principes d'élaboration du diagnostic

### *Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ?*

C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

- son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;
- son cadre naturel et environnemental,
- les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;
- son économie, avec ses évolutions ;
- enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

### ***A quoi sert ce diagnostic ?***

Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

### ***Comment a-t-il été élaboré ?***

Il a fait l'objet de différentes phases de travail :

- 1- La mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.
- 2- Un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;
- 3- Un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :
  - l'organisation d'ateliers participatifs inter-douars et inter-quartiers pour les 14 douars et le centre (9 ateliers au total), ce qui a permis de consulter et de débattre avec plus de 600 personnes dont 57% de femmes ;
  - l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... Ces entretiens ont été combinés à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... Au total, plus d'une cinquantaine de personnes ont été rencontrées et tous les douars visités ;
- 4- Enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant ces quatre phases de travail, des formations ont été réalisées pour un transfert de compétences aux acteurs locaux :

- Une formation d'une journée sur l'approche territoriale en faveur des ETC, CCPP, CPEC et EPA,
- Une formation de deux jours sur l'utilisation du SIC en faveur des ETC ainsi qu'un appui d'une journée pour son opérationnalisation.
- Une formation de 3 jours de l'ETC sur le DTP basée sur un travail d'analyse à partir des données SIC et statistiques de la commune en matière démographique, économique, des services, des acteurs...
- Une formation spécifique sur la problématique urbaine et son intégration dans le DTP.

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **de Foum Zguid**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Plus spécifiquement, nous essaierons de comprendre les raisons de l'exode rural que connaît la commune afin de réfléchir aux stratégies qui peuvent être développées pour tenter d'améliorer les conditions de vie des populations qui résident encore sur le territoire.

Concrètement, ce document est structuré en deux parties :

- Une **première partie « Etat des lieux »** qui aborde la situation de la commune à travers 7 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, organisation spatiale, réseaux (eaux et énergie), services sociaux, économie, acteurs et institutions ;
- Une **deuxième partie « Analyse stratégique »** avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.
- Une **troisième partie** sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées par la commune lors de cette restitution.

# PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX



# I. Présentation générale et physique de la commune

## I.1- Situation administrative et historique

### I.1.1- Situation d'ensemble

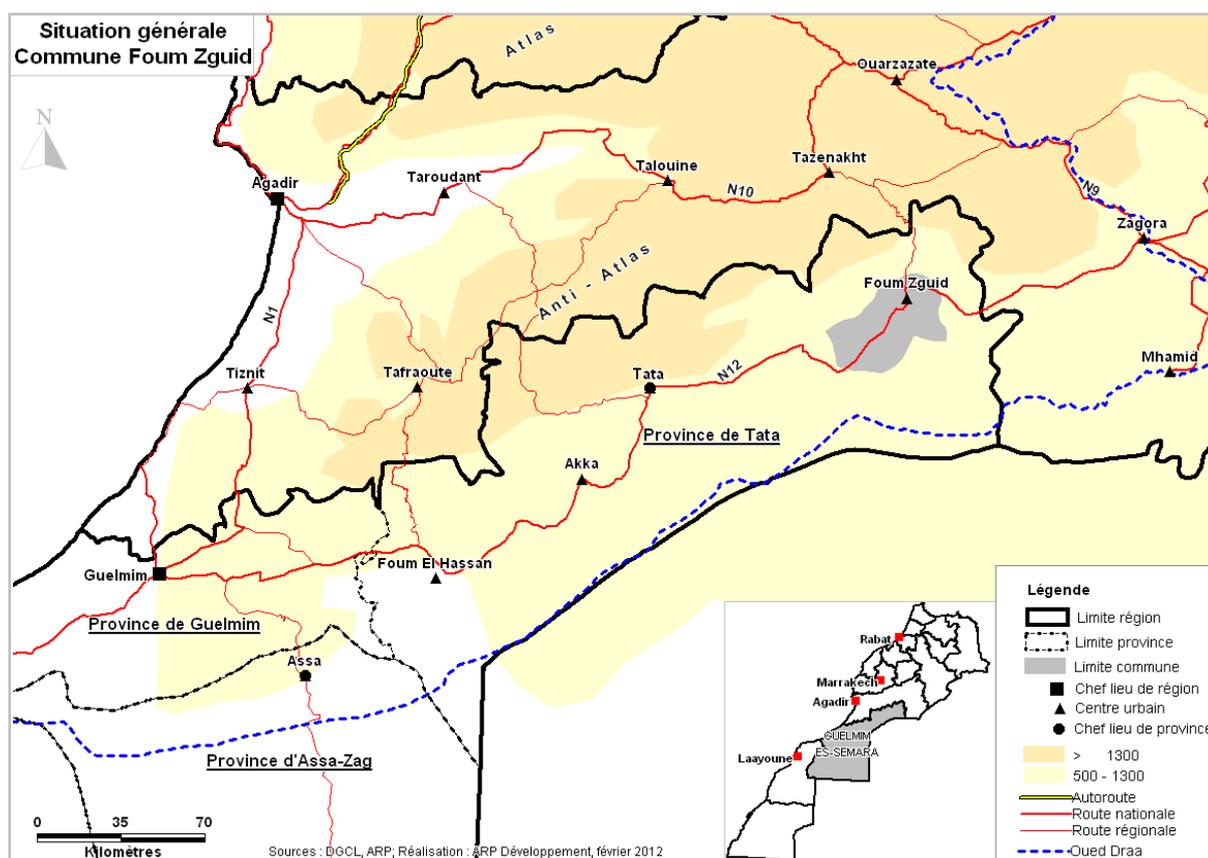
La commune urbaine de Fom Zguid, située dans la Province Tata, Région de Guelmim Es-Smara. Fom Zguid, comme son nom l'indique est située au bord de l'Oued Zguid, au sud des derniers reliefs de l'Anti Atlas au pied du Jbel Bani.

Elle est située à 174km au sud de la ville d'Ouarzazate (53 500 habitants), à laquelle elle est reliée par la RN10 et la R111, passant par Taznakht. Elle est située à 120km à l'Est de Tata (15 200 habitants), le chef-lieu de la Province par la RN12.

En revanche, la liaison vers Zagora (34 800 habitants), via la RN12 n'est toujours pas terminée (voir partie infrastructures).

Les communes limitrophes sont Allougoum (au nord, à l'Est et au sud), Tlit à l'Ouest et Tissint au sud.

La commune, à l'instar du reste de la Province de Tata, est dans une situation d'isolement géographique assez importante ce qui constitue un handicap pour son développement.



Carte 1: Situation d'ensemble de la Commune

## **I.1.2- Historique et évolution de la situation administrative de la commune**

### **■ Une histoire très ancienne et une population hétérogène**

La population locale étaient appelée avant en arabe « Ahl Zguid » ou « Ahl Zguit », le mot «Ahl » a été remplacé après par le mot amazigh « Ait ». Dans la langue arabe on ne trouve aucune définition dans ce sens. Par contre, dans la langue amazighe, les mots Zguid et Zguit signifient un type de laine utilisé dans le tissage des tapis. Charif Idrissi, avait utilisé au 13ème siècle le nom Ouantou Zguite pour désigner un groupe de la tribu Masmouda installée entre le Souss et Aghmate (Marrakech). Ceci permet de supposer que les Ait Zguit sont des Masmoudas qui appartenaient au grand Souss et qui intègre les tribus d'Akka, Tissint et Tata.

Par Ailleurs, la région a également été peuplée par les Senhaja qui ont par la suite dominé toute la zone du Sud de l'Anti Atlas.

La population des douars Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou, Oulad Boukdir (en plus des douars Ouayftoute, Amzrou, Oulad Ghanem et Smeira) appartiennent à la tribu Banou Hilal.

Cette tribu, qui a été citée par Ibn Khaldoun et par d'autres documents historiques, serait venue du Yemen. On la retrouve aussi dans plusieurs régions du Maroc, notamment à Doukkala (avec des douars portant les mêmes noms tels Oulad ghanem, Smeira..., notamment à Doukkala), mais également en Algérie, en Tunisie et en Egypte.

C'est une tribu guerrière connue par sa bravoure, sa générosité et son hospitalité. Leur histoire au Maroc a été marquée lors de l'époque du règne de Mansour Dhabi qui les a utilisés dans son armée pour défendre son trône, mais les a ensuite décimés sur tout le territoire du Maroc de peur de leur rébellion pour la prise du pouvoir.

Cette population de Fom Zguid, serait installée initialement à Oued Souaken et ensuite Amzrou.

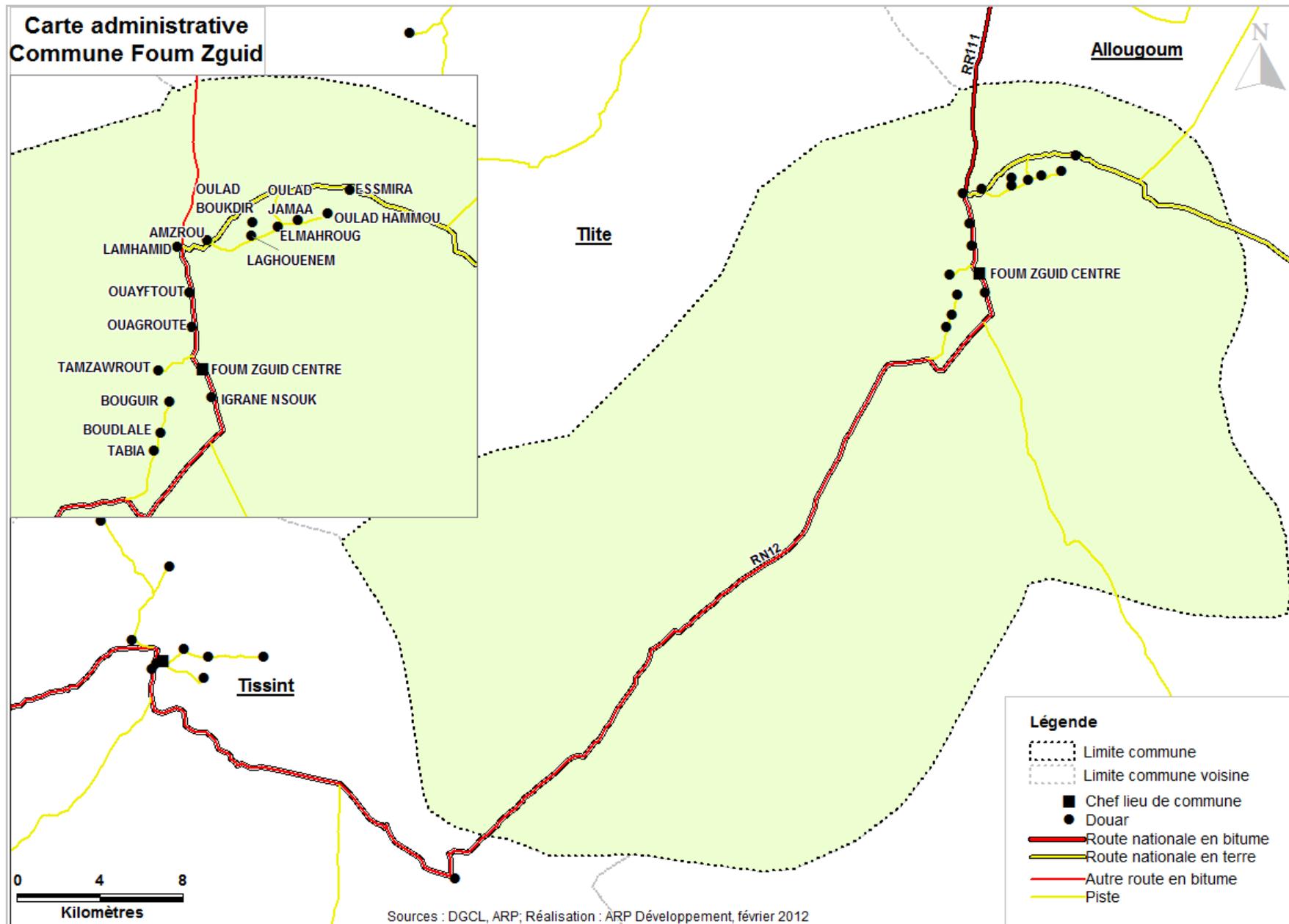
### **■ Une création administrative récente (1992)**

Si son histoire est ancienne en termes de peuplements, d'un point de vue administratif, Fom Zguid est une municipalité récente : elle avait le statut d'une commune rurale depuis 1976. Son territoire intégrait la commune rurale Fom Zguid et également les territoires actuels des communes rurales de Tlita et Allougoum. Elle comptait 46 douars pour 13 machiakhats qui sont : centre Elhadb, Oum Hench, Tamzaourout, Boukir, Lamhamid, Ouled Hlal, Allougoum, Khriouiaa, Tlit, Amtzguine, Nsoula, Imaghaten, Sidi Abdennabi. Elle a ensuite été érigée en commune urbaine suite au découpage administratif de 1992. Certains de ses douars, qui dépendaient de la caïdat de Fom Zguid, ont été rattachés à la commune urbaine. La municipalité dépend du pachalik de Fom Zguid.

La commune de Fom Zguid, de par sa localisation au sein du triangle Ouarzazate, Zagora et Tata, a vocation à jouer un rôle stratégique dans l'armature urbaine de cette région.

Elle est composée du centre urbain et de 15 douars très dispersés, inégalement desservis par les infrastructures et de taille très différentes ce qui pose des problèmes de cohésion territoriale (*voir Chapitre III*).

Carte 2 : Carte d'organisation administrative et localisation des douars

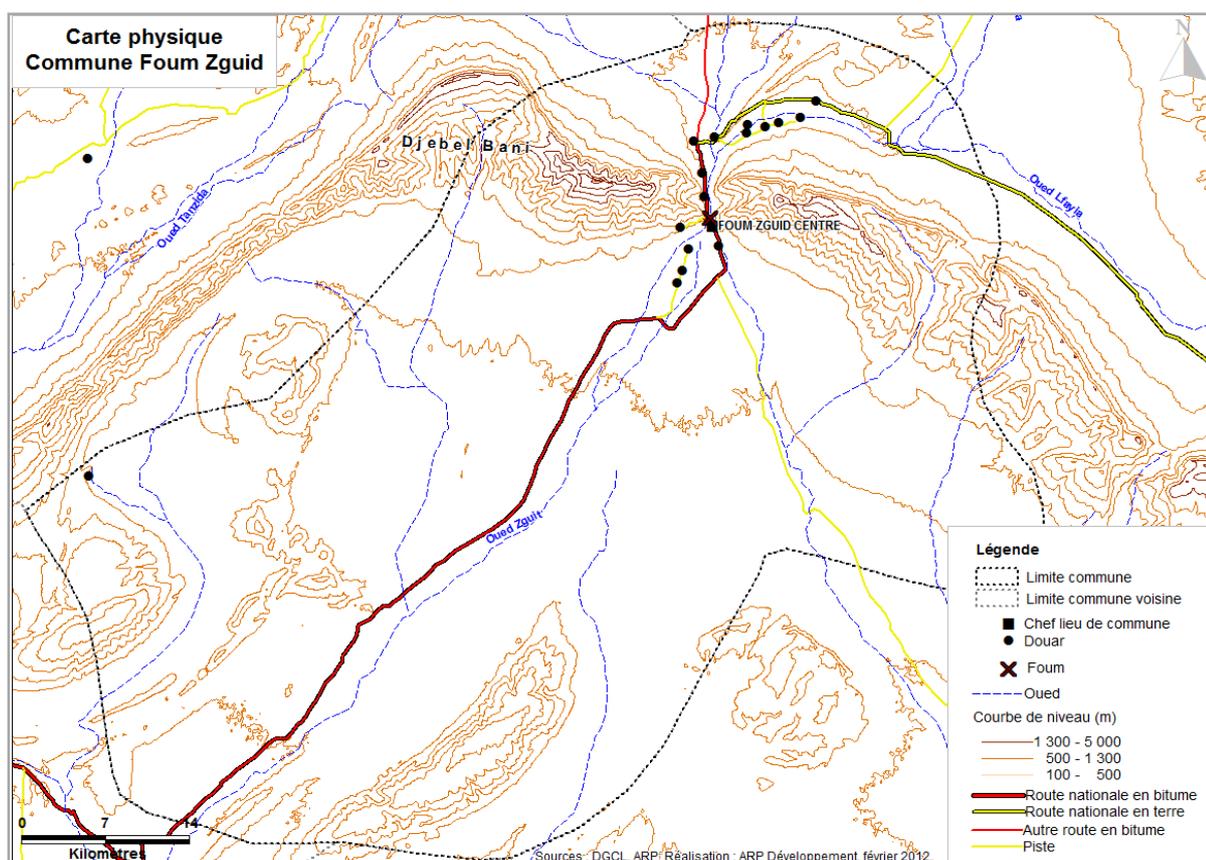


## I.2- Un cadre naturel fragilisé par l'aggravation de la sécheresse

### I.2.1- La situation géophysique

Foum Zguid est une commune très étendue, au sud de l'Anti-Atlas, organisée de part et d'autres du Jbel Bani. Elle se caractérise par des reliefs accidentés avec des structures uniques « Cuista ». Parmi les principaux sommets de la chaîne : jbel Koudia (1641 m) surplombant les oasis de Foum Zguid et Tamzaouroute.

L'oued Zguid se forme au niveau d'une gorge traversant la chaîne montagneuse, appelée « Foum » qui ainsi donné son nom à la Commune. Il recueille les eaux de trois petits oueds confluents et convergents qui drainent les pluies du flanc Sud de l'Anti-Atlas : Ou Hmidi, Tlit et Oulad Hlal.



Carte 3 : Topographie de la commune

Les douars et le centre de la commune sont tous localisés autour des oasis bordant les deux principaux Oueds comprenant les plaines fertiles.

La partie sud de la commune est une grande plaine aride, caillouteuse et semi-désertique, uniquement traversée par le RN 12 qui la relie à Tata. Au sud, la Commune est séparée de la Frontière Algéro-marocaine par les Communes rurales d'Allougoum et de Tissint.

### I.2.2- Un climat saharien continental

Le climat est de type saharien continental, avec des températures moyennes annuelles allant de 12°C l'hiver et 33°C l'été et avec des températures extrêmes de l'ordre de 4°C l'hiver et 49°C l'été.

La période pluvieuse s'étale entre le mois d'Octobre et celui de Janvier et le cumul des précipitations annuelles ne dépasse guère 82mm '(moyenne de précipitation observées dans la commune entre 1931 et 2003).

Cependant, la pluviométrie est irrégulière dans le temps avec une alternance d'années présentant une abondance de pluies et d'années de sécheresse.

### **I.2.3- Contexte hydrologique et ressources en eau : une situation précaire<sup>1</sup>**

#### **■ Des ressources en eau vulnérables et limitées**

La commune de Foug Zguid, comme tout le territoire des Provinces du Sud s'appuie sur deux grands types de ressources en eau : les eaux de surface et les eaux souterraines.

#### ***Les ressources en eau de surface : des oueds saisonniers***

Le régime des oueds qui alimentent la commune est très irrégulier : les oueds sont souvent à sec et ne coulent que pendant les périodes de crue qui durent généralement moins de 24 heures. Lorsque le débit le permet, ils servent de source de prélèvement complémentaire pour certains périmètres d'irrigation traditionnelle.



*Oued Zguid (janvier 2012)*

#### **L'utilisation directe des eaux de crue**

Un ouvrage de dérivation des eaux de crue est érigé le long de l'oued de Foug Zguid à l'amont des oasis de Tamzaouroute, Oum Lhanch et Bouguir/Boudlal/tabia : il permet de récupérer une partie du débit de l'oued pour l'irrigation des oasis (irrigation de complément) et de manière indirecte de réalimenter la nappe souterraine et améliorer les débits des sources de ces oasis.

Les crues constituent donc une importante ressource pour l'agriculture vivrière qui est implantée dans les zones d'expansion de l'Oued Zguid mais également d'enrichissement de la nappe phréatique.

#### ***Des ressources en eau souterraines en forte diminution***

Les eaux souterraines (nappe alluviales appelées feijas) représentent la principale ressource en eau de la commune. La commune dispose de deux nappes souterraines : la Smeira à l'Est et Lamhamid à l'Ouest. Si leur présence a permis le développement des oasis, leur exploitation

---

<sup>1</sup> Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata – Agence du Sud et PNUD (2008) & Etude d'actualisation du plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau (PDAIRE) du Bassin hydraulique du Draa (Version provisoire 2011).

devient de plus en plus problématique du fait de la raréfaction de la ressource constatée depuis 50 ans.

On observe en particulier une baisse très inquiétante du niveau moyen de la nappe alluviale qui est passée de -7 mètres de profondeur en 1956 à -22 mètres en 2008.

La situation est particulièrement critique dans l'oasis de Smira /Ouled Hamou dans lequel la profondeur de la nappe a atteint -50 mètres.

	Nombre d'oasis	Profondeur de la nappe en m			Salinité de l'eau
		1956	1975	2007-2008	
<b>Commune de Foug Zguid</b>	7	7	10	22	0,5 à 2,7g/l

Tableau 1: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique (Source : Typologie des oasis de la province de Tata, Agence du Sud 2008 et PDAIRE).

Les baisses importantes du niveau de la nappe proviennent des effets conjugués de la sécheresse et de son exploitation intensive pendant les périodes de déficit hydrique (voir ci-après). En effet, selon le bilan du SRAT, la commune de Foug Zguid est déjà en situation de forte surexploitation de sa nappe : les apports moyens s'élèvent à 350l/s alors que les prélèvements sont de l'ordre de 600l/s.

Cette surexploitation pénalise l'alimentation en eau des palmeraies située à l'aval du Foug, dont les débits des sources ont terriblement chuté, certaines se sont tarées.

### **Une ressource en eau de qualité médiocre**

Les deux nappes souterraines qui alimentent la commune de Foug Zguid présentent des taux de salinité relativement élevés (jusqu'à 4g par litre dans certains secteurs) qui pose des sérieux problèmes de potabilité.

Cette salinité provient du substrat rocheux (schisteux) et s'aggrave avec l'augmentation des profondeurs de forage. Dans les puits de la commune, les mesures effectuées révèlent des taux de salinité variant de 0,5 à 2,7g/l, ce qui la rend souvent impropre à la consommation pour les habitants.

De plus, la forte salinité des eaux souterraines dans la zone Oulad Hlal, risque de rendre stériles les terrains agricoles à proximité.

### ■ **Une utilisation de l'eau en augmentation**

#### **L'utilisation agricole : un cercle vicieux**

La commune de Foug Zguid comprend 7 oasis qui dépendent tous de l'évolution de la ressource en eau pour leur avenir : Amzrou, Boudlal/ Tabia/ Bouguir ; M'hamid, Ouled Jamaa/, Mehroug, Oum Hanch, Smira/ Ouled Hammou, Tamzaroute.

Commune	Nombre d'oasis	Nb sources	Nb de Séguias	Nb de Khettaras	Nb puits	
					Total	Equipés de motopompe
Foug Zguid	7	14	16	14	1461	875

Tableau 2: Equipement hydroagricole (source : SIC 2011 et Ateliers interdouar)

Les aires de ces oasis sont pratiquement confondues avec les zones d'exploitation des eaux souterraines. Cette exploitation est généralement effectuée par résurgence et/ou par puits. En dehors des oasis, et surtout le long des cours d'eau, se développe un grand nombre de petites zones d'irrigation (une à quelques exploitations). Ces derniers captent les sous-écoulements des cours d'eau et pratiquent des cultures diversifiées (voir analyse agricole).

La grande majorité de l'eau provient des sources et est récupérée par les systèmes de khetaras (réseau hydraulique traditionnel souterrain). Il existe 14 khetaras recensées dans la commune alimentant 14 sources, mais leur état de fonctionnement est variable (une dizaine d'entre-elles serait encore fonctionnelle).

Le débit des khetaras est intimement lié au régime de précipitations qui alimente la nappe alluviale de l'Oued Zguid : il est donc dépendant des variations interannuelles et conditionne ainsi la disponibilité de l'eau pour l'agriculture.

Enfin, depuis quelques années, on assiste à la multiplication d'exploitations de type « moderne » ayant recours à des puits équipés en moto-pompes. Elles puisent directement l'eau dans la nappe phréatique (particulièrement au niveau de la Feija) : plus de 870 puits individuels équipés sont recensés dans la commune.

Cette évolution a conduit à la surexploitation de la nappe et par conséquent à l'assèchement progressif des débits des sources, des khetaras et des seguias traditionnelles.

**Globalement, les ressources en eau disponibles ne permettent plus de couvrir les besoins que ce soit pour l'agriculture traditionnelle ou moderne.**

**Tous les indicateurs révèlent aujourd'hui une situation très inquiétante du point de vue de la ressource en eau dans le bassin versant de l'Oued Zguid.**

#### ■ **Les aménagements hydrauliques (existants ou en projet)**

Dans la commune, comme dans toute la région du bas Draâ, l'utilisation des eaux de surface fait souvent appel à la mise en place de seuils de dérivation : Ils permettent une dérivation des eaux des crues afin de les utiliser principalement pour l'irrigation. Ils permettent d'allonger significativement la période de culture en zone de décrue.

La commune de Foug Zguid ne dispose que d'un seul ouvrage de ce type : Le seuil de dérivation sur l'Oued Zguid, situé au niveau du douar Ouagroute, qui devrait faire l'objet d'un réaménagement par l'ORMVAO. Ces eaux de crue permettent d'apporter une irrigation complémentaire aux oasis de Tamzaouroute et Bouguir/boudlal/Tabia situés à l'aval de l'ouvrage.

Le seuil d'Allougoum, situé à l'extérieur de la commune, bénéficie également aux exploitations situées en aval.

#### **Deux sites en projet (à l'extérieur de la commune)**

Deux sites de barrages sont en projet autour de la commune (retenue d'Allougoum pour l'irrigation et lac de Smayra pour l'abreuvement du cheptel). Ces barrages s'inscrivent dans le cadre de la sauvegarde des palmeraies existantes qui souffrent d'un déficit chronique en eau.

D'après le PDAIRE, les volumes régularisés par ces barrages seront utilisés comme suit :

- 15 % d'infiltration dans la nappe entre le barrage et le périmètre,
- 35 % de perte par évaporation,
- 50 % sera disponible en tête des périmètres avec 15 % de retour à la nappe.

## I.2.4- Un territoire soumis aux inondations de l'Oued Zguid

### ■ Les inondations

La situation géographique du centre de Foum Zguid à la sortie du Foum, avec des montagnes tout autour, la rend vulnérable aux risques liés aux crues importantes de l'oued Zguid et des ruissellements des ravins provenant des montagnes du Bani. Les crues de l'oued Zguid sont variables et peuvent être très violentes. Elles proviennent principalement de l'anti atlas (sous bassin versant de Tlité). Ils peuvent avoir des débits de crue importants, dont la hauteur d'eau dépasse fréquemment le pont à la sortie du centre de Foum Zguid vers Taznakht.

Ces crues menacent d'une manière dangereuse, les trois douars de Bouguir, Tabia et Boudlal, situés sur la rive gauche de l'oued à l'aval du pont. Le mur de protection de ces trois douars, construit il y a plusieurs années le long de la rive gauche de l'oued, a subi d'importants dégâts suite au passage de plusieurs crues. Il menace d'être entièrement emporté par une forte crue, ce qui constituerait une catastrophe pour les habitants de ces douars.

Les crues de l'oued Zguid, isolent les douars d'Oulad Hlal, quelque fois pendant 2 à 3 jours. Les élèves du collège et lycée sont souvent bloqués et ne peuvent plus rejoindre leurs maisons ou l'école selon qu'ils se retrouvent du côté d'une rive ou de l'autre au moment du passage de la crue. Ces problèmes liés aux menaces de crues, aussi bien contre les habitations, l'infrastructure routière et les terrains agricoles, ont été soulevés de manière importante par la population lors des ateliers participatifs inter quartiers et inter douars.

**Le plan national de protection contre les inondations établi en 2003, a classé la commune urbaine de Foum Zguid parmi les sites prioritaires qui nécessitent une intervention urgente au niveau de la province de Tata.**

## I.2.5- Un écosystème saharien fragilisé

La commune est caractérisée par un écosystème saharien fragilisé par la sécheresse et le surpâturage. Elle est également située tout proche du lac Iriki (Commune d'Allogoum) qui était une zone humide temporaire avant l'édification du barrage Mansour Dahbi (début des années 70). Il constituait à cette époque, un lieu d'escale et d'hivernage de beaucoup d'oiseaux migrateurs (flamants roses, foulque, oie..). Cette zone est riche en flore et faune caractéristique des ergs. Les piémonts entourant le lac Iriki et l'erg Chegaga, sont dominés par une savane constituée de l'Acacia Saharien (Radiana). Les milieux dunaires sont couverts par le Tamarix.



*Zone de l'Acacia (entre Allougoum et Foum Zguid)*

## I.2.6- Autres menaces environnementales : l'ensablement

La quasi-totalité des douars sont confrontés à des problèmes d'ensablement menaçant particulièrement les terrains agricoles et dans une moindre mesure les habitations.

### I.3- Conclusions

Foum Zguid est une commune située aux limites sud de l'Anti-Atlas. Malgré un statut de municipalité, elle présente encore des caractéristiques rurales affirmées. Située à l'extrémité Est de la Province de Tata dont elle fait partie, elle est en revanche reliée à la ville d'Ouarzazate d'un point de vue fonctionnel qui par sa taille et son niveau d'équipement joue le rôle de centre urbain pour Foum Zguid. Elle entretient également des relations fortes avec la commune de Tazenakht qui présente un dynamisme commercial et une offre de services très supérieurs à ceux de Foum Zguid.

La faiblesse des infrastructures isole la commune et lui interdit, pour l'instant de jouer un rôle dans l'armature urbaine de cette partie de la région pourtant sous-équipée. **Cette ambition doit être relayée au niveau Régional à travers des mesures de renforcement adaptées (projets d'équipements structurants et d'infrastructures).**

Foum Zguid est une commune typiquement oasisienne dont l'économie est fragilisée par la sécheresse et la surexploitation des nappes souterraines. Si l'agriculture a trouvé des solutions pour se développer, c'est à court-terme et au détriment de la ressource en eau.

Elle présente aujourd'hui un cadre environnemental dégradé avec des ressources en eau qui diminuent de façon dramatique, des parcours et un écosystème en cours de désertification et des inondations violentes qui menacent les habitations et les exploitations en bord d'Oued.

**Cette situation nécessite une prise de conscience et des actions volontaristes de la part des pouvoirs publics à une échelle qui dépasse largement celle de commune : élaboration d'un schéma de gestion des eaux à l'échelle du bassin versant de l'Oued Zguid, aménagement de grands ouvrages de mobilisation de l'eau au niveau du sous bassin versant de Tlile...**

Fiche récapitulative des caractéristiques de la commune urbaine de Foug Zguid	
Année de création	1992
Superficie	Monographie commune : 40 km <sup>2</sup> -soit 4000ha
Région	Guelmin Es Smera
Province	Tata
Pachalik	Foug Zguid
Nombre de douars	15 + centre urbain
<b>Situation générale</b>	
Zone	Zone sud Présaharienne
Ville la plus proche	A 174 km d'Ouarzazate (53 500 hab.) A 137 km de Tata (15 200 habitants)
Gare routière la plus proche	Tata (137km)
Gare ferroviaire la plus proche	Marrakech
Aéroport le plus proche	Aéroport international d'Ouarzazate (174 km)
Routes	RN 12 vers Tata RR 111 vers Taznakht et Ouarzazate
<b>Population</b>	
Estimation 2011 <sup>2</sup>	SIC : 7 787 avec exodants et 7 277 sans exodants
Foyers de peuplement	Berbère et arabe
<b>Topographie</b>	
Type	Montagnes au sud de la chaîne Anti Atlas (Jbel Bani) et plaines
Altitudes	Entre 650 mètre et 1 641 mètres
<b>Climat</b>	
Type	Saharien continental
Températures	Températures moyenne de 12° l'hiver et de 33° l'été
Précipitations	Moyenne de 80 mm/an
<b>Pédologie</b>	
SAU (Enquête 2007-ORMVA Ouarzazate)	1 750ha de SAU et 10 080 ha de parcours
Types de sols (en % de la SAU)	Harmri : 22% - Harch : 46% - Tirs 6%
<b>Hydrogéologie</b>	
Ressources en eau souterraine	Nappes alluviales de Smira et de Lamhamid

<sup>2</sup> Voir note méthodologique sur la démographie dans le chapitre II

## II. Dynamique et structure démographique

### Point méthodologique sur les données démographiques

Pour traiter cette partie, nous avons utilisé deux sources de données :

- le RGPH pour les années 1982, 1994 et 2004 ;
- le SIC pour l'année 2011.

Les modalités de recensement de ces deux sources sont différentes :

- Le RGPH recense uniquement la population vivant de façon permanente dans la commune,
- Le SIC recense tous les membres appartenant aux ménages de la commune, qu'ils soient présents ou non au moment du recensement. Autrement dit, les données fournies par le SIC (population totale de la commune, population par douar, population par âge et par sexe) incluent le nombre de migrants.

Afin de pouvoir comparer les deux sources d'information et ainsi disposer d'une série démographique de 1982 à 2011, nous avons rectifié les données SIC de la façon suivante :

- Le SIC fourni le nombre de migrants à l'étranger et au Maroc ; ces migrants sont en quasi-totalité des hommes de 15 à 59 ans.
- Nous avons donc soustrait le nombre de migrants (i) de la population totale d'une part et, (ii) de la classe d'âge 15-59 ans des hommes d'autre part.
- En revanche il n'est pas possible de rectifier les données de population par douar car le SIC ne donne pas la répartition du nombre de migrants selon les douars. Aussi pour l'analyse au niveau « douar », nous nous limitons aux données du RGPH de 1994 et 2004 (absence de données au niveau « douar » en 1982).

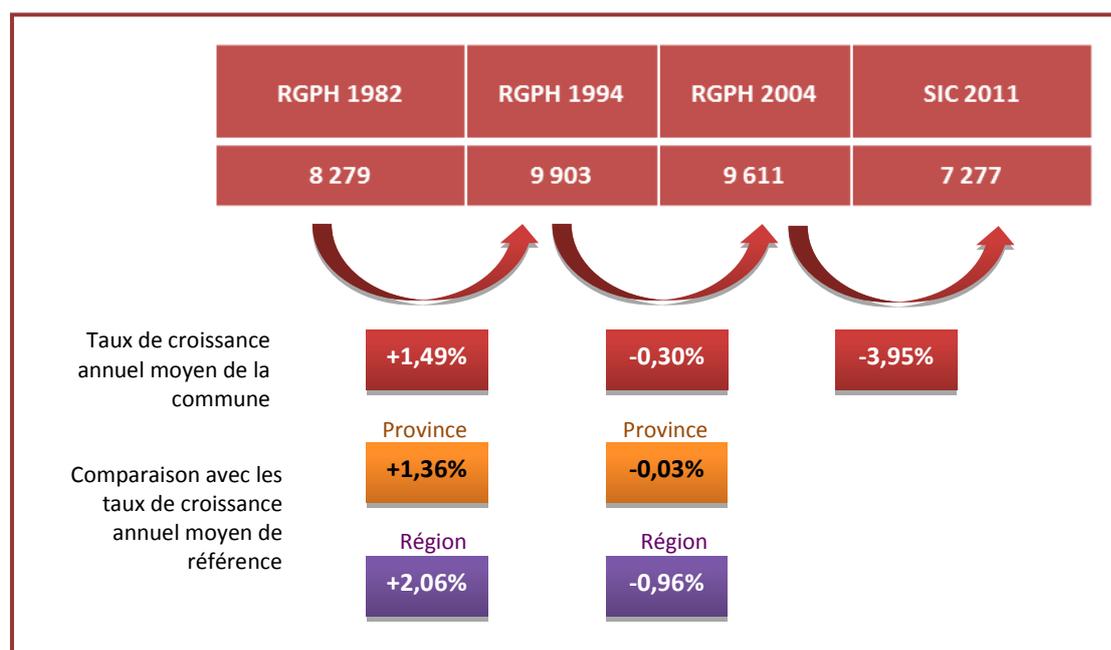
**Ce sont les données rectifiées du SIC qui sont utilisées dans le cadre de la présente analyse.**

### II.1- Une commune en très forte déprise démographique

#### II.1.1- Une commune sévèrement touchée par l'exode

La population de Foug Zguid est estimée à 7 277 habitants en 2011 alors que sa population était de 9 611 habitants selon le recensement général de la population (RGPH) de 2004.

Compte-tenu du taux d'accroissement naturel estimé (entre 2004 et 2001) à 1,8% par an, cette croissance négative de -3,95% par an constitue une véritable hémorragie démographique.



D'après les résultats des enquêtes de terrain et des ateliers participatifs, il est possible de quantifier l'exode qui touche la commune : On dénombre 1 habitant sur 20, en moyenne, qui quitte chaque année la commune, soit environ 350 personnes par an.

Il s'agit de l'une des communes les plus touchées par l'exode qui frappe également toute la Province de Tata. En effet, celle-ci se trouve confrontée à une profonde crise démographique. La stratégie des populations est aujourd'hui de quitter le territoire pour aller chercher ailleurs les revenus qu'ils ne trouvent plus sur place (voir partie VI « Analyse économique »).

Depuis 2004, il n'existe plus, dans la Province, de centre urbain ou de communes urbaines qui soient capables de garder les populations faute d'activité économique (Tata, Akka, Foum El Hissn et Foum Zguid enregistrent des croissances négatives depuis le dernier recensement).

Les résultats des enquêtes de terrain semblent être encore plus pessimistes que les hypothèses les plus basses du SRAT.

### **II.1.2- Une situation encore plus inquiétante dans les douars**

Les chiffres de croissance démographique 1994-2011 présentent des grandes disparités entre le centre et les douars<sup>3</sup> :

- Le centre de Foum Zguid ne s'accroît pas mais il conserve globalement sa population (autour de 2 150 habitants).
- Lamhamid, qui est le douar le plus important de la commune, située sur l'axe routier conserve également sa population autour de 1 700 habitants.
- En revanche les autres douars présentent des dynamiques démographiques très négatives (jusqu'à -8% par an pour Tabia qui est le douar le plus isolé au sud). Certains d'entre eux ne comptent plus aujourd'hui que quelques dizaines d'habitants.

**Le centre et le douar Lamhamid, de par leur situation stratégique sur l'axe routier principal et leur niveau d'équipement, réussissent à limiter la gravité de l'exode, contrairement aux douars qui se dépeuplent progressivement.**

**Cette relative stabilité démographique dénote la meilleure attractivité du centre et du Douar principal de la commune, qui mériteraient d'être confortés dans le projet de développement.**

### **II.1.3- Une structure de population dont le déséquilibre s'accroît**

La population en âge de travailler (15-59 ans) est majoritaire et représente 63% de la population totale. Ce qui est conforme à ce que l'on observait dans la Province au dernier recensement (2004) et proche de la moyenne nationale (64%).

Le graphique suivant met en évidence l'évolution des différentes classes d'âges depuis 1994. On observe globalement un vieillissement de la population (essentiellement par diminution de la fécondité).

---

<sup>3</sup> Les données du RGPH 2004 ne sont pas disponibles au niveau des douars pour la commune de Foum Zguid.

En revanche, la classe des actifs du RGPH est particulièrement large et ne permet pas de discerner avec précision l'impact de l'exode sur la pyramide des âges. On pourrait s'attendre à un infléchissement de cette classe d'âge suite au départ des habitants à la recherche d'emploi à l'extérieur de la commune. Or ce n'est pas le cas : cette évolution est vraisemblablement dû au glissement des classes et au vieillissement global observé qui compense l'exode au niveau statistique.

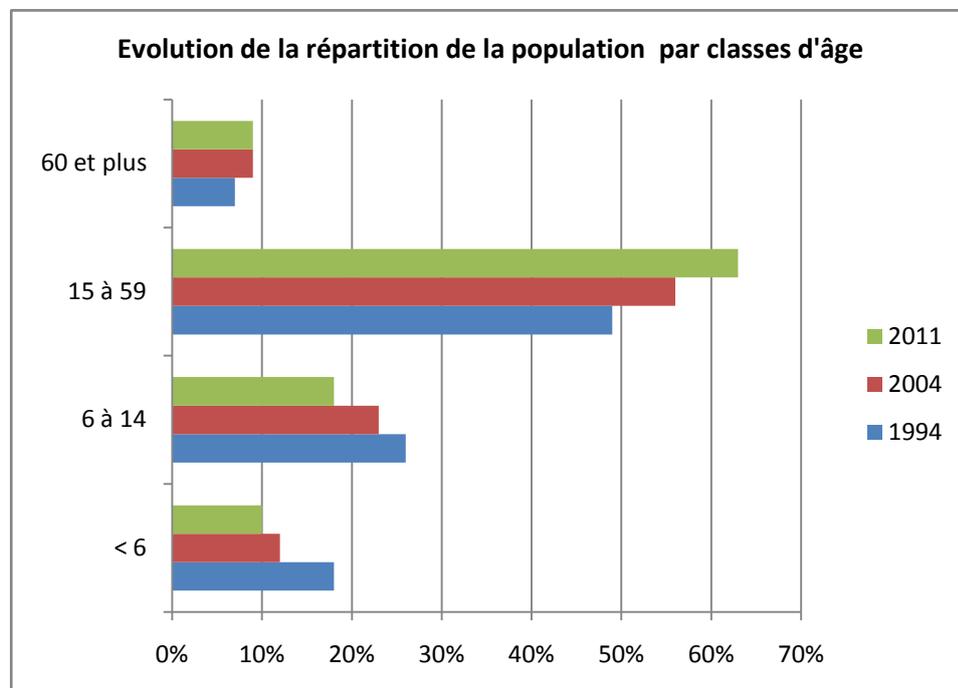
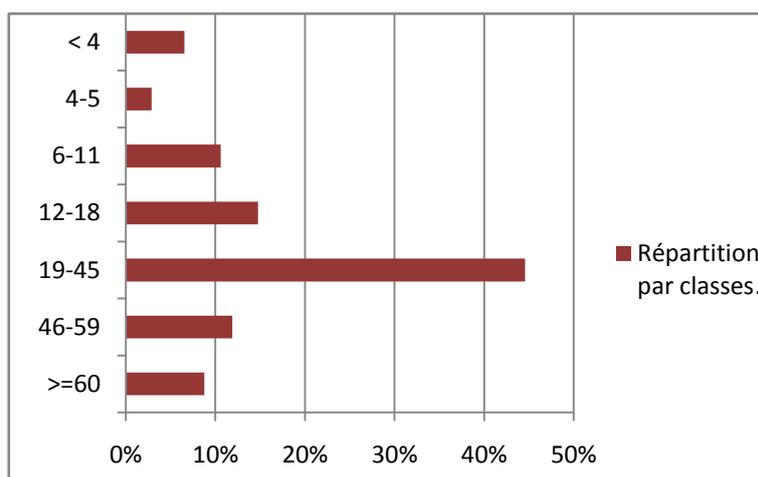


Figure 1 : Evolution de la pyramide des âges selon les années (source RGPG 1994, 2004, SIC – 2011)

Note : Les comparaisons avec le RGPH de 1994 et de 2004 sont difficiles car les classes d'âges considérés diffèrent entre les méthodes de recensement.

Le second graphique, réalisé uniquement à partir des chiffres du SIC de 2011 met en évidence la part encore très importante des 19-45ans qui constituent le cœur de la population active.

Or c'est cette population qui tend à quitter la commune.



Les résultats du SIC mettent notamment en évidence l'aggravation du déséquilibre observé en matière de proportion homme/femmes : la part des femmes dans la population en âge de travailler (15-59 ans) est passée de 49% en 1994 à 63% en 2011.

**Cette autre conséquence de l'exode, qui concerne principalement les jeunes hommes actifs, fragilise encore un peu plus l'équilibre social de la communauté.**

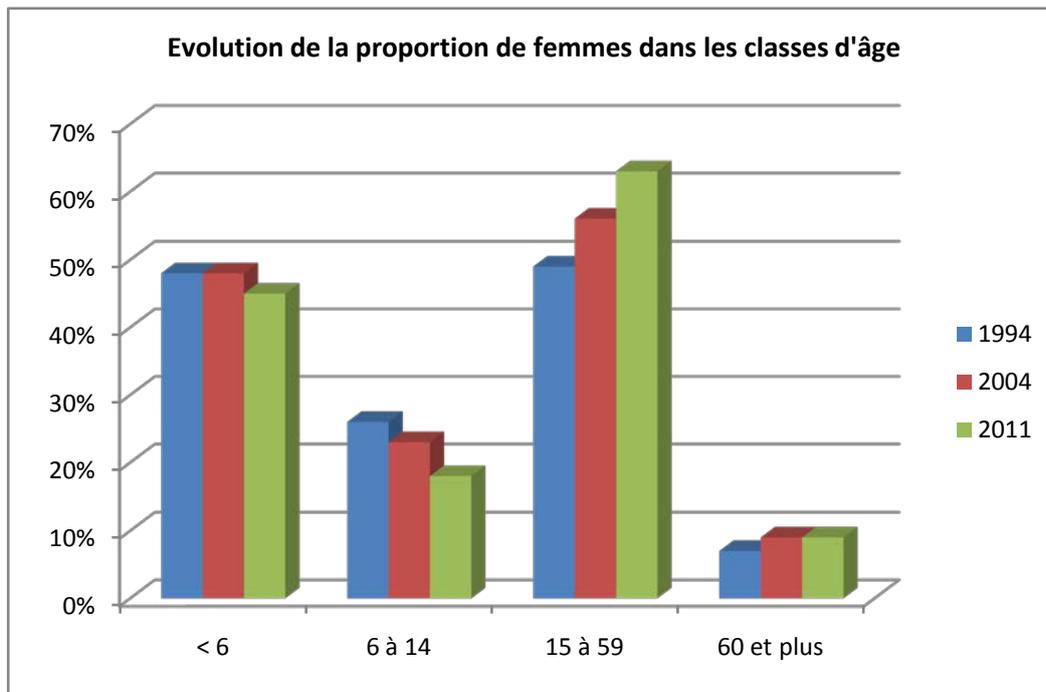


Figure 2 : suivi de l'évolution de la proportion de femmes dans la population (source RGPH 1994 et 2004; SIC 2011)

#### II.1.4- Un exode des jeunes actifs masculins

Comme on l'a vu précédemment, le phénomène d'exode rural qui touche la commune est très important et constitue une composante majeure et intégrée de son fonctionnement : environ 1/3 de la population masculine de 15 à 59 ans participe à la migration. L'essentiel des départs concerne de jeunes actifs masculins (20-40 ans) qui pratiquent une émigration principalement au Maroc, en particulier dans les centres urbains, et pour une faible part à l'étranger (autour de 10% selon les communes de la province). La migration est généralement temporaire<sup>4</sup> et peut évoluer vers une migration définitive<sup>5</sup>. Les femmes ont en revanche rarement le droit d'émigrer individuellement.

Pour l'émigration pratiquée au Maroc, la filière du commerce des fruits secs et de graines est l'activité la plus répandue. On trouve, dans toutes les principales rues des villes marocaines, des commerçants et des vendeurs issus de la province de Tata. Ensuite les migrants sont surtout employés pour des travaux d'ouvrier non qualifié (BTP, manutention, etc.), puis on compte quelques fonctionnaires et autres.

Si cette émigration masculine apporte des ressources monétaires substantielles au territoire, le phénomène présente un aspect pénalisant qui est la perte de compétences humaines. En effet les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire.

<sup>4</sup> La migration est considérée comme temporaire dans la mesure où le migrant a l'intention de revenir dans son douar d'origine et garde des liens socio-économiques forts avec sa famille, mais elle peut s'effectuer sur une période longue (plusieurs années). La migration saisonnière est un type de migration temporaire qui n'est presque plus pratiquée dans la province.

<sup>5</sup> La migration est considérée comme définitive lorsqu'un migrant décide de s'installer définitivement en dehors de son douar d'origine et rompt les liens directs à la suite d'un regroupement familial ou d'un mariage « extérieur ». Il n'est plus considéré comme membre d'un ménage du douar d'origine.

### **Lien entre migration et crise agricole**

La crise actuelle du système oasien accélère la dynamique d'exode rural mais on ne pas dire qu'elle en est à l'origine. En effet le processus migratoire est à réinscrire dans une perspective historique beaucoup plus longue avec des mouvements migratoires anciens qui ont démarré dès le début du XXème siècle puis ont connu plusieurs vagues successives encouragées d'abord par le besoin de main d'œuvre dans les aménagements hydroagricoles des grandes plaines productives marocaines, puis de main d'œuvre ouvrière dans les centres urbains marocains et à l'étranger (France, Italie, etc.).

La migration a ainsi contribué à la marginalisation de l'agriculture dans la province notamment en privant les exploitations oasiennes de main d'œuvre masculine indispensable à certaines activités qui leur sont réservées, en créant une désaffection de l'agriculture chez les jeunes préférant la stratégie migratoire plus rémunératrice, et enfin en supplantant les revenus agricoles dans le revenu global des ménages. Le départ progressif des métayers, trouvant dans la migration une forme d'émancipation sociale, a également entraîné une perte de savoir-faire technique notamment pour l'entretien des palmeraies.

Les contraintes à l'intensification et à l'innovation dans les oasis principalement liés au morcellement du foncier et des droits d'eau, ainsi que les épisodes de sécheresse successifs depuis les années 1980, sont autant de facteurs renforçant le déclin agricole et amplifiant le phénomène d'exode.

### **II.1.5- Une taille des ménages qui baisse, comme partout au Maroc**

La commune présente une tendance observée dans l'ensemble du Maroc et qui est d'autant plus accentuée dans les communes à caractère urbain : la taille des ménages diminue et le nombre de ménages augmente en lien avec l'évolution des modes de vies et de la société (phénomène de décohabitation qui poussent les jeunes à quitter plus tôt le foyer familial pour vivre de façon indépendante, impact de la politique de planning familial..).

Dans la commune, la taille moyenne des ménages est passée de près de 7 personnes par ménage en 1994 à 5,6 en 2011.

Cette évolution a une conséquence sur les besoins en logement de la commune qui restent importants malgré la baisse de la population.

## **II.2- Des indicateurs sociaux à surveiller**

### **II.2.1- Une population vulnérable**

Les indicateurs sociaux Foug Zguid révèlent la fragilité sociale de la commune :

Si le taux moyen de pauvreté est proche de celui observé au niveau des communes urbaines de la Province, le taux de vulnérabilité (c'est-à-dire la proportion d'habitants risquant de basculer dans la pauvreté à court ou moyen terme) est dramatiquement élevé. La vulnérabilité concerne plus d'une personne sur 2 dans la commune. Ce taux important de vulnérabilité à la pauvreté est également une caractéristique du milieu urbain Provincial et régional qui atteste de la dégradation des conditions de vie des habitants des oasis.

Zones d'étude	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité	Indice de sévérité de la pauvreté	Indice volumétrique
<b>Cu de Foug Zguid</b>	<b>12,3 %</b>	<b>56,4%</b>	<b>1,8</b>	<b>0,6</b>
Province de Tata (milieu urbain)	11,8%	39,8%	0,2	0,4
Région de Guelmin-Es-Mara en milieu Urbain	9,7 %	20,8%	0,2	0,8

Tableau 3: Comparaison des taux de pauvreté (Source HCP 2007)

## II.2.2- Des taux d'analphabétisme qui diminuent mais qui restent élevés

En 2004, les taux d'analphabétisme de la commune apparaissent plus élevés que ceux observés en milieu urbain dans la Province. Ils reflètent le caractère encore rural de la Commune de Foug Zguid.

	CU de Foug Zguid	Province Tata (Communes urbaine)
<b>Hommes</b>	24.2%	18,6%
<b>Femmes</b>	52.9%	48,7%
<b>TOTAL</b>	<b>40%</b>	<b>34,9%</b>

Tableau 4: Comparaison des taux d'analphabétisme (Source RGPH 2004)

Cependant, il est important de souligner la très forte amélioration des résultats dans ce domaine, en lien avec le renforcement de la scolarisation des enfants et les programmes d'alphabétisation conduits depuis plusieurs années.

Le progrès est particulièrement important chez les garçons et les hommes : si un garçon sur deux était analphabète en 1994, il n'y en a plus que 1 sur 5 en 2011.

Parmi les filles le progrès est également important (89% d'entre elles étaient analphabètes en 1994) mais il en reste encore 41% qui ne savent ni lire ni écrire dans la commune en 2011.

Par ailleurs, les disparités sont particulièrement importantes entre les douars : les taux sont supérieurs à 40% dans les douars très isolés comme dans les douars Bouguire ou Boudlale alors qu'ils sont inférieurs à 15 % dans les quartiers administratif du centre.

	Taux d'analphabétisme en 1994	Taux d'analphabétisme en 2004	Taux d'analphabétisme en 2011
<b>Hommes</b>	55,8%	24,2%	18%
<b>Femmes</b>	89,5%	52,9%	41%
<b>TOTAL</b>	<b>77,5%</b>	<b>40,0%</b>	<b>31%</b>

Tableau 5: Evolution des taux d'analphabétisme entre 1994 et 2011 (Source RGPH et SIC)

## II.2.3- Des taux activité faibles, quoique dans la moyenne provinciale

Le taux brut d'activité de la commune permet de mettre en évidence la part de la population déclarée comme active (ce qui inclue les chômeurs) dans la population totale.

Ces taux d'activité, comme dans l'ensemble du territoire marocain, sont très faibles dans la population féminine de Foug Zguid (8,6%), mais restent légèrement plus élevés que la moyenne des communes urbaines de la Province (6,8%).

	Commune Urbaine de Foug Zguid	Moyenne des CU de Province Tata	Moyenne des CU de la Région Guelmim Es Smara
<b>Hommes</b>	40,4%	40,6%	<b>46,9%</b>
<b>Femmes</b>	8,6%	6,8%	<b>11%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23,3%</b>	<b>22,7%</b>	<b>28,8%</b>

Tableau 6: Comparaison des taux brut d'activité de la population (Source : RGPH 2004)

Ainsi, on peut en déduire de ce taux que moins d'une femme sur 10 est intégrée légalement dans le monde du travail.

Ces chiffres reflètent cependant une réalité plus complexe : ils ne veulent pas dire que les femmes ne travaillent pas mais qu'elles n'ont pas de place dans les statistiques officielles. Elles font souvent partie du monde du travail informel.

## II.3- Conclusions

La commune de Foug Zguid, bien que bénéficiant d'un statut urbain, souffre d'une véritable hémorragie démographique depuis plus de 20 ans, à l'instar de l'ensemble de la Province de Tata. Le phénomène est accéléré par la dégradation des conditions de la production agricole. Ce phénomène migratoire semble désormais irréversible.

Il s'agit en premier lieu de chercher à atténuer le nombre de départs en améliorant les conditions de vie des populations, notamment dans le centre et les douars les plus peuplés (Lamhamid).

Il s'agit également de valoriser cette dynamique à travers les opportunités d'investissement individuelles ou collectives qu'offrent les ressources renvoyées par les migrants. Cette valorisation est à rechercher en particulier dans la diversification des activités du secteur agricole ou dans des secteurs alternatifs tels que le tourisme ou l'artisanat.

L'exode crée un déséquilibre de la structure de la population. Les jeunes hommes en âge de travailler constituent l'essentiel des effectifs qui quittent la commune. Les femmes et les populations dépendantes (enfants, personnes âgées) sont en conséquence largement majoritaires. Si les femmes sont de plus en plus nombreuses dans la population, elles demeurent néanmoins à l'écart du monde du travail et ne participent que très faiblement aux activités économiques.

**Il conviendra d'intégrer au maximum les femmes dans les programmes de formation professionnelles, les processus de décisions locaux et les actions de développement du territoire dans le cadre d'une planification axée selon le « genre ».**

Le taux de vulnérabilité vis-à-vis de la pauvreté est également indicateur inquiétant qui plaide pour des efforts conséquents en matière de développement économique. En terme d'éducation et d'alphabétisation, la commune présente des résultats encourageants qui doivent être poursuivis, notamment pour réduire les inégalités homme/ femme.

### III. Organisation spatiale et croissance urbaine

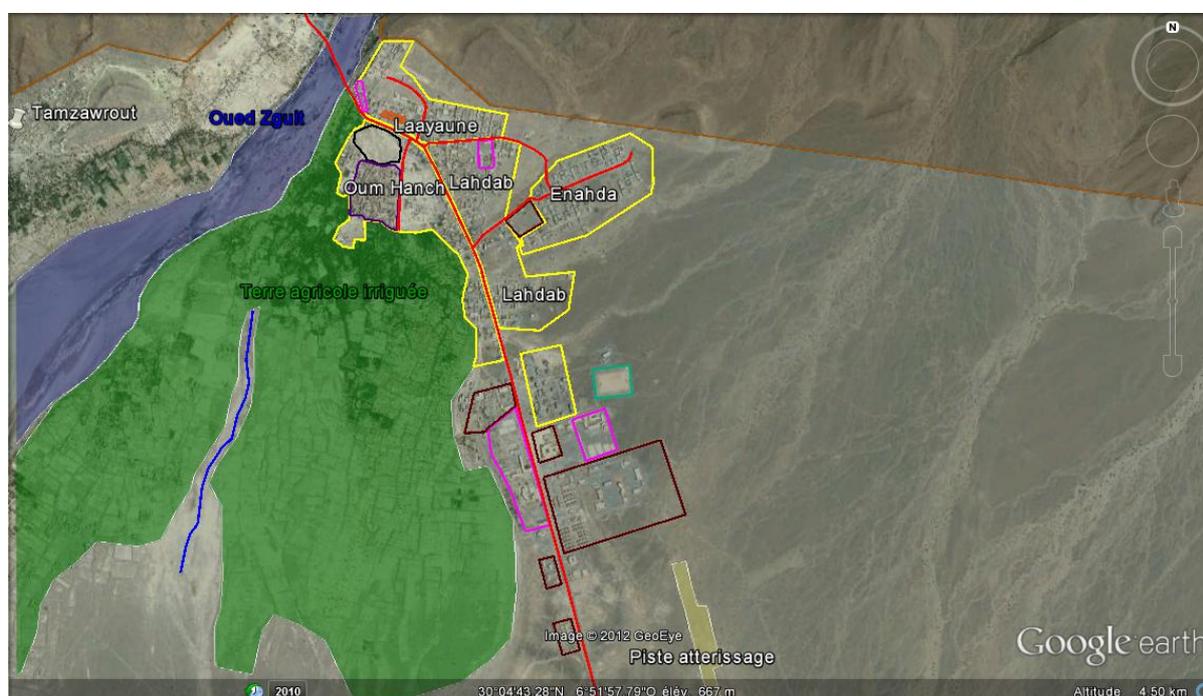
La commune s'organise autour d'un centre relativement bien équipé et peuplé, d'un second douar stratégiquement localisé au bord de la nationale (Lamhamid), jouant le rôle de centre secondaire et de 13 douars plus ou moins isolés et en forte déprise démographique.

Les zones habitées sont toutes situées autour ou à l'intérieur des oasis.

#### III.1- Une organisation spatiale autour de deux pôles principaux

##### III.1.1- Le centre : un bourg émergent à conforter

Le centre de Foum Zguid est organisé en 6 quartiers (qui sont en fait des circonscriptions électorales qui sont: Makhzen, Administratif, Bloc, Nahda, Lahdab, Oum Hanch, Lotissement Al Wahda II abrite une population de 2150 habitant en 2011.

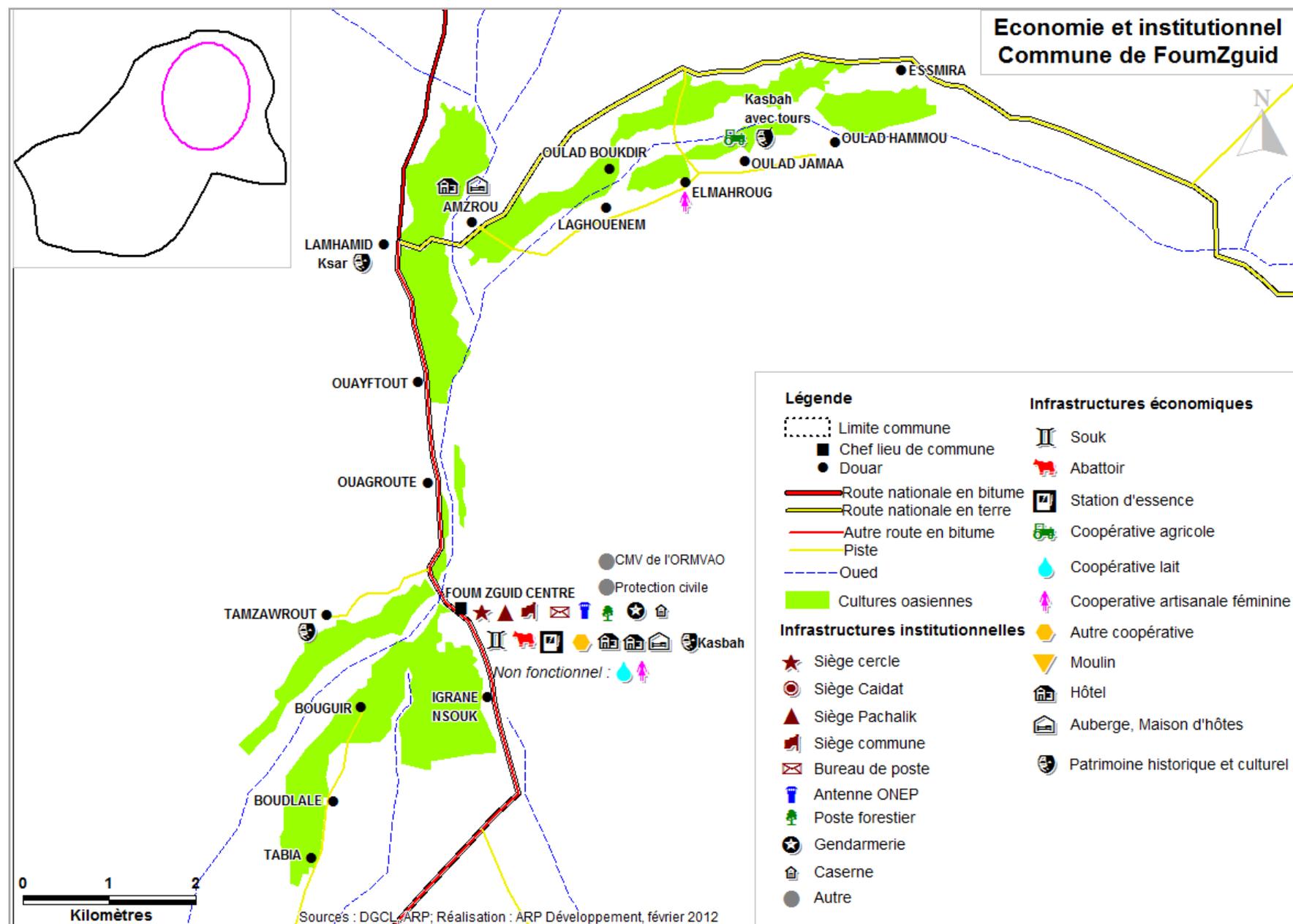


##### ■ Une kasbah en voie d'abandon

Le quartier Oumhanch correspond à la Kasbah, du 12<sup>ème</sup> siècle, qui constitue le noyau de peuplement originel du Fom Zguid. Elle n'abrite plus aujourd'hui qu'une trentaine de familles issues d'une seule tribu. Elle est très dégradée et progressivement abandonnée par ses habitants au profit des constructions récentes des nouveaux quartiers du centre ou en raison de l'émigration.

Elle a fait l'objet d'un projet global de réhabilitation qui n'a jamais vu le jour. L'une des habitations est en cours de restauration par une association ayant bénéficié d'un financement de **l'agence de développement social** pour en faire une maison d'hôtes. Les travaux sont interrompus par manque de fonds.

Carte 4: Organisation spatiale des zones habitées de la commune : répartition des équipements et services





*Kasbah d'Oum Lahnech*

### ■ Des quartiers plus récents qui restent à moderniser

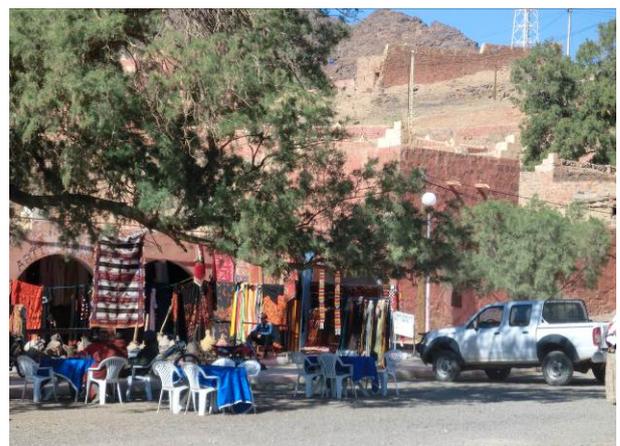
#### ***Les quartiers historiques du centre : le Bloc, Makhzen et secteur administratif***

Il s'agit du second quartier de peuplement historique du centre de Foug Zguid : il abrite le Souk, la place principale de Foug Zguid et ses commerces, les administrations.

Le secteur « Bloc » a été construit en 1976 (juste après la marche verte) dans le cadre de la promotion nationale : les maisons étaient gérées par les domaines. Les maisons ont été remises aux membres des tribus nomades en 1977 moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 20 DH. Certains parmi les premiers bénéficiaires ont ensuite cédé leurs maisons à des prix dérisoires.

Le secteur Al Makhzen était habité par les familles des forces auxiliaires.

Le secteur administratif correspond au premier noyau de l'administration depuis le protectorat ( il abrite l'actuel siège du chef de cercle), contient des logements de fonction et des maisons privées.



#### ***Une extension de l'urbanisation vers le sud***

Les quartiers qui s'échelonnent le long de la nationale, vers le sud et Tata, sont les plus récents : Nahda, Lahdab et lotissement Wahda. Ce sont aujourd'hui les quartiers les plus peuplés du centre de la commune.

C'est également dans la zone sud qu'ont été construits les équipements les plus récents : Lycée, internat, stade municipal et nouveau siège de la municipalité.

### ■ Des aménagements à poursuivre dans les quartiers

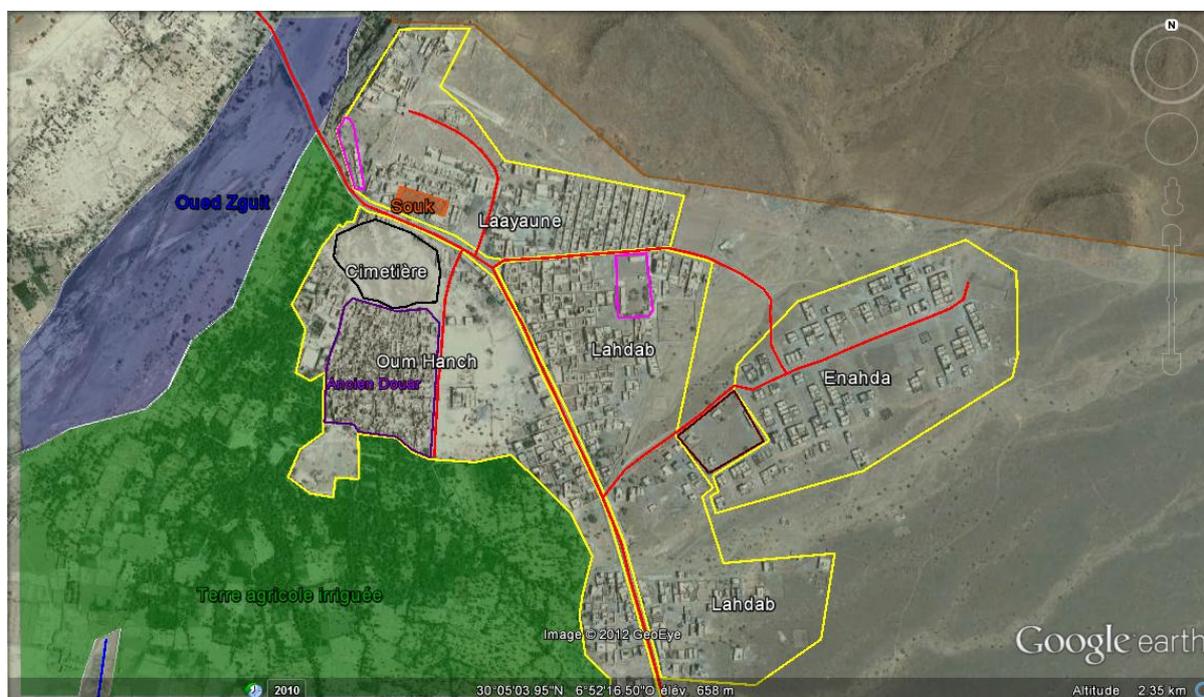
Le centre de Foum Zguid a des routes goudronnées depuis 5 ans seulement, uniquement sur les axes principaux (en rouge sur la carte ci-après à l'exception de la voie qui relie l'abattoir au quartier Nahda). Les dessertes secondaires et transversales, notamment pour donner accès aux équipements scolaires n'existent pas.

Les quartiers souffrent également d'un défaut d'éclairage public, d'un manque cruel d'espaces verts et d'espaces publics, pour les enfants notamment.

Les cheminements piétons (trottoirs) sont quasiment inexistant malgré l'importance des déplacements non motorisés et les longues distances qui séparent les zones d'habitat des équipements ou des services.

Si la plupart des habitations sont raccordées au réseau d'eau potable et d'assainissement, certaines parties ou extrémités des quartiers ne sont toujours pas raccordées (Nahda).

En particulier, l'internat en cours de construction à côté du lycée ne dispose d'aucun branchement au réseau d'assainissement collectif.



### III.1.2- Les douars : une évolution inquiétante

#### ***Le douar Lamhamid : une vocation de centre secondaire à conforter***

Lamhamid par sa taille (1700 habitants en 2011) sa localisation stratégique à l'entrée de la commune et son niveau d'équipement, présente une place particulière parmi les autres douars.

C'est également le seul douar qui réussit à conserver l'ensemble de sa population alors que la plupart des autres secteurs sont en très forte déprise démographique.

Il dispose d'une école centrale et de deux établissements préscolaires

### **Les douars Oulad Hlal: une situation d'isolement**

Les douars Amzrou, Laghouenem, Oulad boukdir, Elmahroug, Oulad Jamaa, Oulad Hamou et Essmira sont installés en chapelet le long de l'Oued et de la route de Zagora. Ils sont tous issus de la tribu Banou Hilal.

Ces douars souffrent principalement d'isolement (voir partie infrastructure ci-après) et d'un très faible niveau d'équipement public. Leur population a significativement diminué depuis le dernier recensement notamment dans les douars les plus petits (Amzrou, Laghouenem).

Essmira est le troisième douar le plus important de la commune avec 1300 habitants en 2011 et près de 280 ménages.

### **Les douars de l'Oued Zguid**

Les douars Tamzawrout, Bouguir, Boudlale et Tabia sont situés de part et d'autre de l'Oued Zguid, dans la partie sud-ouest de la commune.

C'est dans ces 4 douars que la déprise démographique est la plus sévère avec une perte de population de plus de 50% et jusqu'à 80% pour Tabia qui est le plus isolé.

### **Les autres douars**

Le douar Ouagroute et celui d'Ouayftout (Oulad Hlal), situés le long de la nationale entre le centre et Lamhamid. Il s'agit de deux petits douars n'abritant plus qu'une quarantaine de familles à eux deux et également en très forte déprise.

## **III.2-Un territoire insuffisamment desservi par les infrastructures et l'offre de transport**

### **III.2.1- Un réseau routier peu développé**

#### **■ Une desserte insuffisante vers l'extérieur**

La commune urbaine de Foug Zguid est traversée par la route nationale RN 12 reliant Sidi Ifni à Zagora via Tata. Cette route permet de relier le territoire de la commune urbaine au centre de Taznakht (65 km) et à Tata chef-lieu de province (située à une distance de 135 km).

La RN12 est l'une des rares routes nationales au Maroc, dont un tronçon de près de 100 km est encore à l'état de piste : il s'agit du tronçon Lamhamid (CU Foug Zguid)-Zagora.

La route régionale RR111, permet de relier le territoire de la commune à Taznakht, Ouarzazate, Agadir et aux autres régions du Maroc.

#### **■ Une desserte interne qui passe essentiellement par la nationale**

La RN12 permet également la desserte interne de la commune : elle dessert le douar Amzrou et en partie les autres douars d'Oulad Hlal (Oulad Ghanem, Oulad Jamaa, Oulad Hammou, Oulad Boukdir, Elmahroug et Smeira).

Cette route dessert le centre Foug Zguid, le douar d'Ouayftout, le nouveau douar d'Ouagroute et Lamhamid.

Une autre route goudronnée de près de 2 km et d'une largeur de 4 m, relie le centre de Foug Zguid au douar Tamzaouroute.

### ■ Des douars en situation d'isolement en période de crues

L'absence de pont sur l'oued Zguid au niveau du douar Amzrou, isole complètement tous les douars d'Ouled Hlal situés sur la rive gauche de l'Oued Zguid. Après les pluies certains passages de pistes au niveau des ravins, deviennent inaccessibles et nécessitent des interventions mécaniques pour les rouvrir à la circulation. La commune urbaine ne dispose pas d'engins pour exécuter ce genre de travaux.

Les douars Oulad Boudlal, Tabia et Bouguir situés à proximité du centre, sont accessibles par une piste, qui devient difficilement accessible pendant les périodes pluviales, à cause de la nature argileuse du terrain.

L'ancien douar d'Ouagroute, situé sur la rive gauche de l'oued Zguid, est difficilement accessible et reste isolée pendant les périodes de crue.

### ■ Des pistes à caractère touristique

Deux pistes à caractère touristique, relient le centre de Fom Zguid respectivement à Lamhamid Lghizlane et Tagounite (province de Zagora) en traversant la zone des dunes d'El Mhazil et Oulad Chgag, Zaouiat Sidi Abdenbi (commune Allougoum) ainsi que le lac Iriqui (commune Allougoum et province de Zagora).

Enfin, il n'existe pas de piste carrossable reliant les douars d'Oulad Hlal et la zone agricole Laaguila, dans laquelle la plupart des ménages disposent de terrains agricoles.

Type d'infrastructure	Liaison	Douars desservis	Linéaire	Etat
Route revêtue RN 12	Fom Zguid-Lamhamid	Ouayfoute, Ouagroute et Lamhamid	3km	bon
Route non revêtue RN 12	Lamhamid-Zagora	Amzrou, Oulad Ghanem, Oulad Jamaa, Oulad Hammou, Oulad Boukdir, Lmahroug et Smeira	100 km (dont 8 km aménagés au sein du territoire de la commune)	Moyen
Route revêtue RR111	Lamhamid-Taznakhte		65 km (dont 5km à l'intérieur de la commune)	Bon à moyen
Route revêtue	Fom Zguid-Tamzaouroute	Tamzaouroute	2km	Bon
Piste	RN10-Smeira	Oulad Ghanem, Oula Hammou, Oulad Boukdir, Lmahroug et Smeira	7 km	mauvais
Piste	RN10-Oulad Boukdir	Oulad Boukdir	2 km	mauvais
Piste	RN10-Oulad Jamaa	Oulad Jamaa	3 km	mauvais
Piste	RN10-Oulad Hammou	Oulad Hammou	2 km	mauvais
Piste	RN10-Smeira	Smeira	1km	mauvais

Tableau 7: liste des routes et pistes dans la commune urbaine Fom Zguid (Source : SIC et enquêtes de terrain 2011)

### III.2.2- Les efforts d'investissement récents

Le ministère de l'équipement a réalisé quelques projets d'aménagement routiers qui concernent le territoire de la commune urbaine de Fom Zguid, dans le cadre du PNRR II.

Il s'agit des réalisations suivantes :

- Aménagement en 2006 de la RN 12, reliant Fom Zguid à Zagora, sur un linéaire de 26 km (entre PK 507 et 532).

- Elargissement et renforcement de la RR 111 (Taznakhte-Foum Zguid) en 2009, sur un linéaire de 29 km.

Au courant de l'année 2012, il est programmé la construction du tronçon de la RN 12 (Foum Zguid –Zagora), d'un linéaire de 20 km (entre les PK 523,900 et 543,900), pour un budget estimé à 29.5 millions DH (les travaux ont été lancés au mois de mai 2012).

### III.2.3- Une offre de transport urbain très limitée

En plus de son isolement géographique, la commune dispose d'une desserte en transport en commun très limitée :

- Seuls 3 douars sont desservis par les grands taxis qui desservent les communes voisines
- Il existe 4 lignes de bus qui permettent de sortir de la commune mais leurs fréquences de passage sont relativement limitées;
- Il n'existe aucun bus ou transport scolaire interne à la commune.

Transport	Provenance /Destination	nombre	Fréquence de passage	Quartiers et douars bénéficiaires
Grands taxi	Foum Zguid - Taznakht	4	Quotidiennement	Quartiers du centre Ouagroute ; Ouayftout, Lamhamid
Bus et autocars	Tan Tan – Marrakech (par FZ) FZ-Tan Tan (aller-retour) Tata-FoumZguid-Marrakech Zagora-FZ-Tan Tan	6	2 fois par jour 2 fois par jour 4 fois par jour 2 fois par jour	Quartiers du centre
Transport mixte	Nsoula-Foum Zguid - Taznakht	1	Quotidiennement (sauf dimanche)	Quartiers du centre Ouagroute ; Ouayftout, Lamhamid

Les moyens de transport utilisés pour se déplacer au sein de la municipalité vont donc dépendre des ressources propres des ménages :

- voitures particulières ;
- deux-roues (motorisés ou non) ;
- charrettes et tracteurs
- transport informel

La municipalité dispose de 19 autorisations de taxis catégorie 1. Actuellement, seules 4 sont fonctionnelles (en raison du faible nombre de clients et de la concurrence avec les transports informels).

Un groupement de communes est en cours de création entre la commune urbaine de Foum Zguid et la commune rurale d'Allougoum, il est appelé Trifia et vise le développement du transport public entre les territoires des deux communes. Un cahier des charges de ce partenariat est transmis pour avis au ministère de tutelle.

### III.3-Une offre d'habitat en mutation

### III.3.1- Une typologie d'habitat variée

#### ■ Une offre de logement équilibrée entre habitat rural et moderne

Le parc de logements principaux de la commune de Foug Zguid n'est ni véritablement celui d'une commune urbaine à proprement parlé, ni celui d'une commune rurale.

C'est une commune en transition urbaine qui présente une offre de logement équilibré entre habitat rural et moderne. Ses caractéristiques en matière d'habitat sont cependant relativement proches de la moyenne des communes urbaines de la Province qui affiche un taux d'habitat rural élevé au regard de la moyenne nationale.

Total Logement	Villa	Appart.	Maison marocaine traditionnelle	Maison marocaine moderne	Maison sommaire ou bidonville	Habitation de type rural	Autres
1513	4	3	161	511	48	670	116
100%	3,0%	2,0%	10,6%	33,8%	3,2%	44,3%	7,7%

Tableau 8: Typologie des logements de la commune (Source RGPH 2004)

Foug Zguid affiche un taux d'habitat rural (44%) légèrement supérieur à celui observé dans les communes urbaines de la Province (30%) Ce chiffre est toutefois largement inférieur à la part de cet habitat en zone rurale (85%). L'habitat sommaire reste cantonné à un niveau faible (3,2%).

La maison marocaine (traditionnelle ou moderne), qui est en général la catégorie d'habitat majoritaire dans les petites villes est bien représentée dans la commune (44%) et concerne les quartiers récents du centre (date de construction après 1975). Les appartements en résidence principale sont faiblement représentés (2%). Les rares villas habitées à l'année sont localisées dans un nombre restreint de lieux d'habitation.

#### ■ Une majorité de propriétaires occupants

La grande majorité des logements est occupée par des ménages propriétaires (76%) alors que les ménages locataires ne sont que 8%. Compte-tenu de sa fonction administrative, Foug Zguid comporte également près de 4% de logements de fonction.

#### ■ Un bon niveau d'équipement dans l'ensemble

Des efforts très importants ont été consentis pour développer la desserte en eau potable des logements qui est passée de 38% en 1994 à 96,5% en 2011. Le raccordement des logements au réseau d'électricité, qui était déjà bien engagé en 1994 avec un taux de raccordement de 79% des logements, s'est également encore amélioré pour atteindre 97% en 2011.

L'assainissement collectif, en revanche reste uniquement présent dans environ la moitié des logements du centre (voir chapitre V), les douars en étant entièrement dépourvus.

Grace à la présence du réseau d'eau potable, les logements présentent également un bon niveau d'équipement en sanitaire (73% disposent de WC et 71% de cuisine).

**Ces taux attestent de la mutation qui est en cours dans la commune de Foug Zguid.**

### III.4-Des fonctions urbaines encore très limitées

Le caractère urbain de la commune est encore peu développé : les fonctions généralement présentes dans une ville (administrative, commerciale, culturelle) apparaissent encore très limitée.

C'est essentiellement la fonction administrative qui remplit le rôle de locomotive en terme de dynamique urbaine et économique.

Les services financiers sont quasi inexistant à part la Poste (banques, agences de télécommunication...etc.).

Le commerce est peu diversifié et tourné majoritairement vers le secteur de l'alimentation de base (épicerie, artisanat, afin de satisfaire les besoins des habitants et des visiteurs de passage).

L'offre culturelle et de loisirs est très faible ce qui renforce le manque d'attractivité de la commune pour la jeunesse. La commune a réalisé quelques infrastructures qui sont cependant loin de répondre aux exigences d'une municipalité urbaine : Maison des jeunes, Dar Taliba, foyers féminins et un terrain de football.

La commune bénéficie enfin d'un patrimoine historique qui mériterait d'être valorisé par la collectivité publique et les associations locales.

### III.5- Une planification urbaine en décalage avec la réalité

La planification urbaine au Maroc repose sur deux principaux outils que sont, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et le Plan d'Aménagement (PA).

- Le SDAU a un caractère stratégique, il définit les orientations futures de développement urbain pour les agglomérations. La Province de Tata ne dispose pas de SDAU.
- Le Plan d'Aménagement a un caractère réglementaire concernant l'usage du sol pour la ville ou des secteurs urbains.

#### III.5.1- Un plan d'aménagement qui arrive à échéance

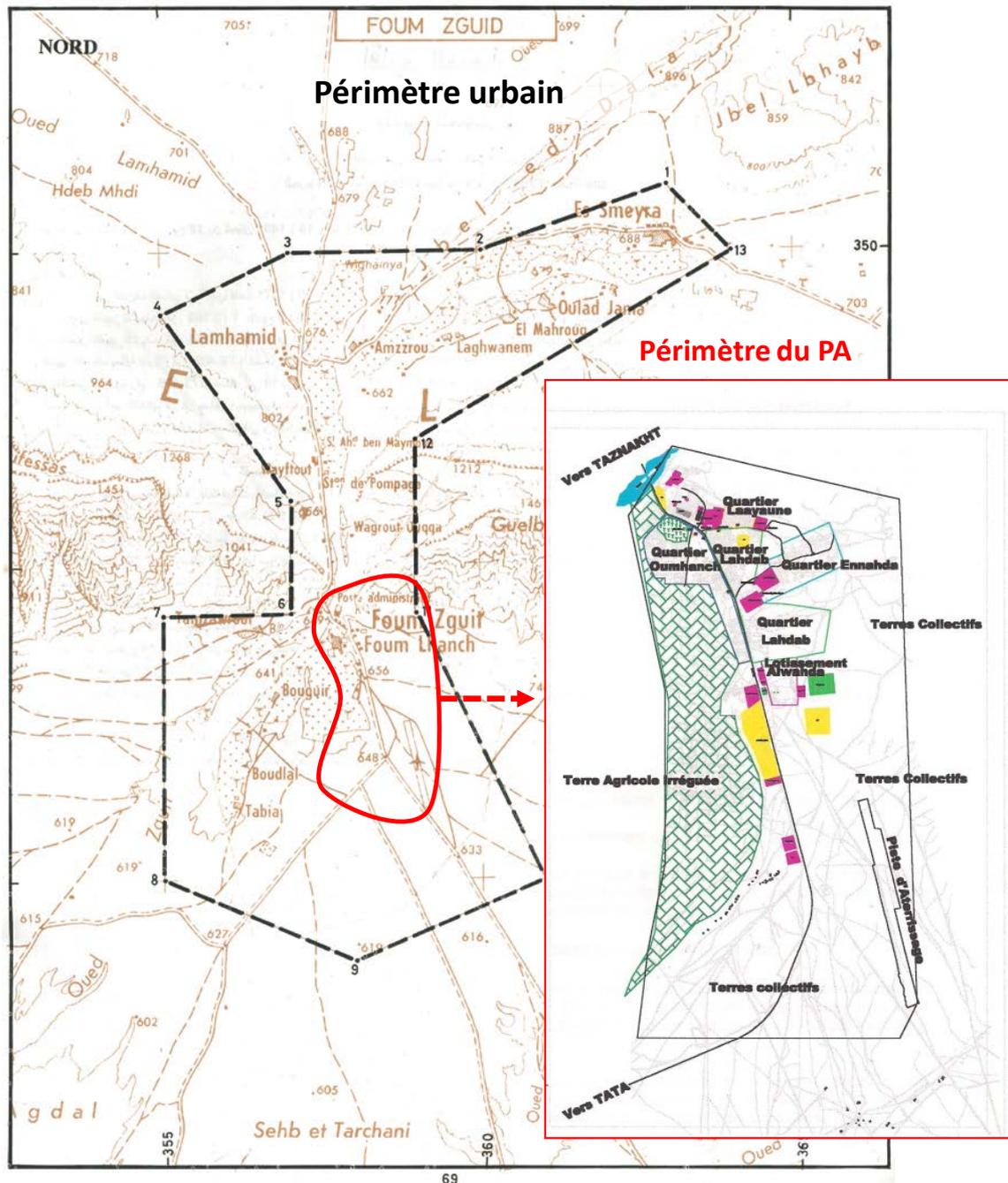
La commune urbaine de Foug Zguid dispose d'un plan d'aménagement qui présente cependant un certain nombre de décalages par rapport aux enjeux d'aménagement et de développement de la commune :

- **Le périmètre du Plan d'aménagement 2002-2012 est plus restreint que le périmètre urbain** : il ne concerne que les quartiers du centre alors que les douars, notamment Lamhamid, en font également partie (voir carte page suivante). Ceci pose des problèmes de légalité pour les aménagements nécessaires au sein du périmètre urbain non couverts par le document d'urbanisme réglementaire. Cela entrave également les choix d'aménagement urbain futur dans une perspective de mise à niveau et renforcement des équipements dans les centralités secondaires de la commune.
- **Les hypothèses démographiques ayant permis de définir la programmation urbaine dans la notice de présentation du PA se sont révélées inexactes** : Le projet urbain était basé sur un scénario de croissance démographique très optimiste (4,8% par an) qui aurait permis à la commune d'atteindre une taille de 10 000 habitants en 2010. A contrario, l'enquête SIC a révélé que Foug Zguid a perdu de la population depuis 1994 pour atteindre à peine 7 300 habitants en 2011. En conséquence, de nombreux aménagements programmés dans le PA n'ont jamais vu le jour.

De plus le Plan d'aménagement de la Commune urbaine de Foug Zguid homologué en 2002 arrive à expiration en 2012.

**Les études de révision du Plan d'aménagement doivent être relancées dès 2012 afin d'élaborer un nouveau plan mieux à même de répondre aux besoins de développement de la commune.**

**L'élaboration du PCD est donc l'occasion de travailler en partenariat avec l'Agence urbaine afin de mettre en cohérence la programmation des investissements communaux avec le futur document d'urbanisme réglementaire.**



Carte 5 : les périmètres réglementaires de Foug Zguid (Source : Agence urbaine de Guelmin)

### III.6-Conclusions

La commune de Foum Zguid comprend un centre de 2 100 habitants, un douar jouant le rôle de centre secondaire de 1 700 habitants et 13 petits douars qui se dépeuplent plus ou moins rapidement selon leur situation d'isolement.

La modernisation du centre mérite d'être poursuivie afin de renforcer son attractivité, notamment vis-à-vis des jeunes ménages (voiries et trottoirs, espaces verts, éclairage public, collecte des déchets, équipements sociaux-culturels...).

Le douar Lamhamid, véritable seconde centralité de la municipalité mérite d'être conforté par des aménagements structurants. Or ce renforcement est aujourd'hui bloqué par un plan d'aménagement dont les limites s'arrêtent aux portes du centre (malgré un périmètre urbain qui englobe tous les douars).

La situation d'isolement et la déprise démographique dont souffrent les petits douars en zone très rurale rendent les perspectives de développement difficiles.

Cependant, des efforts sont à poursuivre au niveau des infrastructures et des transports tant pour relier la commune aux villes voisines qu'au niveau de la desserte interne.

La révision du plan d'aménagement, dont le lancement est prévu d'ici la fin de l'année 2012, est une opportunité pour remettre à plat le projet urbain de la commune et mettre en cohérence la programmation municipale avec le zonage réglementaire.

## IV. Equipements et services sociaux-culturels

Dans la commune, la dispersion des douars et des lieux d'habitation oblige à la dispersion des équipements afin de développer les services de base aux habitants. Cette dispersion ne facilite pas la qualité du service.

### IV.1- Des services d'éducation assez développés

#### IV.1.1- Un niveau global de formation qui s'améliore

Le taux de la population ayant un niveau d'éducation équivalent au primaire/secondaire est passé de 54 % en 2004 à 58,1 % en 2011. Ces taux sont dans la moyenne de ce qui s'observe dans les municipalités urbaines de la Province de Tata.

Il existe, comme dans tout de pays, une inégalité dans le niveau d'éducation entre les hommes et les femmes, qui sont cependant plus faible que dans le supérieur (66,7 % des hommes contre 50,5% pour les femmes).

L'évolution de l'accès à l'éducation supérieure a été significative : En effet la part de la population ayant un niveau supérieur est passée de 3,6% en 2004 à 11,4 % en 2011. L'évolution chez les jeunes femmes a été particulièrement importante puisqu'elles n'étaient que 1,8% à avoir atteint un niveau d'étude supérieur en 2004 et elles sont plus de 8% en 2011.

	Part de la population avec un niveau préscolaire			Part de la population avec un niveau primaire ou secondaire			Part de la population avec un niveau supérieur		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
RGPH 2004	4,2%	0,3%	2,1%	65,8%	44,4%	54%	5,8%	1,8%	3,6%
SIC 2011				66,7 %	50,5%	58,1%	14,5%	8,3%	11,4%
Province Urbain (RGPH 2004)	5,4%	1,4%	3,3%	68,8%	47,3%	57,1%	7,6%	2,5%	4,8%

Tableau 9: niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune  
Source : RGPH 2004 et SIC 2011.

#### IV.1.2- Un préscolaire peu développé en zone rurale

Des « écoles » coraniques (Katatibs) sont ouvertes aux enfants dans six douars, elles jouent un rôle important dans la préparation des enfants à la scolarisation. On dénombre 146 enfants fréquentant ces Katatibs coraniques dont 69 filles (soit 47%).

Néanmoins, cet enseignement se fait généralement de manière traditionnelle sans enseignement pédagogique moderne. Les établissements, de même que les locaux utilisés ne sont pas adaptés et manquent d'équipements, de conditions hygiéniques, de sanitaires et d'espaces de jeux.

Seul le douar Smeira dispose d'une unité préscolaire moderne au sein de l'école centrale de Smeira. Quelques unités de « jardins d'enfants » ont été initiés dans les douars de Bouguir (2 unités) , Tamzaouroute (1 unité) , Lamhamid (2 unités) et Oulad Jamaa (1). Quatre unités existent au niveau du centre Foug Zguid : 1 au quartier Oum Lhanch (Al Moustakbal), à Lahdeb (Al Ajjal), au Bloc (Entraide nationale) et lotissement Al Wahda. Ces unités ne répondent pas souvent aux conditions et aux normes d'un jardin d'enfants à cause des locaux non adaptés, absence de jouets, absence d'espace de jeux et manque de pédagogie pour petits enfants.

Le nombre total d'enfants qu'accueillent ces unités est de 262 dont 144 filles soit 55% de la classe d'âge correspondante.

### IV.1.3- L'éducation primaire : un bon niveau d'équipement

#### ■ Une couverture scolaire primaire assez satisfaisante

La couverture scolaire est globalement satisfaisante puisqu'une bonne partie des douars disposent d'une école primaire. Les élèves de quelques douars se déplacent aux écoles des douars environnants sur des distances ne dépassant généralement pas les 2 km, c'est le cas d'Oulad Ghanem et Oulad Boukdir (annexe Amzrou), Tabia et Boudlal (école centrale Bouguir), Oulad Boukdir et Oulad Hammou (annexe Oulad Jamaa) et Ouagroute (école Fom Zguid).

La commune est dotée d'une école primaire au chef-lieu de la commune (école Fom Zguid), trois écoles centrales (Bouguir, Lamhamid et Smeira) et 4 annexes (Tamzaouroute, Ouayftoute, Amzrou et Oulad Jamaa).

Une autre école primaire pilote (Abou Bakr Razi), située au quartier Wahda au centre Fom Zguid, a été réalisée dans le cadre du programme d'urgence du MEN. Elle aurait dû ouvrir ses portes cette année (2011/2012), mais ne le sera qu'en 2012/2013.

Ces différentes écoles accueillent 1 240 élèves dont 561 filles soit un taux de près de 45 %. Ce taux de jeunes filles est encore plus faible dans les annexes d'Ouayftoute (20%) et Amzrou (33%).

Etablissements	Nb d'élèves		Total	Pourcentage des filles	Nb d'enseig	Nb de classes	Moy élèves/ classe	Moy élèves/ enseignant
	Filles	Garçons						
École Fom Zguid	190	232	422	45	14	14	30	30
Ecole centrale Iriqui/ Bouguir	45	43	88	51	6	6	15	15
Annexe Tamzaouroute	28	22	50	56	3	3	17	17
École centrale Lamhamid	113	136	249	45	10	10	25	25
Annexe Amzrou	32	59	91	33	5	5	18	18
Annexe Ouayftoute	3	10	13	20	1	2	7	13
École centrale Smeira	81	95	176	46	8	6	30	22
Annexe Oulad Jamaa	69	82	151	46	6	6	25	25
<b>Total</b>	<b>561</b>	<b>679</b>	<b>1240</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>24</b>	<b>23</b>

Tableau 10: Effectifs des élèves et enseignants du primaire (Source : Directeurs des écoles centrales et délégation éducation nationale, Tata, 2011)

#### ■ La qualité du service d'éducation primaire : des ressources humaines globalement suffisantes

La moyenne d'élèves/classe varie entre 13 et 30 élèves par enseignant. Les écoles qui connaissent un problème de sureffectif sont l'école Fom Zguid et l'école centrale Smeira qui ont une moyenne de 30 élèves/classe. Pour Fom Zguid, cette situation sera allégée à l'occasion de l'ouverture de l'école pilote Abou Bakr Razi à la rentrée scolaire 2012/2013.

L'école centrale Bouguir et les annexes Tamzaouroute, Ouayftoute et Amzrou ont une moyenne d'élèves par enseignant de moins de 20 élèves.

En termes de ressources humaines, si on ne constate pas de déficit par rapport aux classes programmés, on note néanmoins la pratique de classes multi-niveaux dans l'annexe de Tamzaouroute (3 enseignants pour 6 niveaux).

#### ■ Des écoles moyennement équipées

En dehors du centre de Foum Zguid, le niveau d'équipement des établissements scolaires est moyen pour une municipalité urbaine:

- Toutes les écoles sont raccordées à l'électricité et sont dotées de sanitaires mais 2 écoles sur 8 ne disposent pas d'eau courante ;
- Seulement la moitié des établissements dispose de cantines scolaires.
- En revanche, les équipements liés à la lecture et à la culture sont inexistants : aucune école ne dispose d'une bibliothèque, d'une salle multimédia ou polyvalente.
- Enfin, on dénote une absence ou l'insuffisance des logements de fonction, ce qui n'encourage pas les enseignants à s'installer sur place.

Ces infrastructures scolaires et leurs mobiliers (tables, tableaux...) sont très dégradés avec dans certains cas des fuites d'eau dans les toitures et des fenêtres brisées. Il n'existe pas de service d'entretien des classes et des toilettes ni d'espaces verts.

Le mode de construction en préfabriqué adopté pour la quasi-totalité de ces écoles, n'est pas adapté aux conditions climatiques de la zone en raison de sa faible capacité d'isolement (chaud l'été et très froid l'hiver).

### IV.1.4- L'éducation secondaire : une représentation féminine satisfaisante

#### ■ Le Collège

La commune urbaine de Foum Zguid, dispose d'un collège situé à la sortie du centre, dans la direction de Tata. Il est raccordé à l'eau et à l'électricité, dispose de sanitaires de terrain de sport et d'un internat avec une capacité d'accueil de 120 élèves.

Une Dar Taliba et Dar Talib sont également implantées au centre de Foum Zguid, avec une capacité de 120 élèves chacune.

Le collège accueille 718 élèves dont 43 % de filles. Il connaît un problème de sureffectif avec une moyenne de 38 élèves par classe. La proportion des filles est proche à celle du primaire qui est de 45%.

**Ce chiffre montre que les filles ne quittent pas le cursus scolaire à la fin du primaire, à l'inverse de qui est constaté dans toutes les communes rurales du cercle de Foum Zguid.**

#### ■ Un niveau de poursuite des études secondaires assez satisfaisant

Durant l'année 2010/2011, sur un effectif total de 181 élèves (dont 93 filles) ayant réussi en 6<sup>ème</sup> année, 177 (dont 90 filles soit 51%) se sont inscrits en première année du collège soit un taux de 98%. Ce chiffre dépasse de loin la situation observée dans les communes rurales du cercle de Foum Zguid où l'on constate un arrêt des études à la fin du primaire pour une majorité des élèves, en particulier les filles.

## ■ Le Lycée : un équipement majeur mais posant des problèmes d'accessibilité

Le lycée Ibn Khaldoun, accueille les élèves de la commune urbaine de Foug Zguid et ceux des communes Allougoum et Tlita qui ont réussi leur troisième année au collège Imam Ghazali d'Allougoum. Le nombre d'élèves inscrits est de 640 dont 304 filles soit 47.5%, ce qui montre que les filles réussissent mieux leurs études secondaires, puisque ce taux n'était que de 43% au collège.

Les filières existantes au lycée (2<sup>ème</sup> année Bac) sont limitées aux lettres, sciences humaines et sciences de la vie et de la terre. Les élèves souhaitant continuer sur les autres filières (économie, mathématiques...) doivent s'inscrire au lycée de Tata et bénéficier d'une bourse d'internat.

Il est à noter qu'un minibus de 14 places a été mobilisé par la commune, pour assurer le transport scolaire entre les douars éloignés d'Oulad Hlal et Mhamid au collège et lycée de Foug Zguid, néanmoins cette expérience s'est arrêtée, du fait que les parents préfèrent que leurs enfants aillent en vélo au lieu de payer la redevance mensuelle de 50 dithams, de même que s'est posé le problème de procédure d'acquisition de l'assurance du véhicule.

**La dispersion des douars dans la commune pose des problèmes d'éloignement et d'accès à cet équipement essentiel qu'est le lycée : en effet, certains élèves habitant les douars les plus éloignés (Lmahroug, Oulad Jamaa, Oulad Hammou ou Smeira) se trouvent à plus de 10km du collège et ne disposent pas de transport scolaire.**

**Ils se déplacent en général en vélo sur la route ce qui comporte des risques importants.**

**Les élèves de ces douars se trouvent particulièrement handicapés en période de crue lorsque les routes et les accès sont interrompus (interruption des études).**

### IV.1.5- Les indicateurs de performance de l'enseignement

Tous les enfants en âge de scolarité (6/11ans) ont été inscrits au terme de l'année scolaire 2011/2012, soit un taux de scolarisation de 100%.

Cette scolarisation enregistre une évolution importante passant de 59,49 % en 1994 à 100% en 2011. Elle a été plus remarquable pour les filles dont le taux est passé pour la même période de 42,45% à 100%.

Commune	taux de scolarisation des garçons	taux de scolarisation des filles	Taux de scolarisation global
<b>RGPH 1994</b>	82,66%	42,45%	<b>59,49%</b>
<b>SIC 2011</b>	<b>100%</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Tableau 11: Evolution du taux de scolarisation par classe d'âge Source : RGPH 1994 et SIC 2011

Le taux d'abandon scolaire des élèves au niveau du primaire est très faible, en effet pour l'année scolaire 2011/2012, sur un effectif total d'élèves inscrits de 1256 (dont 570 filles soit près de 45%), le nombre total d'abandons est de 4 (dont 1 fille), soit un taux d'abandon total de 0,41% (0,44% pour les garçons 0.2 % pour les filles).

Le taux d'abandon au collège est beaucoup plus élevé, en effet en mai 2011 sur un effectif total inscrits de 762 élèves (dont 325 filles soit 43%), le nombre total d'abandon est de 19 soit un taux d'abandon de 2.5%. Le nombre de filles ayant abandonné est de 5 soit un taux

d'abandon au milieu des filles de 1,54% plus faible que celui des garçons qui est de 3,2% (14 abandons).

Au niveau du lycée, le nombre total d'abandon inscrits au titre de l'année 2010/2011 est de 25 élèves sur un effectif total de 640, soit un taux d'abandon de 3,9% (3% pour les filles contre 4.8% pour les garçons)

	Taux d'abandon scolaire au primaire	Taux d'abandon scolaire au primaire	Taux d'abandon total	Taux d'abandon scolaire au Secondaire	Taux d'abandon scolaire au Secondaire	Taux d'abandon total au collège
	Filles	Garçons		Filles	(Garçons)	
<b>2010/2011 (mai)</b>	0,88%	0%	0,41%	1,54%	3,2%	<b>2,5%</b>
<b>2011/2012 (au mois de novembre)</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,44%</b>	<b>0,41%</b>	-	-	

Tableau 12: Taux d'abandon scolaire à Foug Zguid Source : Délégation éducation nationale Tata (2010/2011), écoles centrales commune Foug Zguid (2011/2012).

#### IV.1.6- .Les efforts d'investissements dans le secteur

En matière d'investissement, on note très peu d'interventions de la part du conseil communal et du tissu associatif, les principales actions sont celles inscrites dans le cadre du programme d'urgence mené par le ministère de l'éducation nationale :

- Travaux de construction de l'école primaire Abou Baker Erazi au centre Foug Zguid, achevé en 2010 (non encore ouverte).
- Travaux d'extension du lycée Ibn Khaldoun, achevé en 2010, sur un budget de 8.618.112 ,00 DH.
- Construction de l'internat du lycée Ibn Khaldoun, démarrage des travaux prévu en 2012, pour un montant de 4,5 millions DH.

#### IV.1.7- Un dynamique associative limité dans le secteur éducatif

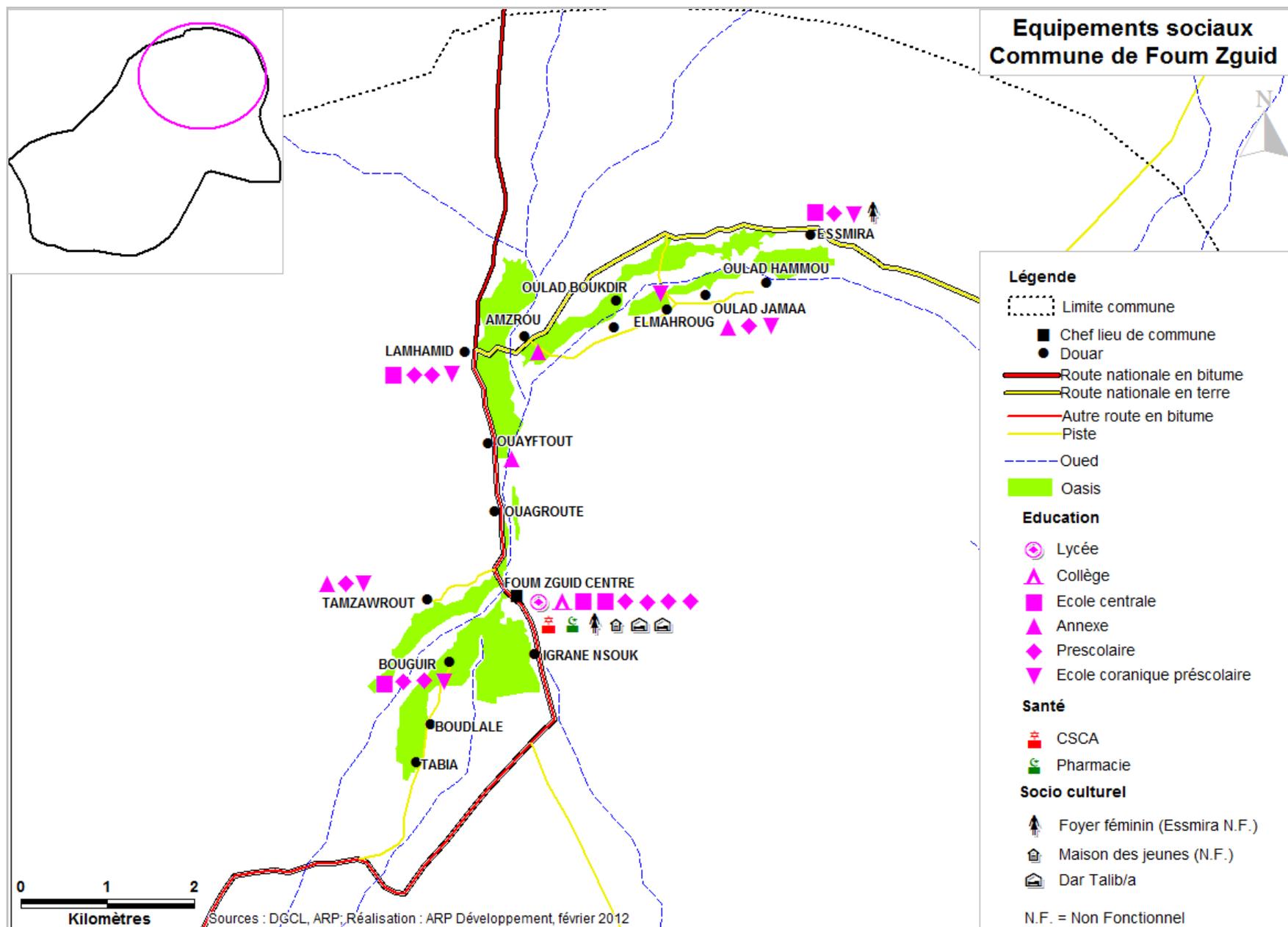
Les associations de parents d'élèves sont actives au niveau de l'école primaire de Foug Zguid, les deux écoles centrales de Bouguir et Smeira et le collège Foug Zguid. Une association « école réussie » (Annajah) est mise en place dans les écoles primaires de Foug Zguid, Lamhamid, Smeira, Oulad Jamaa et le collège Foug Zguid. Ce dernier dispose également d'un club environnement. Ces associations présidées par les directeurs d'écoles, bénéficient d'une subvention du MEN de l'ordre de 50 000 DH, pour réaliser des actions d'aménagement ou d'acquisition de matériels de bureautique et informatique, prédéfinies dans un contrat programme.

Il existe aussi des coopératives scolaires au niveau de l'école Foug Zguid, des écoles centrales Bouguir, Lamhamid et Smira ainsi que dans l'annexe de Tamzaouroute. Elles organisent des activités environnementales, culturelles, artistiques, sportives et d'amélioration de l'environnement scolaire.

On note également une implication relative, de quelques associations dans les activités parascolaires, c'est le cas notamment de l'école centrale de Bouguir où des activités culturelles (théâtre, musique..) et sportives sont organisées en faveur des élèves.

D'une manière générale, le conseil communal et le tissu associatif s'impliquent peu dans le secteur scolaire, dans l'objectif d'améliorer les conditions et la qualité de l'enseignement des différents établissements scolaires.

Carte 6: Localisation des équipements sociaux de la commune



## IV.2- Les services de santé : un besoin de renforcement

### IV.2.1- Un faible niveau d'équipement

La commune urbaine de Foum Zguid dispose d'un centre de santé urbain avec salle d'accouchement (CSUA) d'une capacité de 25 lits.

Type d'infrastructure	Quartier	Nb de médecins	Nn de personnels		Nb de Sage femmes	Ambulances	Nb de lits
			Infirmiers	Infirmières			
CSUA	administratif	1	4	0	1	2	25

Tableau 13: Caractéristiques des infrastructures de santé (Source : Enquête de terrain, 2011)

#### ■ Une couverture sanitaire très insuffisante

Près deux tiers de la population (65%) se trouvent hors du rayon de couverture sanitaire de 5 km : il s'agit notamment de Lamhamid et de tous les douars d'Oulad Hlal.

Distance entre les douars et l'unité sanitaire	Part de la population concernée
Moins de 3 Km	35%
Entre 3 et 5 Km	5%
Plus de 5 Km	60%

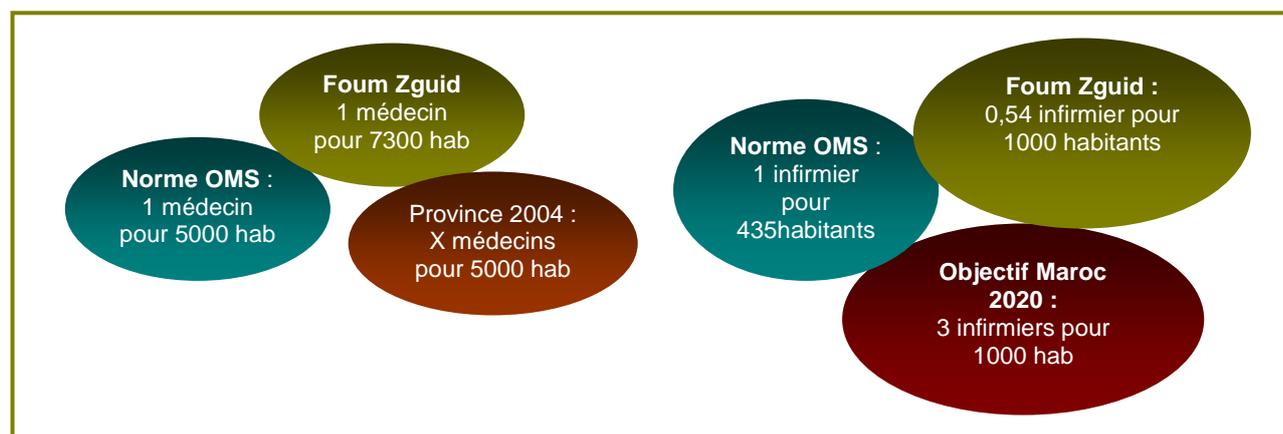
Tableau 14: Rayon de couverture sanitaire (Source : enquête SIC 2011)

L'absence de moyens de transport en zone rurale, constitue une contrainte majeure pour accéder au centre de santé de Foum Zguid, notamment pour les situations d'urgence telles que les accouchements et les morsures de serpents et scorpions.

### IV.2.2- Un manque de personnel médical et paramédical

Le CSUA de Foum Zguid est encadré par un seul médecin, ce qui est insuffisant pour une population de près de 7300 habitants. De plus, le centre de santé reçoit également les malades des communes rurales voisines d'Allougoum et Tlite (dont les centres de santé ne disposent pas de médecin).

**La commune de Foum Zguid est à ce titre encore loin de la norme de l'OMS qui est de 1 médecin pour 5 000 habitants.** En matière de personnel paramédical, le centre dispose de 4 infirmiers et d'une sage-femme, soit un ratio quatre fois inférieur aux normes de l'OMS et des objectifs du Maroc.



Les services offerts par le centre de santé se limitent aux consultations, aux premiers soins, aux programmes de vaccination des enfants, au suivi pré natal et à des campagnes sanitaires par le moyen des unités mobiles. Les maladies les plus fréquentes au sein du territoire de la commune sont : les maladies sexuellement transmissibles, les maladies chroniques (diabète, tension artérielle, insuffisance rénale), les rhumatismes, les diarrhées et l'asthme.

Face à l'insuffisance du personnel médical, beaucoup de malades se trouvent dans l'obligation d'aller à l'hôpital provincial de Tata qui lui-même ne dispose de spécialistes. Certains malades doivent rendre aux hôpitaux provinciaux ou aux cliniques privées d'Agadir et d'Ouarzazate ce qui génère des frais très élevés pour les habitants dont la majeure partie ne dispose pas d'assurance maladie.

### ■ **Des carences en matière de service de santé de la femme**

Le nombre de femmes en âge de procréation est de 2 237, soit près de 58 % de la population féminine, dont 74% vivent dans les douars. Elles sont par conséquent éloignées du seul centre de santé de la commune. Le nombre de femmes enceintes bénéficiant d'un suivi prénatal au niveau du centre de santé est de 278.

Sur les 228 naissances déclarées en 2011, on dénombre 120 naissances ayant lieu dans un lieu contrôlé médicalement (salle d'accouchement de Foum Zguid ou d'autres hôpitaux public ou privés) soit uniquement 53%.

La commune dispose de près de 8 sages-femmes « traditionnelles » (sans formation qualifiante) particulièrement dans les douars d'Oum Lhanch (1), Tamzaouroute (4), Ouagrout (2) et Ouayftoute (1).

### ■ **Un service de santé de l'enfant en deçà des besoins**

Au titre de l'année 2011, aucun décès n'a été enregistré pour les enfants de moins de 5 ans. Cependant, les enfants de moins de 5 ans sont fortement touchés par les maladies diarrhéiques : le CSUA a enregistré 480 cas soit 65 % de l'effectif total au cours de l'année 2011. Ces chiffres sont vraisemblablement sous-estimés puisque 60 % de la population n'accède pas facilement au CSUA de Foum Zguid (car habitant dans les douars localisés à plus de 5 km du centre de santé). Ces maladies diarrhéiques sont principalement causées par le manque d'hygiène et seraient en corrélation avec la qualité de l'eau, notamment dans les douars non gérés par l'ONEP. Les populations sont exposées au risque de contamination de leurs eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées évacuées par fosses septiques.

En termes de vaccins, selon les services de santé de Foum Zguid, le nombre d'enfants moins de 11 mois qui bénéficient de la totalité des vaccins obligatoires (BCG, DTCP et VAR), est de 204 dont 86 filles.

### ■ **Une prise en charge des handicapés par le tissu associatif**

Le nombre total des enfants handicapés est de 167 en 2011 (SIC), dont 68 cas moteurs, 44 de surdité, 38 mental et 17 souffrant de multiples handicaps. Il existe trois associations qui s'intéressent aux personnes à besoin spécifiques : l'association Chifaa au douar Lamhamid, Al Amal à Oulad Jamaa et Al Karama à Foum Zguid. La commune ne dispose pas d'un

centre d'accueil pour ces personnes à besoins spécifiques, de même qu'il y'a très peu d'activités organisées en leur faveur.

### **IV.2.3- Un manque cruel de moyens pour une commune urbaine**

Les équipements et moyens du CSUA apparaissent largement en deçà des besoins de la population de Foug Zguid et des communes voisines (Allougoum et Tlite) qui en sollicitent fortement les services.

De plus, les moyens de mobilité sont également insuffisants : la commune ne dispose que de deux ambulances, ce qui ne permet pas de couvrir les besoins d'une commune urbaine qui comporte une zone rurale vaste avec 15 douars.

De plus l'ambulance du CSUA est réservée pour le transport des femmes en situation d'accouchement. Les frais de transport pour l'utilisation de l'ambulance communale (1dh/km) dépassent les moyens de beaucoup de familles, surtout lorsqu'il s'agit de se déplacer vers les hôpitaux de Tata, Ouarzazate ou Agadir.

Il est à noter que les services de la protection civile, disposent également d'une ambulance.

**Le renforcement de la qualité du service de santé offert au niveau de toutes les zones d'habitation de la commune est considéré par les habitants comme une priorité et un enjeu majeur pour l'avenir.**

### **IV.2.4- Une absence de perspectives d'investissements dans le secteur**

Il n'existe à l'heure actuelle aucun projet d'investissement dans le secteur de santé, aussi bien par le département ministériel que par la commune.

## **IV.3- Des équipements socioculturel et sportifs à développer**

### **IV.3.1- La faiblesse des infrastructures socioculturelles et sportives**

La commune a déployé quelques efforts pour se doter en infrastructures socioculturelles et sportives mais le niveau d'équipement reste très faible pour une commune à caractère urbain.

Elle dispose uniquement aujourd'hui des équipements suivants :

- Deux foyers féminins situés dans le centre (quartier administratif) et dans le douar Essmira
- Deux Dars Taliba dans le centre (quartier administratif) ;
- Un terrain de sport

**La commune dispose également d'une Maison des jeunes, située dans le centre, qui n'est pas encore fonctionnelle pour les raisons suivantes :** Le choix de la structure de gestion de l'infrastructure n'a pas été effectué (association ou commune). Il n'existe pas de convention dans ce sens entre le conseil provincial et la commune urbaine. L'équipement souffre également d'un manque de ressources humaines à affecter à sa gestion. L'aménagement intérieur de la Maison devrait en principe être pris en charge par le département du sport (de même l'acquisition de livres pour la bibliothèque) mais rien n'a été fait depuis plus de 2 ans.

### **IV.3.2- Les efforts d'investissement dans le secteur : un manque de moyens**

Les investissements en matière d'équipements sociaux culturels sont limités par la faiblesse des moyens communaux et l'importance des priorités d'équipements dans d'autres secteurs de base (eau, routes, santé...)

## IV.4- Conclusions

**Foum Zguid est une commune relativement bien équipée au niveau des infrastructures scolaires ce qui se traduit par un taux élevé de scolarisation, notamment des filles.**

Des efforts doivent cependant être poursuivis de façon à répondre aux quelques faiblesses persistante du système :

- l'insuffisance du préscolaire qui ne permet de scolariser que 55 % de la classe d'âge concernée ;
- l'éloignement du collège et lycée par rapport à la zone rurale et l'absence de transport scolaire pour compenser cet éloignement ;
- des niveaux d'équipements à améliorer dans les établissements primaires ;
- une faible implication des acteurs notamment le conseil communal et le tissu associatif dans les questions de l'éducation.

**L'offre de service de santé de Foum Zguid reste également en deçà des besoins de sa population et des normes de l'OMS en matière de santé.**

De par sa situation relativement isolée à l'extrémité Est de la commune et la faiblesse des moyens de transports vers l'extérieur, Foum Zguid mériterait de jouer un rôle important en matière de service de santé pour les communes rurales voisines.

Parmi les principales carences, il est nécessaire de souligner :

- une faiblesse aigue en matière de ressources humaines (1 seul médecin, 4 infirmiers et une seule sage-femme) pour près de 7000 habitants, sans compter les habitants des communes rurales voisines de Tlite et d'Allougoum ;
- un manque de matériels et des équipements
- l'insuffisance des moyens de locomotion, et seulement deux ambulances (1 communale et 1 du ministère de la santé) qui restent difficilement mobilisables pour les douars éloignés.

**Enfin l'offre d'équipement socio-culturel est quasiment inexistante ce qui participe au manque d'attractivité de la commune pour la jeunesse.**

## V. Environnement et réseaux (eau et énergie)

Foum Zguid présente un niveau d'équipement satisfaisant en matière de desserte par les réseaux d'eau potable et d'électricité. Les efforts sont à poursuivre dans le domaine de la qualité des services offerts aux populations.

### V.1- Une bonne desserte en eau potable mais des problèmes de qualité

#### V.1.1- Un accès satisfaisant à l'eau domestique

Le centre de Foum Zguid et la totalité des douars de la commune urbaine, sont équipés d'un réseau collectif de distribution d'eau. Le taux global de branchement individuel est de 96,5 %. Il est de 97,5% dans le centre urbain et de 96% dans secteurs ruraux de la commune.

Commune	Ménages de la commune	Nb de quartiers et douars desservis	Nb de ménages raccordés au réseau d'eau courante	Taux debranchement
Centre Foum Zguid	397	7/7	387	97,5%
Zone rurale (les douars)	894	15/15	859	96 %
Ensemble de la Commune	1 291	22/22	1 246	96,5%

Tableau 15 : Taux de branchement individuel (source : SIC 2011)

Les efforts d'investissement dans le secteur de l'eau durant les six dernières années, ont permis de faire évoluer le taux d'accès à l'eau domestique de 83,5% en 2004 à 96,5% en 2011.

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	37,58 %	83,5%	96,5%

Tableau 16: Evolution du taux d'accès à l'eau domestique (Source : RGPH et SIC 2011)

La question de l'eau domestique figure parmi les premières priorités soulevées lors des ateliers participatifs tenus au niveau des douars. Les principaux problèmes constatés concernent l'insuffisance de la ressource en eau (coupures), la mauvaise gestion des réseaux et la qualité de l'eau au robinet (salinité croissante).

#### V.1.2- La qualité de l'eau : un souci majeur pour la population

En dehors des douars Lamhamid et Smeira, la population a accès à une eau à forte teneur en sel qui n'est pas utilisée pour la consommation, mais uniquement pour les tâches ménagères. L'eau de consommation est achetée chez des particuliers du douar Lamhamid qui dispose d'une eau relativement moins chargée.

L'eau est vendue au moyen de citerne tractée d'un volume de 2 à 4 m3 au prix de 10 centimes par 5 litres, soit un prix moyen de 20 dirhams le m3 soit près de 8 fois le tarif appliqué par l'ONEP.

Ce problème de salinité se pose de façon aigue au niveau de certains douars d'Oulad Hlal, notamment Oulad Boukdir, Oulad Hammou et Lmahroug.

L'absence de réseau d'assainissement dans la totalité des douars, vient amplifier cette problématique de la qualité de l'eau. En effet il existe des risques importants de contamination des eaux souterraines par les infiltrations des eaux usées évacuées dans les fosses septiques individuelles.

Il n'existe pas d'analyses régulières de la qualité des eaux et d'opérations de traitement des eaux avant leur distribution en dehors du réseau géré par l'ONEP (centre et douars environnants).

### **V.1.3- Des perspectives inquiétantes pour l'avenir**

La gestion des réseaux d'eau domestique est assurée par l'ONEP au centre de Foug Zguid et dans les douars de Tamzaouroute, Tabia, Boudlal, Bouguir, Ouagroute et Igrane Nsouk. Ailleurs cette gestion est assurée par les associations des douars.

Pour le centre, l'ONEP exploite un forage et un puits creusés au niveau des alluvions de l'Oued Zguid (débit équipé de 12.5 l/s). Le volume annuel produit en 2010 est de 197 400 m<sup>3</sup>.

Les ressources en eau sont déjà surexploitées par les nombreux prélèvements dédiés à l'activité agricole qui sont réalisés dans la nappe à l'amont de Foug Zguid (la Feija). Elles ne pourront vraisemblablement pas faire face à des besoins en eau supplémentaires dans l'avenir.

### **V.1.4- Des efforts d'investissement qui ne résolvent pas la question de la qualité des eaux**

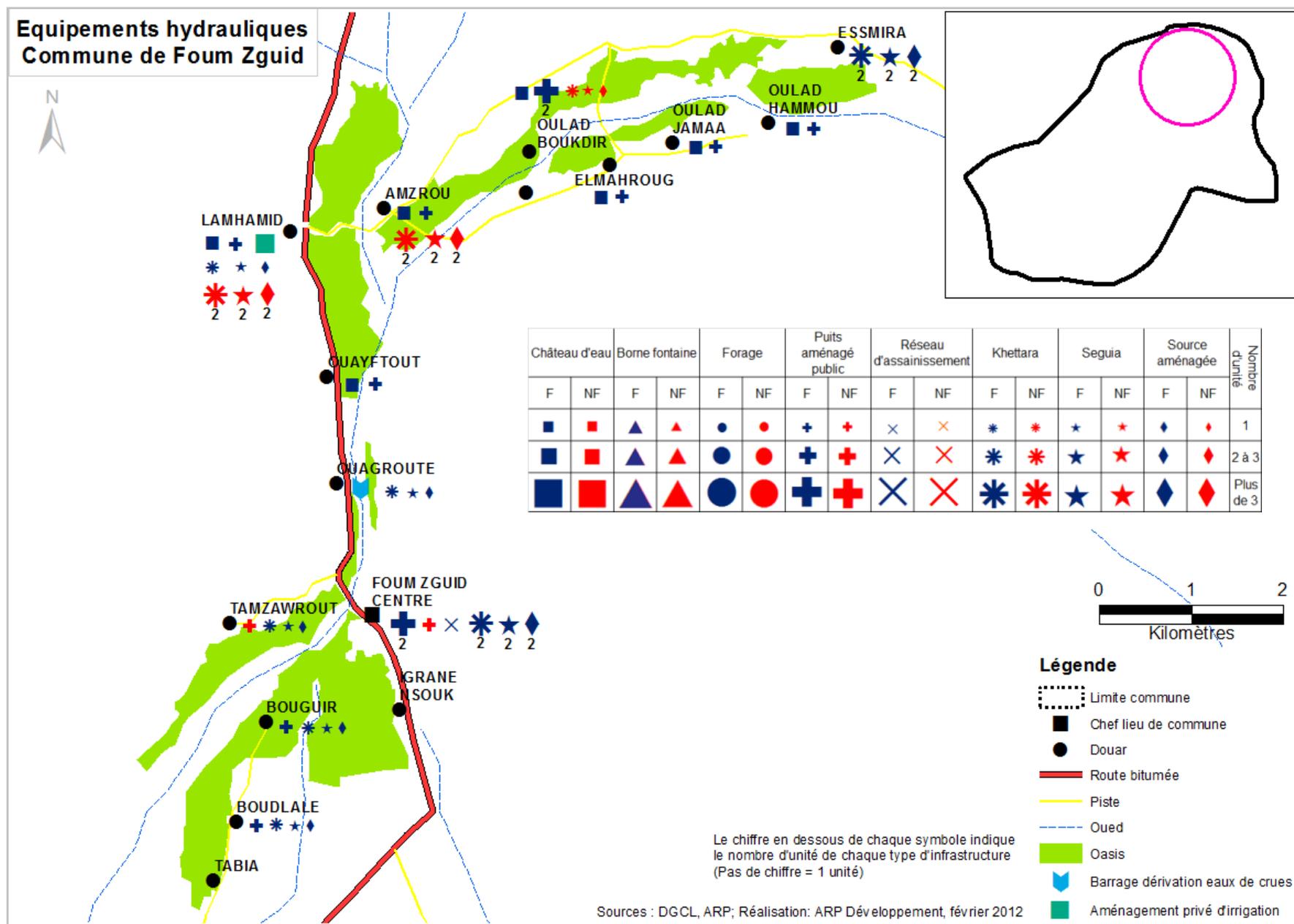
Deux projets visant l'amélioration de l'accès des populations à l'eau domestique, ont été réalisés durant les dernières années dans le cadre de l'INDH :

- Des conduites de distribution du réseau ont été réalisées au douar Lamhamid (2006), en partenariat avec l'association Annakhil ;
- Le puits alimentant le douar Oulad Jamaa a été équipé pour fournir de l'eau domestique (électropompe) en partenariat avec l'association Oulad Jamaa en 2010

Dans le cadre de son plan d'action 2012, l'ONEP prévoit de réaliser les projets suivants :

- Construction d'un réservoir semi-enterré d'un volume de 500 m<sup>3</sup> ;
- Rééquipement de la station de pompage 447/72 et réhabilitation des anti-béliers des stations de pompage du centre ;
- Réhabilitation du réservoir d'eau existant.

Carte 7: Localisation des infrastructures hydrauliques



## V.2- L'assainissement et la gestion des déchets limités au centre Foug Zguid

### V.2.1- Un raccordement au réseau d'assainissement encore limité

Le centre de Foug Zguid est équipé d'un réseau d'assainissement liquide et d'une station d'épuration des eaux usées gérés par l'ONEP. Ce réseau d'assainissement ne bénéficie pas aux autres douars pourtant desservis par le réseau d'eau domestique de l'ONEP (Tabia, Boudlal, Bouguir, Tamzaouroute, Ouagroute et Ouayftoute).

Dans le centre de Foug Zguid, le taux de raccordement au réseau d'assainissement n'est que de 50,9%. Ceci s'explique par le fait que certains quartiers ne sont que partiellement couverts par le réseau d'assainissement, tels que Nahda et Makhzen. De plus les coûts élevés de raccordement, qui dépassent les moyens financiers de beaucoup de ménages du centre, ont freiné le développement des raccordements.

La station de traitement des eaux usées de Foug Zguid, a été mise en place en 2008, elle est de type lagunage naturel et elle est dimensionnée pour un débit de 210 m3/jour.

Les habitants des douars de la commune, utilisent des fosses septiques individuelles en vue d'évacuer les eaux usées produites par le ménage. Les puits d'eau utilisés pour l'alimentation des habitations en eau domestique, sont ainsi exposés au risque de contamination par les infiltrations provenant de ces fosses septiques.

	Ménages de la commune	Nb de quartiers et douars desservis	Nb de ménages raccordés au réseau d'assainissement	Taux de raccordement
<b>Centre Foug Zguid</b>	397	7/7	202	<b>50,9%</b>
<b>Zone rurale (les douars)</b>	894	0/15	0	<b>0%</b>
<b>Territoire de la commune</b>	<b>1291</b>	<b>7/22</b>	<b>202</b>	<b>15,65%</b>

Tableau 17: Taux de raccordement au réseau d'assainissement (source : SIC 2011)

Pour ce qui est des quartiers du centre, seuls deux quartiers dépassent un taux de raccordement de 50 % : le Bloc (87,72%) et Al Wahda (60%) Les quartiers Nahda, Lahdeb et Oum Lhanch ont des taux entre 40 et 50%, alors que les quartiers Douar Makhzen et administratif ont des taux les plus faibles avec respectivement 29% et 25%.

Quartiers	Nombre de ménages du quartier	Nb de ménages raccordés au réseau	Taux de raccordement
<b>Douar Lmakhzen</b>	14	4	<b>28,6%</b>
<b>Quartier administratif</b>	16	4	<b>25%</b>
<b>Quartier Bloc</b>	57	50	<b>87,7%</b>
<b>Quartier Annahda</b>	101	48	<b>47,5%</b>
<b>Quartier Lahdeb</b>	115	54	<b>47%</b>
<b>Quartier Wahda</b>	25	15	<b>60%</b>
<b>Douar Oum Lhanch</b>	69	27	<b>39%</b>
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>202</b>	<b>51%</b>

Tableau 18: Raccordement des quartiers au réseau d'assainissement (source : SIC 2011)

La station de traitement des eaux usées, placée à proximité des douars Tabia, Boudlal et Bouguir, constitue une source de gêne et porte préjudice aux habitants de ces douars (mauvaises odeurs, moustiques, allergies...).

### **V.2.2- Un service de collecte et d'élimination des déchets à renforcer**

La commune urbaine dispose d'un service de collecte des déchets solides dont le rayon d'intervention est limité au centre de Foum Zguid. Ce service est assuré par un seul camion benne avec un chauffeur et 3 agents. Ce dispositif est insuffisant pour l'ensemble des habitations du quartier du centre.

Un dépôt municipal est situé à 5 km du centre à gauche de la route menant de Foum Zguid à Tata. Ce dépôt n'est pas contrôlé et les amas d'ordures sont incinérés de manière aléatoire.

Aucun douar ne dispose d'un système de collecte des déchets solides : cette gestion se fait de manière aléatoire. Certains douars s'organisent pour procéder régulièrement au brûlage des déchets amassés. Dans d'autres douars, les déchets sont évacués vers des dépôts sauvages dans les lits des oueds ou des foies près des habitations ce qui constitue une source de pollution qui menace le cheptel, les enfants et la nappe souterraine.

Il n'existe pas d'initiatives de la part du tissu associatif pour remédier, même de manière partielle, à ce problème environnemental.

### **V.2.3- Des efforts d'investissements faibles**

Très peu d'investissement sont programmés en matière d'assainissement liquide et de gestion des déchets solides. Les seuls projets programmés pour 2012, concernent la station d'épuration des eaux usées :

- Remise en état des STEP
- Dispositifs de récupération de l'eau (système d'arrosage et alimentation en eau à partir des stations d'épuration) ;

## V.3- Un bon niveau d'électrification

### V.3.1- Une forte évolution du taux d'électrification

Grâce aux programmes d'électrification menés par l'Etat et la commune, le taux d'électrification de la commune urbaine de Foug Zguid est passé de 80,4 % en 2004 à 97% en 2011.

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
<b>Commune</b>	<b>78,57%</b>	<b>80,4%</b>	<b>97%</b>

Tableau 19: Evolution du taux d'électrification communal (Source : RGPH 1994 et 2004 ; SIC 2011)

Les taux d'électrification en milieu urbain et rural sont équivalents, ils sont respectivement de 97% et 96,7%, ce qui montre l'importance des investissements effectués, en particulier dans la zone rurale de la commune.

Commune	Ménages de la commune	Nb de quartiers et douars desservis	Nb de ménages raccordés au réseau électrique	Taux d'électrification
<b>Centre</b>	397	7/7	385	<b>97%</b>
<b>Douars</b>	894	15/15	866	<b>96,7 %</b>
<b>Commune</b>	<b>1291</b>	<b>22/22</b>	<b>1251</b>	<b>96,9%</b>

Tableau 20: Taux d'électrification des secteurs de la commune (Source : SIC 2011)

### V.3.2- Un niveau de service à améliorer

Les principaux problèmes soulevés par la population lors des ateliers participatifs ont trait au niveau de service qui est parfois insuffisant (voir tableau détaillé en annexe) :

- Un éclairage public souvent défaillant et avec une durée de fonctionnement limitée à minuit pour les douars de la zone rurale de la commune ;
- Des coupures d'électricité fréquentes ;
- Une absence de recours à l'énergie solaire (éclairage public et pompage eau domestique) dans les douars isolés qui pourrait palier aux défaillances du réseau ;
- Des problèmes de sécurité (douars Essmira) ;
- Un coût généralement trop élevé pour les populations qui sont très démunies.

## V.4- Conclusions

**Des investissements très importants ont été réalisés au cours des 10 dernières années en matière de desserte par les réseaux pour améliorer la qualité de vie des habitants de Foum Zguid.**

**L'accès à l'eau domestique a atteint un taux de 96,5%** ce qui représente un progrès considérable pour une commune au caractère encore très rural. Néanmoins ce taux élevé est à nuancer à cause de la faible qualité de l'eau (salinité élevée) aussi bien dans le centre urbain géré par l'ONEP que dans la zone rurale (excepté Lamhamid). Face à cette situation, les habitants sont contraints de procéder à l'achat d'eau potable auprès de particuliers (Lamhamid) à des prix 5 fois plus élevés que ceux de l'ONEP.

En matière d'électrification, la commune présente un très bon niveau de desserte (97% en 2011). Néanmoins certains problèmes persistent, comme la faiblesse de l'éclairage public et l'instabilité de la tension du courant électrique.

**En matière d'assainissement liquide**, il n'existe pas de réseau collectif dans la zone rurale de la commune, y compris les douars desservis par le réseau d'eau de l'ONEP. Les habitants utilisent des fosses septiques individuelles pour évacuer les eaux usées, ce qui représente un risque potentiel de contamination des ressources en eau souterraines utilisées comme eau courante pour les habitations. Le réseau d'assainissement du centre ne touche quant à lui que près de la moitié des ménages du chef-lieu de commune.

L'abattoir municipal, situé à proximité du centre, n'est pas raccordé au réseau d'assainissement. Il constitue une source de pollution pour les quartiers environnants, notamment Bloc et Annahda.

**Le service de collecte des ordures ménagères** est limité au seul centre de Foum Zguid. Ce service ne dispose pas de suffisamment moyens matériels et humains pour assurer un service de qualité touchant toutes les habitations du centre urbain. L'élimination des déchets n'est pas contrôlée dans le centre. Faute de sites organisés, elle est réalisée sous forme de dépôts sauvages par les habitants des douars.

**La question des déchets constitue donc une problématique environnementale et sanitaire importante, notamment dans une perspective de modernisation et de développement touristique de la commune.**

## VI. Analyse économique

### VI.1- Un tissu d'emploi local insuffisant et complété par les revenus de l'émigration

#### VI.1.1- Un taux d'activité faible, quoique dans la moyenne provinciale

Le taux brut d'activité (part des actifs<sup>6</sup> dans la population totale) de la population n'est que de 23%, celui des hommes est de 40,4% et celui des femmes est à moins de 9%.

Ces chiffres situent Foug Zguid dans la moyenne des taux observés dans la Province de Tata et dans ses communes urbaines.

Cependant la Province présente des taux d'activité particulièrement bas au regard des moyennes nationales notamment en zone urbaine.

Catégories	Total	Femmes	Hommes
Population totale	9 611	5 161	4 450
Population en âge de travailler (15-59 ans)	5 449	3 049	2 402
Part des 15-59 ans dans la population	57% de la population	59% des femmes	54% des hommes
Nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs)	2 239	441	1 798
Taux d'activité de la population (nombre d'actifs/ population totale)	23,3%	8,6%	40,4%
Taux d'activité des 15-59 ans (nombre d'actifs /population en âge de travailler)	41%	14%	75%

Tableau 21: Les taux d'activité dans la population de Foug Zguid (source : RGPH 2004)

La population en âge de travailler représentait, selon le RGPH de 2004 près de 5 550 personnes soit 57% de la population totale.

**Parmi cette population en âge de travailler, seulement 40% d'entre eux font partie des actifs avec cependant une très forte inégalité hommes/femmes :**

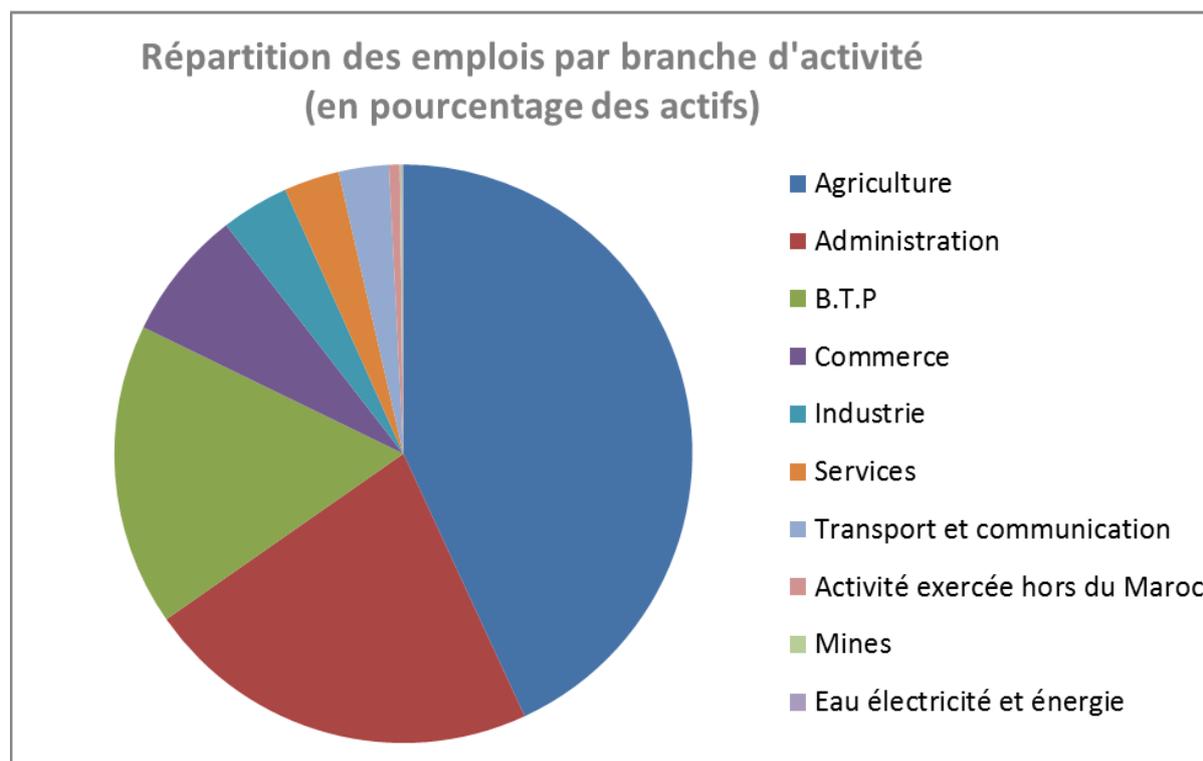
- Le taux d'activité des hommes en âge de travailler est de 75%, ce qui est légèrement supérieur à celui de la moyenne de la Province en milieu urbain (73%).
- En revanche, moins de 200 femmes (soit à peine 14% des femmes en âge de travailler) sont comptabilisées parmi les actifs. Si la moitié de la force de travail potentielle de la commune est féminine, moins d'une sur 7 fait partie des actifs. C'est plus de 2 800 d'entre elles sont aujourd'hui en dehors du monde du travail. Ceci s'explique notamment par un nombre important de femmes au foyer ou travaillant dans le domaine informel, qui ne sont pas décomptées dans la population active.

<sup>6</sup> Population active : Une personne active est toute personne faisant partie de la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services, exerçant un travail productif dans une branche d'activité économique, au chômage (ayant travaillé) ou à la recherche d'un emploi

Par ailleurs, la pression sur l'emploi et les besoins de travail restent forts : le taux de chômage atteignait 28% de la population active masculine en 1994 et 40% des femmes. Chaque année, une part importante de la population masculine est obligée d'aller travailler dans d'autres villes du Maroc ou à l'étranger, faute d'une offre d'emploi suffisante sur place.

### VI.1.2- Une place encore forte de l'emploi agricole parmi les actifs mais faible dans la population totale

Le secteur agricole représentait encore plus des 40% des emplois lors du dernier recensement de la population (RGPH 2004). L'administration était la seconde branche d'activité de la commune avec 22% des emplois puis le BTP (17%).



Source HCP – RGPH 2004

Cependant il faut relativiser ces taux puisqu'ils ne concernent que la population comptabilisée parmi les actifs qui est très différente de la population en âge de travailler (les 15-59 ans). Ainsi, l'emploi agricole (798 personnes) ne concerne que 15% de la population en âge de travailler et seulement 3% des femmes dans cette tranche d'âge.

Ces chiffres montrent que l'agriculture n'est plus en mesure de faire vivre tous les ménages qui doivent trouver des ressources ailleurs (voir ci-après).

### **VI.1.3- Des revenus de l'émigration déterminants dans le budget des foyers**

Les revenus de l'émigration représentent une part essentielle du budget des foyers de la commune et permettent aux populations de se maintenir sur place malgré la faiblesse de l'emploi local.

Selon l'étude conduite par l'Agence du Sud en 2008<sup>7</sup>, 90% des foyers des douars recevaient des apports financiers de la part des migrants installés en grande majorité dans d'autres villes marocaine (pour 77% d'entre eux) et dans une moindre mesure à l'étranger (13%).

Il est très difficile d'estimer les montants précis qui sont apportés aux familles, les chiffres étant très variable d'un foyer à l'autre. En général, chaque famille dispose de plusieurs membres émigrés, ce qui permet de multiplier les revenus.

L'analyse détaillée de deux systèmes d'exploitation agricoles représentatifs des typologies existantes dans la commune (voir ci-après), a permis d'appréhender la place des apports financiers de l'émigration dans les activités agricoles : le financement extérieur contribue à près de 40% du budget de l'exploitation dans le système traditionnel alors qu'il est quasiment nul dans le système moderne.

Vraisemblablement, si ces apports complètent les revenus des foyers et leur permettent d'éviter de basculer dans la pauvreté, ils restent relativement modestes. En effet, seul 9% des foyers de la commune présentent des signes d'aisance (construction onéreuses, investissement agricoles ou touristique, etc...)

## **VI.2- Une agriculture qui atteint les limites de production du site et de ses ressources naturelles**

### **VI.2.1- Un système traditionnel basé sur la gestion optimale et disciplinée de ressources rares**

De nombreuses études ont montré l'importance et la persistance au cours du temps des caractères sociétaux traditionnels dans les milieux soumis à de fortes contraintes naturelles. Le cas du désert est exemplaire : le milieu y est à priori inhabitable. C'est seulement par des trésors d'ingéniosité et de discipline que des communautés humaines ont pu s'y implanter et s'y maintenir.

L'eau, source de toute vie, est rare et soumise à des aléas climatiques d'autant plus graves que la ressource est exploitée à son maximum. Le maintien de la vie humaine dans ces conditions extrêmes repose sur deux facteurs : la discipline collective et la stabilité démographique.

C'est sur cette base que les sociétés oasiennes ont fonctionné jusqu'au début du XXème siècle : l'ensemble des structures, tribales, religieuses, communautaires veillaient scrupuleusement au respect des règles concernant tous les aspects de la vie, à commencer par l'utilisation de l'eau.

Après des siècles de grande stabilité, les sociétés oasiennes vont être déstabilisées au vingtième siècle par la conjonction de deux facteurs : le développement de l'économie marchande/monétaire d'une part et l'accroissement démographique d'autre part qui exerce une pression bien supérieur à ce que le milieu est capable de supporter.

---

<sup>7</sup> Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata – Agence du Sud/ PNUD

## VI.2.2- L'agrosystème oasien : un système en mutation

### ■ Une forte diminution des parcelles exploitées et une régression importante du couvert végétal dans les oasis

Une grande partie des oasis de Foug Zguid est dégradée et abandonnée à cause notamment de la baisse constante des ressources en eau.

Cette raréfaction des ressources provient d'une combinaison de facteurs climatiques et humains très défavorables :

- L'enchaînement des années de sécheresse depuis les années 1970, la maladie du palmier dattier (Bayoud) ainsi que les contraintes foncières, ont poussé les exploitants les plus fragiles à abandonner leurs parcelles (et vraisemblablement à quitter la commune faute de ressources sur place). Cet abandon s'est accompagné également d'une forte régression du travail d'entretien des réseaux hydrauliques traditionnels nécessaires à la pérennité de l'oasis (khattaras et séguias), ce qui a accéléré la dégradation du couvert végétal.
- Afin de faire face à la dégradation des conditions d'exploitation, les exploitations ont évoluées et les pompages se sont développés, notamment dans la partie amont de la commune qui dispose de la nappe la plus accessible (voir ci-après). Ces pompages (dont certains sont autorisés par l'ORMVAO notamment pour ceux équipés en matériel d'irrigation goutte à goutte ayant droit à une subvention du Ministère de l'agriculture de 100% pour les superficies de moins de 5 Ha), ont fortement aggravé le déficit hydrique et par conséquent la dégradation des oasis situés en aval.



Les études récentes<sup>8</sup> estiment que plus de 30% de l'oasis de Foug Zguid est sinistrée, notamment dans la zone Oulad Hlal et dans la partie sud de la commune. Dans ces secteurs, de nombreux palmiers sont desséchés et les parcelles abandonnées.

### ■ Une superficie agricole utile en forte diminution

La surface agricole utile de la commune est passée de 3 481ha en 1996 (selon le RGA) à 1 750ha en 2011 (Monographie communale et SIC) soit une perte de 50% des surfaces agricoles en l'espace de 15 ans.

Cette érosion des surfaces agricoles s'est fait principalement au détriment des surfaces non irriguées : en 2011, 100% de la SAU de Foug Zguid est irriguée alors que leur proportion était de 67% en 1996. La commune a cependant perdu 30% de ses terres irriguées entre 1996 et 2011.

L'étude conduite en 2008 par le l'Agence de développement du Sud<sup>9</sup> donne des chiffres plus élevés que le SIC pour la SAU totale des oasis mais beaucoup plus faibles pour la SAU irriguée. Cette différence s'explique par l'approche différente de cette étude qui s'attache

<sup>8</sup> Phase 2 de l'étude «Stratégie d'Aménagement et de Développement des Oasis» - Direction de l'Aménagement du Territoire (DIRASSET, 2003).

<sup>9</sup> Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata – Agence du Sud/ PNUD

uniquement à la caractérisation des oasis et de leurs systèmes de culture. Or, la commune dispose aujourd'hui des superficies irriguées en dehors des oasis (voir ci-après).

Source de donnée	SAU totale	SAU irriguée	SAU des oasis	SAU irriguée des oasis	Culture en zone d'épandage des crues	Parcours
RGA 1996	3 481ha	2 437ha				
Etude « Oasis » Agence du Sud/ PNUD (2007-2008)			2 635	455 ha	240ha	
Monographie Commune/ORMVAO (2007)	1 750ha	1 750ha				10 080 ha

Tableau 22: Evolution des superficies agricoles entre en 1996 et 2007 (Source : RGA 96, Etude Osais 2008 et ORMVAO 2007)

### ■ Une évolution vers la pluriactivité

D'autres activités économiques commencent à prendre de l'importance au sein des différentes communes notamment l'artisanat, le tourisme écologique, le commerce, qui apportent des revenus complémentaires aux exploitations. Ces activités génératrices de revenus restent largement à développer. Certaines d'entre elles sont en relation avec les activités journalières de la femme qui sont pour l'instant dominés par les activités ménagères. Selon les statistiques officielles du RGPH, la participation de la femme aux travaux agricoles est faible dans la commune de Foug Zguid (20% des femmes actives et 3% des femmes en âge de travailler), néanmoins la réalité est autre pour les femmes de la zone rurale de la commune urbaine, qui consacrent une bonne partie de leurs journées aux travaux agricoles.

### VI.2.3- Les systèmes d'exploitations existants : une coexistence entre système traditionnel et exploitations plus modernes

La commune de Foug Zguid, comme de nombreuses communes de la vallée du Drâa, présente deux systèmes d'exploitation agricole (SE) qui coexistent : un traditionnel en perte de vitesse et un nouveau, en forte expansion qui pose des problèmes aigus de gestion de la ressource en eau.

Pour ces deux systèmes d'exploitation il faut souligner l'importance des revenus migratoires qui assure leur pérennité économique en complétant les manques et en apportant les ressources nécessaires aux investissements agricoles (les membres de la famille qui ont émigré sont dans la plupart des cas employés dans l'armée, fonctionnaires, commerçants ou ouvriers).

Ces apports financiers sont essentiels pour le système oasien traditionnel et simplement complémentaires pour le système de pompage hors oasis.

### ■ Un système d'exploitation oasien traditionnel en voie de disparition

Le système traditionnel est basé sur l'association du palmier dattier, des céréales (orge et blé), de la luzerne, du maraîchage destiné à la vente (superficies modestes) à un élevage de petit ruminant en stabulation (races locales et la race D'man).



*Oasis d'Oum Hanch*

Ce système est durement éprouvé par les conditions climatiques, les problèmes d'accès au foncier (diminution de la taille des parcelles), la raréfaction et la dégradation de la qualité des ressources en eau. Il a pratiquement disparu dans certaines oasis de la commune (c'est le cas de certaines oasis d'Ouled Hlal).

■ **L'expansion d'un nouveau système d'exploitation fortement consommateur d'eau**

Un autre système de production s'est développé depuis les années soixante en dehors des oasis, sur le plateau amont qui dispose de ressources hydriques (à priori) plus abondantes et de sols riches et productifs.

Ce deuxième système tente d'échapper aux contraintes foncières et aux problèmes d'accès limités aux ressources en eau que présente le système oasien. Il se développe sur les terrains collectifs et concerne des exploitations de 3 à 5 Ha (partagé par la collectivité ethnique entre les ayants droits). Les cultures sont alimentées en eau par pompage direct dans la nappe.

Ce système d'exploitation, plus exigeant en eau, associe le palmier dattier sélectionné, les cultures céréalières (orge et blé tendre/dur), les fourrages (luzerne), les cultures de rente (henné) et l'élevage bovin et ovins (races locales ou améliorées, notamment Dman) en stabulation. Les céréales sont généralement cultivées pour l'auto consommation des ménages et l'alimentation du bétail. La luzerne est parfois vendue selon l'importance de la récolte. Les cultures maraichères servent également à la consommation des ménages.

En revanche, le henné, commercialisé totalement, constitue une source importante de revenu des producteurs. Dans ces systèmes d'exploitation, l'élevage, permet d'assurer la majorité de la trésorerie de l'exploitation. Il joue également un rôle capital dans la production de fumier qui sert à la fertilisation des sols.

Ce système d'exploitation concerne trois grands secteurs de la commune :

- La Feija sur les terrains dépendant en grande partie du douar Lamhamid
- Smeira/Himroune (Oulad Hlal)
- Aaguila dépendant des terrains collectifs de la tribu d'Ouled Hlal.

Il existe deux autres secteurs de moindre importance dans la zone de Mhamid : Trifia et Msidira.

On estime, selon les enquêtes de terrain, que plus de 300 exploitations de ce type seraient présentes dans la commune au niveau de ces zones.



**Ce nouveau mode de production, quoique plus favorable financièrement pour les exploitations concernées (voir tableau de synthèse ci-après) met en péril l'équilibre global du l'agrosystème en aggravant le déficit hydrique du bassin versant de l'oued Zguid. La multiplication de ces unités agricoles est partie responsable du déclin des oasis traditionnelles. A long terme, c'est la pérennité de toute l'agriculture du secteur qui sera concernée puisque les deux systèmes utilisent la même nappe souterraine. Or celle-ci présente d'ores et déjà des signes inquiétants de dégradation (salinité croissante et baisse régulière des niveaux de l'eau)**

Caractéristiques des exploitations	SE traditionnel (exemple de Tamzaouroute)	SE Moderne (cas de Himroune)
<b>Nombre d'actifs dans l'exploitation</b>	1,5 actif	5 actifs
<b>Superficie cultivable</b>	1,08 Ha	4 Ha
<b>Irrigation</b>	Seguia	Pompage
<b>Production des cultures basses</b>	2/3 de la superficie en cultures sous étage (0,44 Ha.) est consacrée aux céréales (50 % orge et 50 % blé dur), soit environ 3000 m <sup>2</sup> , le maïs après la moisson selon les disponibilités en eau (1000 m <sup>2</sup> en moyenne). La luzerne occupe 500 m <sup>2</sup> , l'oignon est cultivé sur 300 m <sup>2</sup> , et la pomme de terre occupe une superficie de 200 m <sup>2</sup> .	2 Ha de henné, 1,5 Ha de luzerne, 1 Ha d'orge, 0,5 Ha de Blé dur, 1,5 Ha de Maïs 300 m <sup>2</sup> de maraichage
<b>Arboriculture</b>	70 palmiers dattiers dont 50 Jihel et 20 Sair et 6 Iklane.	200 palmiers dattiers dont 140 Sair, 40 Jihel et 20 Libess.
<b>Elevage</b>	30 brebis de race D'man 5 chèvres de race Beldi	5 vaches laitières, 30 brebis de race D'man et 7 chèvres de race Beldi – Traite mécanique des vaches
<b>Culture en bour</b>	aucune	aucune
<b>Commercialisation</b>	Dattes Jihel commercialisées à 100 % 100% maraichage commercialisé.	Dattes Jihel et Boutifezt commercialisées à 100%. 100 % henné commercialisé 100 % du lait commercialisé (colportage)
<b>Résultat net</b>	<b>38 027 Dh par an</b> 49 % provient de l'élevage 29 % issu de la vente de dattes 10 % du maraichage	<b>249 985 Dh par an</b> 78 % pour l'élevage 15 % henné 7 % luzerne 0,1 % palmier dattier
<b>Performance économique</b>	<b>69 dh/jour/actif</b>	<b>137 dh/j/actif</b>
<b>Revenus migratoires</b>	<b>37% des revenus de l'exploitation</b>	<b>Très faible</b> L'activité agricole couvre 100 % des dépenses de consommation finale. Il existe également du travail hors exploitation qui engendre un revenu annexe (transport clandestin...).

Tableau 23: comparaison des principales caractéristiques technico-économiques des deux SE

## VI.2.4- Les principales cultures : palmiers dattiers et céréales

### ■ La place dominante des céréales

La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 63% de la superficie des cultures (1100 Ha), vient ensuite la luzerne avec une superficie de 250 Ha (14%), le maraichage sur 145 Ha (8%) le Henné sur 140 Ha (8%), les plantations fruitières sur 85 Ha (5%) et les légumineuses sur 30 Ha (2%).

Les cultures maraichères (oignon, navet, carottes, melons, pastèques..) sont destinées à l'autoconsommation et en partie à la commercialisation (40% pour l'oignon, navet et carottes et plus de 80% pour le melon et pastèque). Les rendements de ces cultures sont très variables en fonction du mode de conduite des cultures (entre 8 à 30 T/ha).

L'arboriculture fruitière est représentée principalement par le pommier local et l'abricotier avec très peu d'oliviers. On trouve également des amandiers, grenadiers, cognassiers....

### ■ La culture du henné : une activité rémunératrice mais exigeante

La culture du Henné est destinée principalement à la commercialisation, les rendements moyens sont de 70 qx/Ha.

La culture du Henné est pratiquée surtout par les agriculteurs d'Oulad Hlal aux périmètres Himroune et Laaguila et au périmètre Feija (Lamhamid), en dehors des oasis. Le Henné est conduit au ras du sol et coupé régulièrement (en moyenne 3 à 4 coupes par an, la période d'installation de la culture est en moyenne de 20 ans). La période de coupe s'étend d'avril à novembre. L'opération de coupe pour un hectare, nécessite de mobiliser 5 personnes pendant 15 jours soit 75 journées de travail par coupe soit 300 JT/Ha/an.

La mobilisation de la main d'œuvre est difficile (migration des jeunes), les femmes interviennent beaucoup dans cette activité. Parfois on fait appel à la main d'oeuvre rémunérée venue de l'extérieur (50 DH/jour). La production moyenne est de 15 à 20 qx/Ha/coupe soit un rendement moyen à l'hectare de 60 à 80 quintaux/Ha/an<sup>10</sup>.

Après leur séchage, les feuilles sont stockées dans des sacs de 20 kg et vendus généralement sur place. Cinq vendeurs installés à Smeira, rachètent la production des autres agriculteurs et la revendent à Marrakech. Les prix de vente sont de l'ordre de 10 dh/kg, ils peuvent atteindre 17 dh/kg si elles sont stockées et vendues entre le mois de janvier et avril.

### ■ Des palmiers de moins en moins productif

La commune compte près de 113 000 palmiers dattiers<sup>11</sup>. Les principales variétés des palmiers dattiers existantes<sup>12</sup> : Sayr (40%), Jihel (30%), Iklane (10%) et 10 % de diverses variétés (Boustehmi, Boufkouss, Bouskri, Bouytoub, Tamezgzoute, Oumoussa, Mekta, Admam, Lmesrouh, Libess..). La variété Sayr est la plus résistante à la maladie du Bayoud, est la variété la plus fréquente.

Selon les entretiens avec quelques agriculteurs, moins de 20% de ces palmiers sont productifs, à cause de la maladie du Bayoud, le manque d'eau pour l'irrigation, le manque d'entretien, le manque de main d'œuvre pour la pollinisation et pour la récolte des dattes. Les rendements par pied dépendent des variétés, l'âge du palmier et le degré d'irrigation. La moyenne de production par pied, est évaluée entre 1 abra (13 à 15 kg)/pied/an pour la variété Jihel de bonne qualité à 3 abras/pied/an pour la variété Sayr, avec de fortes variations inter annuelles.

<sup>10</sup> Entretien avec des agriculteurs de Smeira, avril 2012

<sup>11</sup> Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

<sup>12</sup> Ateliers participatifs inter douars

La vente des dattes constitue à côté de l'élevage et du Henné, le revenu principal de l'exploitation agricole traditionnelle. Les quantités commercialisées sont évaluées à 60 %, elles sont plus importantes pour les variétés de bonne qualité (80 % du Jihel, Boufegousse, Bouytoub, Bouskri..). Près de 30% de la production des dattes non aptes à la consommation, est destinée à l'alimentation du bétail. Le reste de la production est autoconsommée.

Les dattes sont vendues sur place à des commerçants qui se déplacent aux douars, ou dans les souks de Taznakht et Foug Zguid. Les dattes sont vendues en vrac, généralement cédées au volume (1 abra vaut près de 13 kg) et non pas au poids (kg), exceptés pour certaines variétés de très bonne qualité vendues au kg. Les prix de vente des dattes par les agriculteurs sont faibles :

- Jihel : 5 à 8 dh/kg (60 à 100 dh/abra )
- Sayr : 2 dh/kg (25 à 30 dh/abra)

## VI.2.5- L'élevage: un potentiel de développement à valoriser dans le respect des écosystèmes

### ■ Une forte prédominance des petits troupeaux en stabulation

Au sein des oasis de la commune, on retrouve deux modes d'élevage : Les petits troupeaux d'élevage domestiques pratiqués en moyenne par 95% des agriculteurs des oasis et les troupeaux conduits en extensif sur les parcours de taille plus ou moins importante qui n'intéresse moins de 5% des exploitants.

Si le cheptel ovin et camelin s'est développé au cours des 10 dernières années, la commune a perdu de nombreuses têtes parmi les ovins et caprins qui ont vu leur nombre baisser respectivement de 29% et de 66%.

Cette évolution du cheptel reflète l'évolution de la conduite des exploitations avec le développement des fermes modernes comportant notamment des vaches laitières. Ainsi, les bovins sont élevés pour la viande et le lait (autoconsommation et dans certains cas vente aux épiceries) alors que les caprins et ovins sont essentiellement destinés à la production de viande.

Source	Bovin	Ovins	Caprins	Camelins	Equidés
RGA (1996)	120	5 038	3 582	69	468
Monographie (2007)	180	3 600	1 200	120	270
Evolution du cheptel entre 1996 et 2007	50%	-29%	-66%	74%	-42%

Tableau 24 : évolution du cheptel entre 1996 et 2007 (Source : RGA 1996 et Monographie 2007)

L'élevage apporte une part considérable dans le revenu des exploitations (voir tableau précédent) mais il souffre de la dégradation des parcours.

La commune de Foug Zguid est caractérisée au niveau de toute la province de Tata, par le développement de la race ovine Dman. Celle-ci est réputée connue pour sa prolificité (2 agnelages par an avec en moyenne 2,7 agneaux) et son adaptation aux oasis (élevage de

stabulation). On compte actuellement près de 22 bergeries<sup>13</sup> et deux importantes coopératives faisant partie de l'ANOC : Batha (près de 1500 têtes) et Laaguila (400 têtes) toutes deux ayant ses adhérents dans les différents douars d'Oulad Hlal et une association à Lamhamid. On note aussi l'introduction de la race caprine Draa. Ces coopératives approvisionnent les différents projets d'élevage Dman ou Draa financés dans le cadre de l'INDH aussi bien des associations et coopératives de la province de Tata que celles d'autres provinces du Maroc.

L'élevage caprine de la race Draa n'a pas pu être développée à l'instar de la race ovine Dman, les quelques projets initiés dans ce cadre ont pratiquement tous échoués en raison du manque d'encadrement des bénéficiaires. Récemment, le PDTS a appuyé l'association féminine Mahmoudia pour la mise en place d'un projet d'élevage de caprins Draa provenant de Zagora.

### ■ Une régression de l'élevage extensif

On constate la régression de l'élevage extensif sur parcours à cause de la succession des années de sécheresse et la sédentarisation de nombreux nomades à partir des années quatre-vingt.

Néanmoins, il y'a encore plusieurs dizaines d'éleveurs qui pratiquent le semi nomadisme, notamment dans les douars de Bouguir, Boudlal, Tabia et à Oulad Hlal. Le territoire de la commune dispose de vastes parcours. Les éleveurs utilisent également les parcours faisant partie du territoire de la commune limitrophe d'Allougoum (Groun chems, genine, Oued sougen à Amssilikh, Albaagerimia, Oudi sassi...). Ces éleveurs ont des troupeaux constitués principalement de caprins et ovins de race locale (200 à 400 têtes, à 80 % de caprins et 20 % d'ovins). Il y'a aussi quelques éleveurs de camelins.

### ■ Un abattoir sous-équipé et sous-utilisé, qui doit être prochainement remplacé

L'ancien abattoir est insuffisamment équipé : il n'est pas électrifié ni raccordé au réseau d'assainissement liquide (seulement fosse septique). Le foncier du local n'est pas régularisé.

Les débits sont très limités (: 2 à 3 abattages caprins ou ovins/jour et 1 bovin par semaine), Ces faibles quantités s'expliquent par l'importance de l'abattage clandestin.

Un projet de construction d'un nouvel abattoir est programmé dans le cadre du Plan de développement urbain du centre de Foug Zguid.

### ■ Les perspectives à accompagner

Les perspectives de développement de l'élevage existent et méritent d'être accompagnés : Les possibilités d'amélioration de l'élevage sont de plusieurs nature : notamment en appuyant et consolidant le développement de la filière viande rouge, notamment caprine (Dman) et ovine (Draa), en collaboration avec l'ANOC, l'appui aux éleveurs pratiquant l'élevage extensif sur parcours et le semi-nomadisme par l'encadrement sanitaire, l'installation des points d'eau pour l'abreuvement du cheptel en équipant certains puits de bassins de stockage couverts et de pompes solaires photovoltaïques.

---

<sup>13</sup> Rapport 20 ans d'expériences de l'ALCESDAM

## VI.2.6- Des moyens de production difficiles à mobiliser

### ■ L'accès au foncier : un frein majeur au développement de l'agriculture oasienne

#### ***Les melks : un foncier de plus en plus morcelé dans les oasis qui accélère leur abandon***

Traditionnellement, les enfants héritent des terres de leur père (Melk), et ce, depuis l'arrivée des lignées fondatrices du village. **Cette forme d'héritage selon les règles de l'Islam est surtout présente au sein des familles résidant dans la palmeraie irriguée : les fils obtiennent une part entière contre ½ part pour les filles.** Le statut Melk implique que les exploitants sont propriétaires de leur terre.

Le statut Melk atteint 42% et a légèrement progressé par rapport au RGA de 1996 (il n'atteignait que 39% de la SAU). Par ailleurs, 100% de la SAU est exploité dans le cadre d'un mode de faire valoir direct. Il n'existe pas de métayers ou Khammès dans la commune.

Cependant, le mode de transmission de la terre conduit inexorablement à une réduction de la taille des parcelles ce qui au cours du temps, produit des unités de moins en moins viables économiquement.

De plus, la propriété de la terre peut ne pas être liée à celle de l'eau, si bien qu'on rencontre une juxtaposition de plusieurs droits et de plusieurs propriétaires, ceux de la terre et ceux de l'eau.

Ces deux facteurs de production peuvent faire l'objet de transactions internes indépendantes et se complexifient avec le morcellement de la terre et la multiplication des droits à l'eau. En conséquence, une part significative des propriétaires des oasis n'entretiennent plus la palmeraie et ne la cultivent pratiquement plus.

#### ***Les terres collectives : le développement de grandes exploitations hors des oasis***

**La Commune de Foum Zguid se caractérise par une part importante des terres collectives dans le foncier agricole : la partie cultivée actuellement concerne près de 1000ha soit 58% de la SAU en 2011.**

Les collectivités ethniques ont toujours un rôle important dans la gestion des terres collectives. C'est elles qui décident du partage des terres entre ayant droit. Le ministère de tutelle (intérieur) intervient pour donner son accord surtout dans les actions de location de ces terrains à des promoteurs privés dans des projets d'investissement (agriculture, mines...). C'est lui qui reçoit et gère les fonds de ces opérations et doit les investir dans des projets collectifs (eau potable ; pistes...) en principe en concertation avec la collectivité ethnique. C'est majoritairement au niveau des terres collectives situées hors des oasis, sur le plateau, que se sont développées les nouvelles exploitations de taille plus importantes (5 ha en moyenne).

Pour le collectif on ne dispose pas de titre foncier et il est difficile de contracter un prêt pour l'investissement (sauf si on dispose d'une attestation de la collectivité ethnique). Il n'y a pas de modalités précises de mise à disposition de terre collective, chaque collectivité ethnique définit ses propres modalités.

### ■ L'accès à l'eau : une évolution des pratiques qui se fait au détriment de la ressource

Traditionnellement, la gestion des eaux véhiculées par les khattaras obéit à des lois coutumières de répartition (droits d'eau) qui correspondent à l'importance des travaux fournis par chaque famille, lors de l'édification de la khattara. Elle constitue la base d'appropriation de la ressource. L'organisation de la distribution de l'eau se fait suivant un tour d'eau entre les descendants des lignages ayant construit ces khattaras. Les droits d'eau étaient équitables. Au fil des siècles, avec l'héritage et les transactions sur l'eau, le partage de cette ressource s'est ensuite compliqué dans les oasis.

Ce sont ces règles qui continuent à régir actuellement la fourniture des prestations d'entretien et de maintenance dans les oasis de Foug Zguid. Aujourd'hui, les droits d'eau sont aujourd'hui très morcelés, inégalement répartis, et les règles de distribution de l'eau deviennent compliquées. Du fait des périodes de sécheresses certaines exploitations ont manqué d'eau et ne pouvaient plus mettre en valeur certaines parcelles : elles ont dû abandonner leur exploitation.

La gestion de l'eau au sens large est assurée à la fois par les Jmaâ et les associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA). Tout ce qui est droit d'eau et sa répartition est toujours du ressort de la Jmaa alors que les aspects d'aménagement et gestion du réseau revient à l'AUEA

Il y a 7 AUEA qui ont été créées sous l'impulsion de l'ORMVA pour assurer gestion des réseaux d'irrigation traditionnelle et servir d'interlocuteur de l'Office. Certaines de ces AUEA intégraient les membres de la Jmaâ chargés de la gestion de l'eau.

Ces réseaux traditionnels nécessitent régulièrement des travaux de réhabilitation, notamment après le passage des crues (éboulements des khetaras et sources). De plus, le réseau est dans la plupart des cas en terre et non revêtu, ce qui entraîne des pertes d'eau importantes par infiltration et une faible efficacité de ces réseaux.

Nom de l'Oasis ou du site	Sources fonctionnelles	Khetaras fonctionnelles	Séguias fonctionnelles	Nb puits		
				Individuels	Equipés	Public
<b>Smeira</b>	2	2	2	380		
<b>Lamhamid Ouayfoute</b>	1	1	1	500	300	1
<b>Oum Hanch Ouagroute</b>	1	1	1	3	2	2
<b>Oulad Jemaa Lmagroug Oulad Hamou Oulad Boukdir</b>			1	150		1
				300		1
<b>Igrane Souk</b>	1	1	1			2
<b>Tamzaouroute</b>	1	1	1	41	30	
<b>Amzrou Oulad Ghanem +Feijas</b>				9	9	1
				6	4	
				33	30	
<b>Ouled Bouguir Boudlal Tabia</b>	1	1	1			
	1	1	1	13	6	4
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1461</b>	<b>875</b>	<b>4</b>

Tableau 25: Equipements hydro-agricoles dans la commune (Collecte terrain 2011 et Ateliers Participatifs, 2012)

(Voir également la carte des équipements hydrauliques : page 50)

Les puits individuels qui ont commencé à se multiplier depuis les années 1980, lorsque quelques agriculteurs ont décidé de créer leurs propres exploitations en dehors de l'oasis traditionnelle.

Les parcelles étaient devenues exigües et les ressources en eau rares et difficiles d'accès à cause des droits qui en fixent la rotation. A ce jour, le développement de l'agriculture se fait en dehors de la palmeraie traditionnelle.

**Ce développement des activités agricoles irriguées, nécessite, pour être durable et pérenne, d'être intimement articulée à une politique de gestion concertée de la ressource en eau ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.**

### ■ Une main d'œuvre peu qualifiée et qui se raréfie

Les enquêtes de terrain et les ateliers participatifs ont montré à quel point il devient difficile pour les exploitations de trouver une relève ou de la main-d'œuvre agricole.

Les conditions de travail sont rudes, parfois dangereuses (entretien des palmiers dattiers) et l'activité peu rémunératrice. Les jeunes préfèrent aller tenter leur chance à la ville plutôt que de rester travailler sur la parcelle familiale. Dans certains cas, ce sont les femmes elles-mêmes qui s'occupent de certaines opérations et participent à la récolte, coupe des branches et au sarclage.

Le manque de main d'œuvre s'accompagne également de la déperdition du savoir et du savoir-faire. Ces manques de connaissances techniques constituent un frein important au développement de l'agriculture. Il semble que dans la commune, il n'y ait que quelques personnes aptes à conduire les travaux de pollinisation et de récolte des palmiers. Ces compétences sont de plus en plus rares. Ils sont payés généralement au % de la récolte (à peu près 25%) en étant chargé de tout le processus de production : pollinisation; nettoyage des touffes et récolte.

## VI.2.7- Une grande diversité de politiques publiques et de soutien à l'activité agricole

### ■ Des programmes de soutien à l'activité, parfois contradictoires au regard de la fragilité des ressources

Le développement récent des exploitations à l'extérieur des oasis bénéficie de financement dans le cadre d'une diversité de programmes d'appui au développement agricole (Plan Maroc vert/ ORMVAO ; ALCESDAM, Agence du Sud...). Cependant, cette modernisation du tissu agricole s'accompagne de prélèvements importants sur la ressource en eau.

**Les programmes d'appui agricole doivent être coordonnés avec la politique de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.**

La commune urbaine de Foug Zguid, à l'instar de toutes les communes du Cercle de Foug Zguid, dépend de la zone d'action de l'**Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate**, alors que le reste du territoire de la province dépend de la direction provinciale de l'agriculture de Tata. Les principales interventions de l'ORMVAO sont focalisées sur la réhabilitation des réseaux traditionnels d'irrigation et très peu sur les aspects d'amélioration et au développement des productions animales et végétales, qui nécessite un encadrement de proximité qui est faible, en raison de l'insuffisance des ressources humaines du CMV de Foug Zguid.

**Le Conseil Provincial de Tata** a signé des conventions de partenariat avec l'ORMVAO en vue de la réhabilitation de certains périmètres d'irrigation traditionnelle.

D'autres acteurs institutionnels et des ONG interviennent dans le secteur agricole, il s'agit de :

**L'Agence du sud à travers le programme PDS (2007-2013)** mis en œuvre en partenariat avec le PNUD, la région de Guelmim Es Smara et la DGCL. La commune urbaine de Foug Zguid est la seule commune du cercle de Foug Zguid, visé par ce programme.

Les objectifs de ce programme sont doubles :

- apporter les conduites techniques de l'agro écologie capables d'optimiser les cultures, tout en économisant le plus possible la dotation hydrique par la mise en place de parcelles pilotes
- mettre en place un Centre de Formation et de Vulgarisation à l'agriculture oasisienne, à vocation régionale, et qui puisse ainsi assurer la formation des exploitants agricoles aussi bien de la Province de Tata que de la Vallée du Drâa (projet

abandonné, les différents partenaires de cette action n'ont pu faire aboutir une convention pour la mise en œuvre de cet important projet).

Les principales actions réalisées par le PDTs sont liées à l'amélioration de la production et de la technicité des exploitations (Nettoyage des touffes de palmiers et plantation des rejets de palmiers, fabrication du compost et formation des agriculteurs de la coopérative Al Batha, mise en place d'une exploitation certifiée Bio de culture du Henné, acquisition d'un broyeur des palmes pour aliments de bétail ; développement de l'élevage caprin Draa) ; ) la valorisation des productions (équipement d'une unité de production de Henné ou à l'irrigation (réhabilitation des seguias).

**L'Association de Lutte Contre l'Erosion, la Désertification et la Sècheresse au Maroc (ALCESDAM)** est intervenue principalement dans l'encouragement de la construction et la création de bergeries pépinières en fournissant aux associations d'élevage les unités de base et l'organisation de visites d'échange entre les agriculteurs de Fom Zguid, Tata et Akka.

**L'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC)**, intervient dans l'encadrement et l'appui aux éleveurs des ovins de race Dman et des caprins de race Draa.

Dans le cadre du **plan Maroc vert**, le Ministère de l'agriculture a établi un plan d'action régional, qui a identifié des filières animales et végétales à développer et à appuyer, celles touchant la commune de Fom Zguid sont :

- **Amélioration de la filière dattes**
  - ✓ L'amélioration des conditions de production par (i) réhabilitation des ouvrages d'irrigation traditionnelle et protection des terres contre les crues, (ii) la reconstitution des palmeraies par la distribution gratuite des vitro-plants résistants au bayoud, (iii) nettoyage des touffes des palmiers, (iv) intrants et petit matériel agricole,
  - ✓ La valorisation de la production et amélioration des conditions de commercialisation à travers (i) la mise à la disposition des phoeniculteurs organisés de broyeurs électriques pour la valorisation de la production dattière de mauvaise qualité destinée à l'alimentation du bétail et (ii) la mise en place d'unités de conditionnement des dattes.
  - ✓ Un programme de vulgarisation et d'encadrement des phoeniculteurs.
- **Filière viandes rouges (caprines et ovines)**, qui vise à combler le déficit chronique d'approvisionnement de la région en viande. par l'amélioration de la productivité des animaux de parcours et la mise en place de projets d'engraissements avec comme axes d'intervention : Amélioration de l'encadrement technique et sanitaire; Prophylaxie médicale et sanitaire des maladies contagieuses et à incidence économiques; Amélioration du potentiel génétique ; Organisation professionnelle ; Valorisation de la viande (construction d'abattoirs et ateliers de découpe) ; Extension du programme de sélection de la race D'man aux autres éleveurs au niveau de la province de Tata.

## ■ Une structuration du secteur agricole qui se développe

Le secteur agricole est en cours de structuration mais cette organisation professionnelle souffre d'une dispersion importante qui peut nuire à l'efficacité des démarches et objectifs visés. En effet, il existe deux coopératives agricoles (henné et élevage Dman) et 12 associations de douars liées à l'activité agricole (dont 3 dédiées à la gestion de l'eau).

Structures	Objet Principales productions	Localisation	Date de création	Remarques
Coopérative El Batha	Valorisation et commercialisation de la production Henné et élevage Dman	Oulad Hlal	2002	11 adhérents et 20ha de culture
Coopérative Aaguila	Agriculture	Oulad Hlal		
Coopérative laitière	Valorisation et commercialisation de la production de Lait de vache	Quartier Administratif	1982	Fermée en 1993
Association Azzabar	Elevage camelin	Lhdab	2000	
Association Alokhowa	Agriculture et développement et œuvres sociales	Bouguir	2008	
Association Bab Ikhodar	Agriculture et élevage	ESSMIRA	2007	
Association Essaada	Broyage et conditionnement henné	Bouguir	2008	
Association Oulad Sghir	Agriculture et la protection de l'environnement	Essmira	2010	
Association Ennhla	Développement Durable	Centre	2011	
Association Alakhawayn	Développement social et Agricole	Tamzaouaroute	2011	
Association l'Or	Culture et agriculture et développement Durable	Oulad Jamaa	2010	
Association NEW_voisins	Agriculture et développement Durable	Oulad Jamaa	2011	

Tableau 26: Les coopératives et associations agricoles (Source Monographie ORMVAH 2007, commune et enquête terrain 2011)

## ■ Un encadrement technique insuffisant

L'ORMVAO dispose d'un centre de mise en valeur (CMV) au centre de Foug Zguid, chargé d'encadrer le secteur agricole au niveau des 6 communes rurales du cercle de Foug Zguid en plus de la commune urbaine.

Néanmoins, le CMV dispose de très peu de moyens matériels et surtout de ressources humaines (1 seul ingénieur en phytologie et 1 technicien en élevage) pour assurer un bon encadrement des agriculteurs. Il ne dispose pas de vétérinaire.

## ■ Un besoin d'accompagnement pour la valorisation des productions agricoles locales

Dans le cadre du programme de sauvegarde et de valorisation des Oasis, quelques opérations visant à développer la création de valeur ajoutée sur place ont été accompagnées par l'Agence du Sud : mise en place d'une exploitation certifiée BIO et création d'une Unité de conditionnement du Henné (Coop Al Batha) et équipement d'une unité de production de Henné (association Alkaraba).

Les besoins d'accompagnement restent importants pour les autres productions :

- Développement d'une filière « datte » avec la mise en place de coopérative de dattes et d'une unité de conditionnement et de valorisation des dattes ;
- Valorisation des productions animales (viande et lait) ;
- Les autres cultures fruitières et maraichères

## VI.3- Un tissu commercial et artisanal à conforter

### **VI.3.1- Une activité commerciale limitée aux centralités principales de la commune**

#### **■ Un tissu commercial limité au commerce de détail notamment alimentaire**

L'activité commerciale de la commune porte principalement sur le commerce de détail des produits d'alimentation générale et en second lieu des vêtements confectionnés.

Cette activité s'exerce au niveau des boutiques de détail des différents douars et dans le souk hebdomadaire situé à l'entrée nord du centre de Foum Zguid.

169 commerçants été comptabilisés dans la commune en 2011 ce qui correspond à 10% de la population active.

Cette offre commerciale se répartit principalement dans le douar Lamhamid (34% des commerces), dans les différents quartiers du centre urbain (22%), puis dans les douars Tamzaouarout (11%), Bouguir (10%) et Laghouanem (6%).

Au-delà de la taille des lieux d'habitation concernés, l'importance de la qualité de la desserte routière influence de manière évidente la localisation des commerces. Les douars plus isolés et non desservis par les routes goudronnées sont également moins bien équipés en offre commerciale ce qui accentue leur situation d'isolement géographique.

Quelques commerçants (9) du centre se sont regroupés en « association professionnelle ».

#### **■ Une commune en concurrence avec les centres urbains voisins, en particulier Taznakht**

Le centre de Foum Zguid n'arrive pas à être attractif par rapport à son arrière-pays. Il est confronté à une forte compétition de la part du centre de Taznakht qui arrive à polariser les territoires des trois communes situées à l'est de la province de Tata, à savoir Tlile Allougoum et Foum Zguid.

Cette meilleure attractivité de Taznakht provient du dynamisme de son souk hebdomadaire, de son souk de bétail et des différents services commerciaux qu'offre son centre : banques, commerces de gros, et commerces spécialisés variés, transport, ateliers de réparation des véhicules et d'engins agricoles. De plus, sa localisation stratégique sur la RN10 (Agadir-Ouarzazate) , au carrefour des routes menant à Ouarzazate, Zagora et Tata lui confère un rôle charnière que Foum Zguid peut difficilement jouer en raison de son isolement.

### **VI.3.2- Une offre de service de proximité à développer**

La commune dispose d'une offre de services à la personne et aux entreprises limitée aux services de base : coiffure, esthétique (Hammam), électricité et mécanique...

Elle souffre en particulier de l'absence de service bancaire, excepté à Poste Maroc qui dispose également d'un guichet inter banques.

Afin de consolider le rôle de la commune dans l'armature des petites villes de la basse vallée du Draâ, il paraît essentiel de favoriser le développement de l'offre de service, notamment dans le centre urbain.

### **VI.3.3- Un artisanat traditionnel à dynamiser et à professionnaliser**

#### **■ Des savoirs faire locaux à valoriser**

L'artisanat local est bien présent dans la commune de Foug Zguid avec 177 artisans comptabilisés en 2011.

La répartition des activités artisanales est plus équilibrée que pour le commerce car elle relève de savoir-faire locaux présents dans chaque tribu et douars. Les femmes se sont regroupées en association afin de travailler ensemble à la valorisation et à la commercialisation de leur création.

On dénombre 12 associations féminines et 2 coopératives (une dans le centre de Foug Zguid et une dans le douar Elmahroug) visant le développement des activités artisanales (soit quasiment une par douar..).

Les ateliers participatifs ont permis de préciser les différentes productions artisanales réalisées dans la commune et leur répartition dans les douars :

- Production et commercialisation de tissus, de tapis, de bijoux et de broderie à Smeira ;
- Production et commercialisation de tapis à Ouagroute et Oum Hanch (l'association dispose d'un local dans le centre de Foug Zguid)
- Production de tapis à Tamzaouraoute ;
- Production de tapis, de Hssain, de Djellabas, de vannerie et de couscous traditionnel à Ouled Bouguir/ Tabia/Boudlal : l'association dispose d'un local au centre mais souffre de difficultés pour la commercialisation des produits.

Si cette multiplication de petites unités permet aux adhérents de se sentir confiants, entre membres d'une même tribu ou d'un même douar se connaissant bien, la formule n'est pas forcément adaptée aux enjeux de professionnalisation et de commercialisation des produits artisanaux.

#### ■ Des programmes de développement à poursuivre

L'Agence de développement des provinces du Sud, dans le cadre du PDTS, a conduit plusieurs opérations de soutien à l'activité artisanale dans la commune, en particulier, la création d'un centre féminin multifonctionnel dans le douar Lamhamid ou l'acquisition de matériel pour la valorisation du couscous Beldi.

Il reste encore beaucoup à accomplir pour encourager et valoriser la production locale et ainsi développer la création de revenus sur place, notamment pour les femmes.

## VI.4- Un potentiel de développement touristique durable à conforter

### VI.4.1- Un patrimoine historique, naturel et culturel à valoriser

La commune de Foug Zguid, à l'instar de nombreuses localités du Grand sud Marocain dispose d'un patrimoine historique, paysager et culturel qui mériterait d'être valorisé au niveau touristique.

#### ■ La proximité de l'Erg Chegaga

La commune Foug Zguid est aujourd'hui connue en tant qu'étape dans les circuits qui conduisent au désert (Erg Chegaga, province de Zagora). Cependant, on n'y fait en général que passer.

L'erg Chegaga, le lac Iriki et les dunes de Zaouit Sidi Abdenbi sont pour le moment plus sauvages que l'erg Chebbi bien que de plus en plus menacé : ils attirent pour cette raison les amoureux du désert, en quête de beauté et de sérénité. Aujourd'hui, toute la partie entre Mahmid et les dunes de Chegaga, est colonisée par des bivouacs anarchiques, sans aucun respect de l'environnement, par des constructions en béton, des sources polluées ou « privatisées ».

La seule partie épargnée et privilégiée se trouve dans le secteur ouest de l'Erg entre les dunes de Chegaga et le Lac Iriki. Foug Zguid est donc particulièrement bien positionnée pour jouer le rôle de « porte de désert » en permettant d'accéder à cette zone sauvage.

Ce potentiel de développement implique que des moyens soient mobilisés au niveau national et régional pour empêcher une évolution dommageable de la zone Erg Chégaga/Lac Iriki/Zaouit Sidi Abdenbi (à l'instar de Merzouga qui est aujourd'hui sur-fréquenté).

#### ■ Des sites d'intérêt historiques à restaurer et à faire connaître

La commune dispose également d'un patrimoine local relativement important et digne d'intérêt.

Tous les douars présentent un patrimoine bâti de qualité plus ou moins bien préservé :

- Les **kasbahs fortifiées** d'Oum Hench et d'Oulad Jemaâ ;
- Le **Ksar** de Lamhamid ;
- Les **Dars fortifiés** d'Esmirra, d'Elmagroug (grande forteresse en Pisé et ancien magasin de la forteresse qui est habité actuellement).
- **L'Agadir d'Ouagrout**, qui domine l'Oued Zguid, est un vestige du passé commercial de la commune.
- Les **peintures rupestres à Amzrou** situées dans un abri sous roche facilement accessible,

Ces édifices sont plus ou moins bien conservés et divers projets de réhabilitation ont été annoncés comme prioritaires (notamment dans le précédent plan d'aménagement) sans être réalisés. Un projet de réhabilitation de Kasbah Oum Hench est actuellement en cours, portée par l'association « La Kasbah ». Le projet est interrompu faute de financements.

Les acteurs locaux et la commune devront définir des priorités car tous les sites ne pourront pas être restaurés. Cependant il paraît envisageable de développer un circuit de visite à caractère culturel et pédagogique afin de faire connaître et de valoriser ce patrimoine.

## ■ Des paysages de grande qualité

Foum Zguid, de par sa situation au pied du cirque montagneux de Jbel Bani offre un potentiel de site majestueux qui pourrait être judicieusement mis en scène pour les visiteurs. En particulier ; l'actuel siège du cercle de la commune (ancien siège du protectorat) bâti à flanc de montagne et qui, offre une vue à 360° sur la plaine et les Oasis constitue un site stratégique pour le développement touristique de la commune Foum Zguid.



*Vue sur l'Oued Zguid du siège du cercle de Foum Zguid*

La **palmeraie d'Oum Hench** qui jouxte la Kasbah, et dans laquelle le réseau de séguias traditionnelles est encore bien visible, participe au potentiel de mise en valeur du centre de Foum Zguid. Dans une optique de valorisation touristique, il apparaît essentiel de préserver en priorité une couronne oasienne autour du centre-ville et de l'ancienne Kasbah. De nombreux secteurs sont dégradés mais d'autres encore bien préservés doivent être confortés.

**Des circuits de visite de la palmeraie** mériteraient d'être élaborés afin de faire connaître le patrimoine et fonctionnement de la société oasienne traditionnelle. Le réseau de Khetaras et de séguias font déjà l'objet de visites organisées par leur ayants-droits. Il ne s'agit cependant que d'initiatives individuelles qui manquent de professionnalisme.

## ■ Des productions artisanales et produits du terroir à valoriser

Différentes productions locales participent à la constitution d'une identité locale attractive :

- Tapis originaux de Foum Zguid, vannerie, forge ;
- Dattes et Couscous
- Henné

Des efforts de marketing et de commercialisation méritent d'être encore développés pour accroître la production de valeur ajoutée sur place, notamment pour la production de tapis, à l'instar des programmes déjà financés par l'Agence de développement du sud (unité de fabrication et emballage de couscous, unité de conditionnement du henné....).

### **VI.4.2- Une offre d'hébergements marchands en développement**

Foum Zguid dispose d'une offre d'hébergement qui se développe depuis quelques années : La commune compte 7 établissements et une capacité totale de plus de 60 chambres. Elle présente aujourd'hui une gamme complémentaire et relativement diversifiée de structures, tant au niveau des prestations que des prix pratiqués. Toutes les structures ne bénéficient pas de la même visibilité sur internet et seul « Bab Rimal » permet les réservations et le paiement en ligne.

Nom de l'établissement	Localisation	Capacités	Gamme	Site Internet
Bab Rimal	Douar Amzrou (Route de Zagora)	21 Chambres	4* Piscine	Oui
Maison d'hôte Hiba	Douar Amzrou	10 Chambres	2 <sup>ème</sup> cat Piscine	Oui
Auberge Iriki	Centre/ Quartier Lahdab	10 chambres	2 <sup>ème</sup> cat	Non
Auberge l'Oasis	Centre (Oum Hanch)	6 chambres	Traditionnel/ Pisé	Oui
Camping/Auberge Sables d'or	Centre	4 chambres & tentes Berbères - Emplacements de tentes	2 <sup>ème</sup> cat	Non
Maison d'hôtes Bal el Khadir ?	Smeira	9 Chambres	2 <sup>ème</sup> cat	Non
Camping / Auberge Kaima Park			Tentes berbères	Oui

Tableau 27: Inventaire des structures d'hébergement touristique (Terrain, 2012)



Auberge l'Oasis



Bab Rimal

Cette offre variée, qui permet de satisfaire différents types de public est un atout majeur pour le développement touristique de la commune. Il est aujourd'hui essentiel de mieux faire connaître les potentialités de découverte de la commune et de ses environs afin de faire séjourner les visiteurs au moins deux nuits sur place.

## VI.5- Conclusions de l'analyse économique

Comme l'a montré l'analyse démographique, la commune connaît un exode sévère qui est lié à **une situation économique particulièrement dégradée** :

- Le tissu d'emploi ne répond qu'à 40% de la population en âge de travailler et à peine à 14% des femmes entre 15 et 59 ans.
- L'emploi agricole, en particulier, qui a toujours été central dans la société oasienne, ne concerne plus que 15% de la population en âge de travailler.

Ce sont les revenus de l'émigration qui permettent à la société oasienne de se maintenir sur place et aux exploitations traditionnelles qui subsistent de survivre. Les revenus extérieurs font en grande partie vivre les membres de la famille restés sur place et financent quelques investissements économiques.

Toutefois, il se pose la question de la pérennité d'un système qui dépend en grande partie d'apports financiers extérieurs pour survivre.

**La place des femmes dans le monde du travail constitue un enjeu majeur pour l'avenir** : en raison de l'exode elles sont majoritaires dans la population en âge de travailler et pourtant largement exclues du monde du travail (seulement 14% des femmes de cette tranche d'âge fait partie des actifs). Un effort considérable d'alphabétisation, de formation professionnelle et d'encadrement doit être accompli pour donner aux femmes une place centrale dans l'économie locale.

**Le secteur agricole est en grande difficulté** :

- Comme ont pu le montrer de nombreuses études, l'oasis traditionnelle est en déclin depuis plus de 20 déjà.
- Face à cette dégradation des conditions d'exploitations et aux contraintes posées par le système oasien (foncier, droits d'eau..), une agriculture moderne s'est développée en amont du Foum, sur le plateau. Beaucoup plus rentable à court-terme, elle pose néanmoins des problèmes aigus de ressource en eau car les prélèvements sont aujourd'hui très supérieurs aux capacités de la nappe.
- L'élevage, constitue une composante essentielle des exploitations avec un savoir particulier en matière d'élevage extensif de la race ovine Dman qui mérite d'être développé et consolidé. L'élevage extensif sur parcours caprin, ovin et camelin, doit être également appuyé notamment en matière d'encadrement sanitaire du cheptel et l'installation et l'équipement des points d'eau dans les zones de parcours....

**Les politiques publiques d'accompagnement, de développement local et de soutien à l'activité agricole jouent un rôle central** en orientant les choix stratégiques des exploitations.

Il s'agit en particulier d'être en mesure de **coordonner la politique de l'eau et la politique agricole dans une perspective de développement durable de l'agrosystème**. Dans le cas contraire, c'est toute l'économie qui risque de s'effondrer à très court-terme. Ces politiques sont également essentielles pour renforcer la structuration du secteur agricole, développer l'encadrement technique et renforcer la valorisation des productions locales.

Il s'agit également de **valoriser 3 filières à fort potentiel que sont** : les dattes, Henné et viandes rouges (ovin et caprin). En particulier, Foum Zguid dispose d'un savoir-faire exclusif dans le développement de la race ovine Dman (étant pourvoyeur de toutes les autres communes).

La **fonction commerciale**, très limitée souffre d'une concurrence avec le centre de Taznakht mieux placé sur le réseau d'infrastructure et mieux équipé. Le développement de Foum Zguid et de son attractivité passe par un renforcement de cette armature commerciale (dynamisation et modernisation du Souk, développement des services bancaires.)

**L'artisanat traditionnel est bien implanté et les savoir-faire locaux, nombreux et diversifiés**, méritent d'être confortés par une meilleure organisation professionnelle. L'ensemble des activités économiques (agricoles, commerciales et artisanales) est représentée par une multitude de petites associations professionnelles ce qui limite leur efficacité. Une mutualisation de leurs moyens, notamment de marketing et de commercialisation, sous forme de fédération d'associations renforcerait de façon notable l'efficacité économique de ces structures.

**Enfin, la commune dispose d'un potentiel de développement touristique durable qui mérite d'être valorisé :**

- La proximité de la partie sauvage et préservée de l'Erg Chégaga et du Lac Irriqui ;
- Des sites d'intérêt historiques et culturels,
- des paysages majestueux et préservés ;
- Une offre d'hébergement diversifiées et en développement.

Il s'agit donc d'accompagner la modernisation de la société oasienne dans le respect de ses fragilités écologiques et sociales.

**La commune dispose de nombreux potentiels, notamment humains qui doivent être la priorité de la stratégie de développement locale.**

**Ceci afin de permettre progressivement à la commune d'être moins dépendante des apports extérieurs, et de retrouver un équilibre en terme de prélèvement des ressources naturelles.**

## VII. Analyse institutionnelle

### VII.1- Caractéristiques et fonctionnement de l'institution

#### VII.1.1- Un conseil communal jeune et hétérogène

Le conseil communal est composé de 15 membres dont 2 femmes.

Le niveau d'instruction est très hétérogène et va du plus modeste (sans instruction) au niveau supérieur pour 3 de ses membres (dont le premier Vice- président et l'adjointe au Président de la commission « Economie et aménagement du territoire »). Le président du Conseil dispose d'un niveau d'instruction secondaire.

Il s'agit d'un conseil communal jeune dont la majorité des élus ne dépasse pas 45 ans.

La composition politique est également hétérogène : le PJD (dont font partie le Président et le 1<sup>er</sup> vice-président), le PAM et le PI représente 4 membres chacun. Les 3 autres membres étant de l'Alliance démocratique gauche et de l'UC.

#### **Le conseil communal est réparti en 2 commissions**

Pour assurer le fonctionnement quotidien et la gestion des dossiers les membres ont été répartis dans 2 commissions :

- La commission chargée de la planification économique, urbanisme, aménagement du territoire, environnement et budget et finances ;
- La commission chargée du développement humain, social, culturel et sportif.

#### VII.1.2- Des services municipaux étoffés

Le personnel municipal permanent est composé de 30 personnes, ce qui relativement élevé au regard de la population (cela correspond à un ratio d'1 agent municipal pour 240 habitants).

Catégorie de personnel	Poste	Effectif
<b><u>Personnel administratif</u></b>		
<b>Administrateurs</b>	Secrétaire général, Régisseur des recettes, Chef de bureau Etat civil, Secrétariat du Conseil.	4
<b>Rédacteur</b>	Chef de service des ressources humaines	1
<b>Rédacteurs adjoint</b>	Etat civil, administration générale...	4
<b>Total Effectif personnel administratif</b>		<b>9</b>
<b><u>Personnel technique</u></b>		
<b>Techniciens</b>	Essentiellement des Postes administratifs malgré le statut 'technique des employés.	5
<b>Agents techniques</b>		16
<b>Total Effectif personnel technique</b>		<b>21</b>

Tableau 28: Les ressources humaines de la commune (source : commune)

### VII.1.3- Une absence d'autonomie financière

#### ■ Un budget moyen par habitant supérieur à celui des autres communes du Cercle

En tant que commune Urbaine, Foug Zguid dispose d'un budget prévisionnel annuel moyen par habitant (sur la période 2005 et 2010) qui est de l'ordre de 3 160 dirhams.

Comme l'indique la figure suivante, elle est bien placée par rapport aux autres communes du cercle dont la majorité dispose d'un budget très faible.

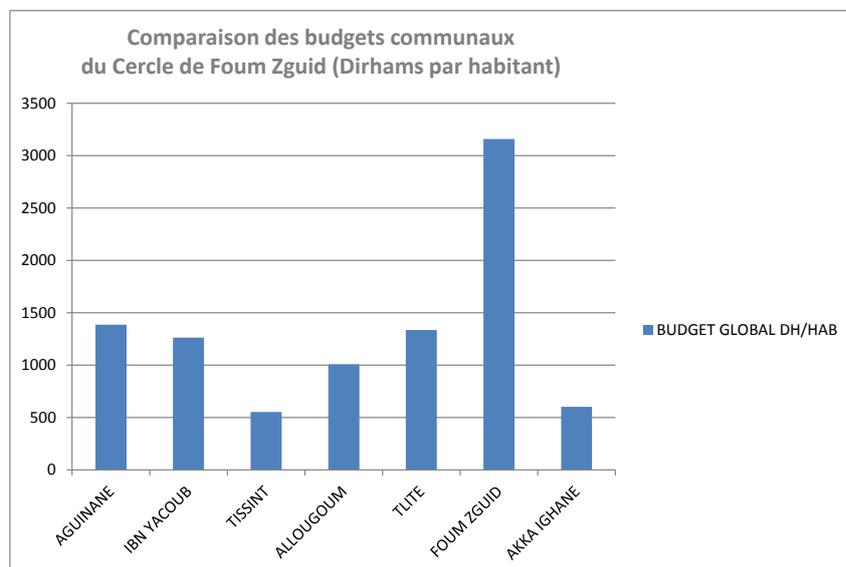


Figure 3 : Comparaison des budgets moyens par habitant du cercle de Foug Zguid (en dirhams par habitant)

Le budget prévisionnel de la commune est en forte augmentation, tant sur la part du fonctionnement que sur celle de l'investissement :

- Le budget prévisionnel de fonctionnement a augmenté de plus de 10% par an en moyenne soit une augmentation de 88% en 6 ans ;
- Le budget prévisionnel d'investissement a augmenté de 11% par an en moyenne soit une augmentation de 98% en 6 ans ;

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Budget global (Million de DH)	16,28	NC	19,02	22,72	26,32	30,62
Budget de fonctionnement	5,04	NC	5,80	6,46	7,72	8,36
Part du fonctionnement	31%	NC	30%	28%	29%	27%
Budget d'investissement	11,24	NC	13,22	16,25	18,60	22,26
Part de l'investissement	69%	NC	70%	72%	71%	73%

Tableau 29: Evolution du budget communal (source : Commune)

## ■ Un très faible taux de réalisation du budget communal

Le taux de réalisation du budget reste extrêmement faible :

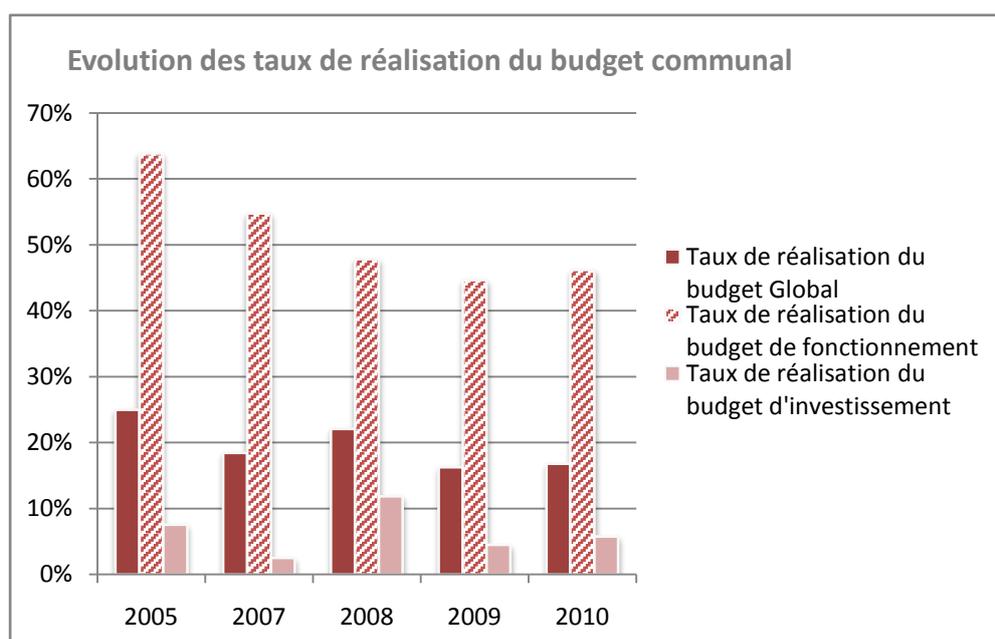
- Le taux de réalisation du budget global communal oscille entre 16 et 25% ;
- le taux de réalisation du budget d'investissement ne dépasse pas 12 % dans le meilleur des cas ;
- Le taux de réalisation du budget de fonctionnement varie de 45% à 65%.

Différentes raisons permettent d'expliquer la faiblesse de la réalisation du budget d'investissement qui est essentiellement liée à un problème de ressources humaines et de manque de compétences internes en termes de management de programmation :

- La commune ne disposait pas jusqu'à aujourd'hui de personnel technique pour la gestion des marchés et suivi des travaux (un ingénieur d'état vient juste d'être affecté). De nombreux projets nécessitent des études préalables qui elles, n'étaient programmées. Ceci se traduit souvent par une sous-estimation des budgets affectés à certains projets (ex électrification des quartiers) et nécessite de multiplier les sessions du conseil communal (annulation du 1er projet, programmation du nouveau et crédits complémentaires...)
- L'absence de programmation pluriannuelle contribue fortement à cette difficulté à laquelle est confrontée la commune.
- Enfin, la municipalité tire un avantage relatif à la non utilisation des budgets d'équipement qui, étant placés auprès du trésor, rapportent des intérêts.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de réalisation du budget global	25%	NC	18%	22%	16%	17%
Taux de réalisation du budget de fonctionnement	64%	NC	55%	48%	45%	46%
Taux de réalisation du budget d'investissement	8%	NC	3%	12%	5%	6%

Tableau 30: Evolution des taux de réalisation du budget (source : Commune)



### ■ Des dépenses de fonctionnement prédominantes dans le budget réalisé

Si l'équilibre entre le budget de fonctionnement et d'investissement est largement en faveur de l'investissement dans le budget prévisionnel, la situation s'inverse entièrement dans le budget effectivement consommé :

- Budget prévisionnel moyen : 71% d'investissement et 29% de fonctionnement ;
- Dépenses réelles (en moyenne) : 24% d'investissement et 76% de fonctionnement.

Compléter avec types de travaux réalisés/ investissement

### ■ Des recettes propres presque inexistantes

La commune de Foum Zguid ne dispose d'aucune autonomie budgétaire et dépend à plus de 90% des dotations de TVA pour son budget.

Cette situation n'a connu aucune sans amélioration depuis 6 ans en raison de la grande faiblesse du tissu économique local.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dotations TVA (Million de DH)	4,69	NC	5,26	5,79	7,24	7,60
Recettes propres (Million de DH)	0,347	NC	0,532	0,673	0,485	0,762
Part du budget de fonctionnement de la TVA	93%	NC	91%	90%	94%	91%

Tableau 31: répartition financière du budget (Source : Budget de la commune)

Les raisons permettant d'expliquer la faiblesse des recettes propres sont multiples :

- Assiette insuffisantes : timbres état civil, location des biens communaux (maisons et commerces); souk hebdomadaire et souk à bestiaux, frais utilisation d'ambulances, autorisation de construire,
- Des difficultés pour procéder au recouvrement de certaines taxes (hôtels..)
- La concurrence du souk de Taznakht qui applique des tarifs moins élevés surtout pour le bétail (par ex. bovin : 10 dh/tête à Foum Zguid et 5 DH/tête à Taznakht)

## VII.1.4- Les priorités d'action de la commune et de ses partenaires institutionnels

### ■ Une programmation inscrite dans le cadre de démarches accompagnées au niveau Provincial, Régional et National

Comme l'ensemble des communes de la Province de Tata, Foum Zguid est inscrite dans une plusieurs réflexions programmatiques lui permettant de structurer ses projets de développement :

- Le programme de développement des Provinces du Sud
- Le programme de développement urbain 2012-2014
- La planification stratégique qui doit aboutir à l'élaboration du Plan communal de Développement (PCD) à la fin de l'année ;

## ***Le programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud du Royaume***

La commune bénéficie des investissements de l'Agence du Sud dans le cadre du Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud du Royaume (POS : voir tableau détaillé en Annexe).

De nombreux projets de développement local ont été financés depuis 2008 en relation avec le développement touristique, la gestion durable des palmeraies, la valorisation des produits du terroir pour un financement total de 2 millions de DH (subventionné à 65% en moyenne). Cet effort a également permis la création de 51 emplois au total dont 40 femmes. De plus, la création d'un centre multifonctionnel pour la fédération féminine de Foug Zguid dans le Douar Lhmadid (budget de 1,9 Millions de Dhs) est en cours de réalisation.

### **■ Les projets et priorités communales**

#### ***Les projets réalisés et en cours de réalisation***

La commune de Foug Zguid a réalisé (ou est en cours de réalisation) d'une série d'aménagement visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants :

1. **Aménagements hydrauliques** : construction d'un mur de protection contre les inondations, aménagement de séguias, creusement ou approfondissement de d'une puit
2. **Eclairage public** : éclairage et poste de transformation du quartier administratif et du douar Lamhamid ;
3. **Environnement** : Acquisition d'un camion pour l'enlèvement des ordures ;
4. **Santé** : acquisition d'une ambulance équipée
5. **Cadre de vie** : aménagement d'espaces verts (centre)

#### ***Les projets programmés 2006-2012***

La commune a voté la réalisation d'environ 25 actions et projets, initialement programmés pour la période 2006-2012 (voir tableau en annexe). Tous ces projets sont encore considérés comme programmés, car ils sont reportés d'année en année pour différentes raisons.

Le budget total de cette programmation est de 5,76 Millions de DH. Les principaux projets correspondent aux travaux d'extension de la distribution d'eau potable au douar wayeftout Lamhamid et Ouled Hlal, aux aménagements de voiries (chemins et pistes).

#### ***Les projets à moyen et long terme (Programme de développement Urbain)***

Un programme de développement urbain (PDU) de la ville de Foug Zguid pour la période 2012-2014 sera réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat entre la commune urbaine de Foug Zguid, l'agence du Sud et la DGCL dont le maître d'ouvrage est l'agence du sud. Les contributions financières à ce programme sont comme suit :

- CU Foug Zguid : 20 millions DH soit 42 %
- Agence du sud : 16 millions DH soit 33 %
- DGCL : 12 millions DH soit 25 %

La contribution de la commune urbaine sera prise en charge en grande partie par un prêt auprès du fonds d'équipement communal (FEC). Les axes principaux d'intervention sont comme suit :

- Mise à niveau urbain (voirie, éclairage public, aménagement des places) : 20 MDH

- Equipements socio-économiques (protection contre les inondations, réhabilitation du souk, construction d'un abattoir moderne...) : 24 MDH
- Economie sociale (PDTs) : 4 MDH

Ces projets sont à articuler avec la programmation issue de la démarche de PCD actuellement en cours.

## VII.2- Dynamique d'acteurs

### VII.2.1- Le tissu associatif important

#### ■ Un grand nombre d'association

Le tissu associatif comporte 108 associations dont 87 qui sont actives dans divers domaines : Tourisme, agriculture, eau potable, social, développement local, féminines, professionnelles et culturelle

Les associations de la commune figurent parmi les plus actives de la province de Tata, elles ont pu mobiliser beaucoup de financements dans le cadre de l'INDH, du PDTs et d'autres intervenants institutionnels et associatifs (ORMVAO, MEN, ALCESDAM, conseil provincial, commune urbaine...). Les projets réalisés concernent les domaines de l'eau domestique, l'irrigation traditionnelle, l'élevage, l'artisanat féminin, le tourisme rural.

Néanmoins on peut noter que sur les 87 associations actives, seule une dizaine d'entre elles ont pu réaliser des projets dans le cadre de l'INDH, ce qui montre leur faible capacité en termes de montage de projets et de mobilisation de financements. Parmi les associations bénéficiaires de l'INDH :

- Association Fath (Lamhamid), équipement d'un atelier pour la confection des Jellabas ;
- Association féminine Oulad Jamaa : équipement d'un atelier pour la confection des tapis et un projet d'irrigation goutte à goutte ;
- Association Annakhil à Lamhamid (4 projets) : Extension du réseau d'eau domestique, un projet d'irrigation goutte à goutte, acquisition de matériel agricole
- Association Arrahma (Smeira) : Acquisition d'une machine pour la construction de briques
- Association qasbat oum hanch : acquisition de matériel agricole
- Association Oulad Jamaa : Eau domestique (pompe électrique)
- Association Ighalen : projet d'apiculture (oum hanch)
- Association féminine Attaqadoum (Oulad Hammou) : acquisition de matériel et équipements de couture

Une alliance des associations de la commune urbaine de Foug Zguid vient d'être constituée le 20 mai 2012, elle vise à fédérer et à coordonner l'action du tissu associatif dans le développement du territoire de la commune et dans ses relations avec les différents acteurs institutionnels et autres.

Il existe également une fédération des associations féminines, mais qui est confrontée à certains problèmes d'ordre organisationnel. Les douars Oulad Hlal ont mis en place une union des associations d'Oulad Hlal.

#### ■ Une organisation professionnelle importante mais dispersée

Il existe 2 coopérative agricoles et 12 petites associations ne comptant que 3 à 10 membres ou maximum. Ces associations agricoles interviennent dans la gestion de l'eau agricole, l'élevage, le henné et la gestion agricole au sens large.

La commune dispose en particulier d'une coopérative dédiée à la culture et à la valorisation du Henné, qui s'explique par l'importance de cette production dans le revenu des exploitants de Foug Zguid.

Au niveau artisanal, la coopérative Lahlal des tapis (douar Lmahroug) est très active : elle a pu réaliser 2 projets dans le cadre de l'INDH (Atelier de tapis et acquisition de le matériel de couture et de broderie) et d'autres projets financés par le PDTS. Il existe également des associations liées à la fabrication et à la commercialisation de tapis (Oum Hanch, Tamzaouaoute, Ouled Bouguir). Elles disposent toutes d'un local dans le centre de Foug Zguid.

Le secteur du tourisme est également caractérisé par une très forte dispersion de structures associatives : il existe 8 associations dont l'objet concerne de façon plus ou moins exclusive le développement touristique malgré la faiblesse de l'activité concernée au niveau communal.

### **VII.2.2- Des partenariats plus ou moins fructueux avec la commune**

Les partenariats tissés par la commune font partie dans leur majorité des programmes nationaux touchant le milieu rural : INDH, PNRR, programme d'urgence du MEN.

Ils visent essentiellement les équipements et les infrastructures de bases :

- INDH : la commune va bénéficier de la deuxième tranche du programme de lutte contre la pauvreté pour la période 2011/2015. La commune urbaine de Foug Zguid n'a réalisé aucun projet lors de la 1<sup>ère</sup> phase de l'INDH, contrairement aux autres communes urbaines de la province de Tata.
- Programme d'urgence : Ministère de l'éducation nationale : construction de l'école primaire Abou Bakr Razi et extension du lycée Ibn Khaldoun (travaux achevés) et la construction de l'internat du lycée.
- PNRR II : en partenariat avec le ministère de l'équipement pour la construction d'un tronçon de la route nationale 12 (Lamhamid-Zagora) sur un linéaire de 20 Km (travaux en cours de lancement).
- L'ORMVAO en partenariat avec le Conseil provincial, pour la réhabilitation de certains périmètres d'irrigation traditionnelle.
- Le PDU (programme de développement urbain), en partenariat avec l'agence du sud, la DGCL, le conseil de région et le conseil provincial (convention signée en décembre 2011).
- PDTS (2006-2013) : programme mis en œuvre en partenariat avec l'agence du sud, le PNUD, la DGCL et le conseil de région.

### **VII.2.3- Un besoin de fédération et de formation des membres actifs des associations**

Cette diversité d'associations et de structures reflète bien le dynamisme des habitants de la commune et leur volonté de trouver des solutions face aux difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés.

Les défis économiques sont tels que la petite taille de structure constitue un handicap pour la valorisation et la commercialisation des produits agricoles et artisanaux.

La formation constitue également un besoin essentiel pour les membres des associations que ce soit au niveau des techniques de gestion économe de l'eau, de gestion économique et financière des explorations, de marketing économique, d'accueil touristique...

## VII.3- Conclusions

Foum Zguid est une commune dotée d'un Conseil municipal jeune et dynamique dont la composition est assez hétérogène en termes de niveau de formation. Les services municipaux sont étoffés en nombre d'agents mais manquent cependant de certaines compétences essentielles pour le bon fonctionnement d'une commune urbaine. En particulier, elle ne dispose pas de compétence en matière de gestion de projets, de planification communale et de suivis de marchés publics ce qui handicape sa capacité d'action au quotidien.

Ainsi, malgré un budget prévisionnel par habitant relativement élevé (en comparaison des autres communes du cercle), la réalisation effective des projets reste limitée. Ceci grève fortement le développement de la commune et de ses habitants malgré des besoins importants.

**L'enjeu de renforcement de la capacité d'action et de conduite de projet de la commune afin de mobiliser toutes les ressources disponibles est majeur.**

Il existe beaucoup de programmes d'appuis et d'accompagnement de la commune (Agence du Sud, INDH, Plan Maroc Vert...) qui nécessitent une bonne coordination afin d'optimiser l'investissement public.

**La commune a la chance de disposer d'un tissu associatif très actif**, l'un des plus dynamiques de la Province, qui s'investit énormément dans le développement local. Les associations féminines en particulier, apportent beaucoup par leur implication.

En revanche, ce tissu associatif souffre d'une grande dispersion (87 associations actives au total) ce qui nuit à leur efficacité. Comme évoqué précédemment, il serait souhaitable de favoriser la fédération des associations intervenant sur les mêmes missions (artisanats, développement social, gestion de l'eau..) afin d'améliorer leurs capacités d'action et leur rayonnement au-delà de la commune.

## Partie 2 : Analyse stratégique



# I-Dynamiques majeures et identité communale

---

## Une commune en perte de vitesse

### → Une hémorragie démographique à stabiliser

Foum Zguid est engagée dans une spirale inquiétante de dégradation économique et environnementale aggravée par une très forte émigration. Au contraire de toutes les prévisions réalisées par les politiques d'aménagement du territoire (SRAT, Plan d'aménagement 2002), la commune a perdu des forces vives, des emplois, du rayonnement au cours des 15 dernières années au lieu de se développer.

D'un côté, l'exode fragilise la structure de population : les jeunes hommes, les plus entrepreneurs, quittent la commune en laissant les femmes, et les enfants et les personnes âgées sur place. En contrepartie, les migrants apportent des revenus essentiels aux foyers demeurés vivant dans la commune, notamment dans les familles pratiquant l'agriculture traditionnelle et offrent souvent des opportunités d'investissement.

Cette situation de dépendance vis-à-vis des membres vivant à l'extérieur, si elle permet au système de se maintenir malgré un contexte économique et climatique très difficile, n'est vraisemblablement pas pérenne sur le long terme.

Des efforts doivent être accomplis pour améliorer la vie des habitants et développer leurs ressources propres.

### → Une compétition âpre pour la ressource en eau

L'eau dans le désert est l'enjeu principal sans lequel aucun développement n'est possible. Or aujourd'hui, cette ressource précieuse est surexploitée par une vision à court-terme du développement agricole et des pratiques culturelles inadaptées au climat subsaharien.

Les chiffres sont éloquentes : les apports de moyens de la nappe s'élèvent à 350l/seconde alors que les prélèvements sont de 600l/seconde. Il en résulte des conséquences dramatiques sur le niveau des nappes, la salinité qui augmente, les oasis qui dépérissent...

C'est l'ensemble du système oasien qui est aujourd'hui remis en question par une absence de gestion concertée de la ressource en eau. Sans prise de conscience et action rapide dans ce sens, tout projet de développement de la commune est voué, à plus ou moins long terme, à l'échec.

## Un territoire isolé et une « ville » qui reste à construire

### → L'enjeu central de l'accessibilité et des infrastructures

La question de la desserte par les infrastructures de niveau national est cruciale pour l'avenir de Foum Zguid. A l'heure actuelle, une seule route goudronnée de niveau régional traverse la commune : il s'agit d'un axe nord sud qui la relie vers Taznakht et Ouarzazate d'une part et à Tata d'autre part.

La plus grande majorité du linéaire de la RN112 reliant Foum Zguid à Zagora (100km) n'est toujours pas goudronnée malgré son caractère stratégique pour les provinces du Sud et le développement du secteur. Seul 20 km doivent être aménagés à court terme, le reste n'étant pas encore programmé par les services de l'équipement.

### → **Une population très dispersée dans commune**

Les 7200 habitants de la commune urbaine sont en fait répartis entre une multitude de petites zones d'habitation, qui ne facilite pas la modernisation du territoire. Le centre, qui compte à peine plus de 2000 habitants, est modestement organisé autour d'une rue principale et de quelques axes secondaires. Le second foyer de peuplement est un douar localisé sur la route régionale menant à Taznakht (Lamhamid). Il joue le rôle de centre secondaire mais son développement potentiel est aujourd'hui bloqué par un Plan d'Aménagement dont le périmètre réglementaire s'arrête aux portes du centre. Les 13 autres douars, reliés aux 7 oasis de la commune, sont confrontés à une déprise démographique d'autant plus accentuée qu'ils sont isolés ou confrontés à la pénurie d'eau.

La problématique de l'insuffisance du réseau de voirie interne et de l'offre de transport (bus, autocars, taxis) est également un frein majeur pour le développement communal.

### → **Un niveau d'équipement variable selon les domaines**

Foum Zguid bénéficie d'un niveau exceptionnel de desserte en matière d'eau potable avec plus de 96% des foyers qui sont raccordés tant dans le centre que dans les douars. Cette remarquable performance est malheureusement entachée par des problèmes de salinité liée à la surexploitation de la nappe. L'assainissement liquide est pour l'instant uniquement réalisé dans le centre. L'élimination des déchets en revanche est encore très insuffisante et pose des sérieux problèmes sanitaires et environnementaux, notamment au niveau des oueds qui servent de dépôts sauvage.

Le niveau d'équipement scolaire est satisfaisant mais l'offre de santé est très insuffisante au regard des besoins de la population, de la situation d'isolement du territoire et de son rôle de centre urbain de proximité vis-à-vis des communes rurales voisines.

Les équipements de loisirs, enfin, sont quasiment inexistantes.

## **Des potentiels de développement à cultiver**

Si Foum Zguid est confrontée à de grandes difficultés socio-économiques, elle bénéficie de potentialités qui méritent d'être mise en avant dans le projet de développement.

### → **Un potentiel de développement agricole conditionné par la gestion responsable de l'eau**

L'agriculture, telle qu'elle s'est développée au cours des dix dernières années, atteint les limites des ressources naturelles ce qui en fragilise les perspectives de développement. Le potentiel de valorisation existe néanmoins, grâce à la présence de bonnes terres et de productions à forte valeur ajoutée comme le Henné ou les dattes. Il est donc urgent de modifier radicalement les modes d'utilisation de l'eau et de mettre en adéquation les prélèvements agricoles avec les capacités de rechargement de la nappe.

L'élevage constitue le meilleur potentiel de développement pour la commune :

- Celle-ci dispose en effet d'un grand savoir-faire, quasiment inégalé dans la Province de Tata, en matière d'élevage et d'amélioration génétique de la race D'man, particulièrement adaptée au milieu oasisien.
- L'élevage extensif, en régression aujourd'hui, offre des perspectives de développement à condition d'intervenir au niveau de l'amélioration pastorale des parcours.

## ➔ **Un potentiel de développement touristique certain**

La commune dispose de nombreux atouts qui peuvent constituer le fondement d'une stratégie de développement touristique durable dans les années à venir :

- Une situation géographique au sud de l'Anti-Atlas et au pied du Jbel Bani qui offre des paysages majestueux et préservés ;
- La proximité de sites à forte notoriété (Erg Chégaga, Parc National Irriki, qui peut lui permettre de mieux capter la clientèle de passage pour la faire séjourner dans la commune ;
- Un patrimoine historique et culturel, plus ou moins préservé à restaurer et à mettre en valeur (oasis, kasbah..) ;
- Une offre d'hébergement relativement conséquente (50 chambres) et une gamme d'établissement variée (du 4 étoiles aux tentes Berbères..)

## ➔ **Un artisanat féminin dynamique mais à professionnaliser**

Les femmes de Foug Zguid sont réputées pour leur savoir-faire dans le domaine du tissage (tapis) ainsi que diverses productions artisanales (bijoux, vanneries, poteries..).

Elles se sont regroupées en coopératives ou en association et cherchent à développer de cette manière la commercialisation de leur production. Mais cette structuration reste encore peu professionnelle : elle est fondée sur une multitude de petites unités liées aux douars ou même aux tribus.

Il reste encore beaucoup à accomplir en matière d'organisation, de transmission de savoir-faire et d'appui à, la commercialisation, pour leur permettre de tirer des revenus corrects de leur activité.

## **Des ressources humaines à renforcer**

### ➔ **Un besoin de renforcement des compétences de l'équipe technique communale**

La commune dispose d'un Conseil jeune et volontaire et de services municipaux conséquents.

Pourtant, elle ne réussit pas à engager tous les crédits dont elle dispose pour réaliser les actions programmées et nécessaires.

Il existe donc un besoin majeur de renforcement de la capacité d'action, de programmation pluriannuelle et de conduite de projet complexe dans les services.

### ➔ **Une population féminine majoritaire mais encore peu instruite**

Le taux d'analphabétisme reste élevé dans la population féminine malgré des progrès importants accomplis entre 1994 et aujourd'hui : la part des femmes analphabètes est passée de 89% à 41% en 15 ans. Cependant les disparités sont très fortes au sein de la commune : dans les douars très isolés, elles sont généralement majoritaires alors que le taux n'est que de 15% dans le quartier administratif.

Le taux de scolarisation atteint 100% ce qui laisse présager d'une forte amélioration du niveau d'instruction des jeunes filles dans l'avenir.

L'enjeu concerne donc l'alphabétisation des femmes en âge de travailler afin de leur permette de jouer un rôle beaucoup plus important dans le fonctionnement et l'activité économique de la Commune dans les années à venir.

### ➔ **Une qualification professionnelle très insuffisante**

La formation professionnelle est très peu développée dans la commune. Elle est en général apportée par le biais des programmes d'aide au développement local, qui fixe des objectifs de renforcement des capacités des acteurs.

Les besoins de formation sont néanmoins très importants dans le domaine agricole, commercial, artisanal ou touristique et mériteront des efforts soutenus dans l'avenir.

## II- Questionnements stratégiques

---

### Quel positionnement territorial et environnemental?

#### ➔ L'urgence de la gestion concertée de l'eau au niveau du bassin versant

En premier lieu, Foum Zguid est confrontée à l'urgence de l'eau.

Il s'agit de mettre en place, à court-terme, un plan directeur de gestion concertée des ressources en eau au niveau du bassin versant de Foum Zguid, qui intègre notamment les communes d'Allougoum et Tlite.

Cette gestion coordonnée devra également intégrer les autres dimensions environnementales du bassin versant que sont la protection contre les inondations, l'assainissement liquide, la salinité des eaux...

#### ➔ La route de Zagora : une des clefs du futur de Foum Zguid ?

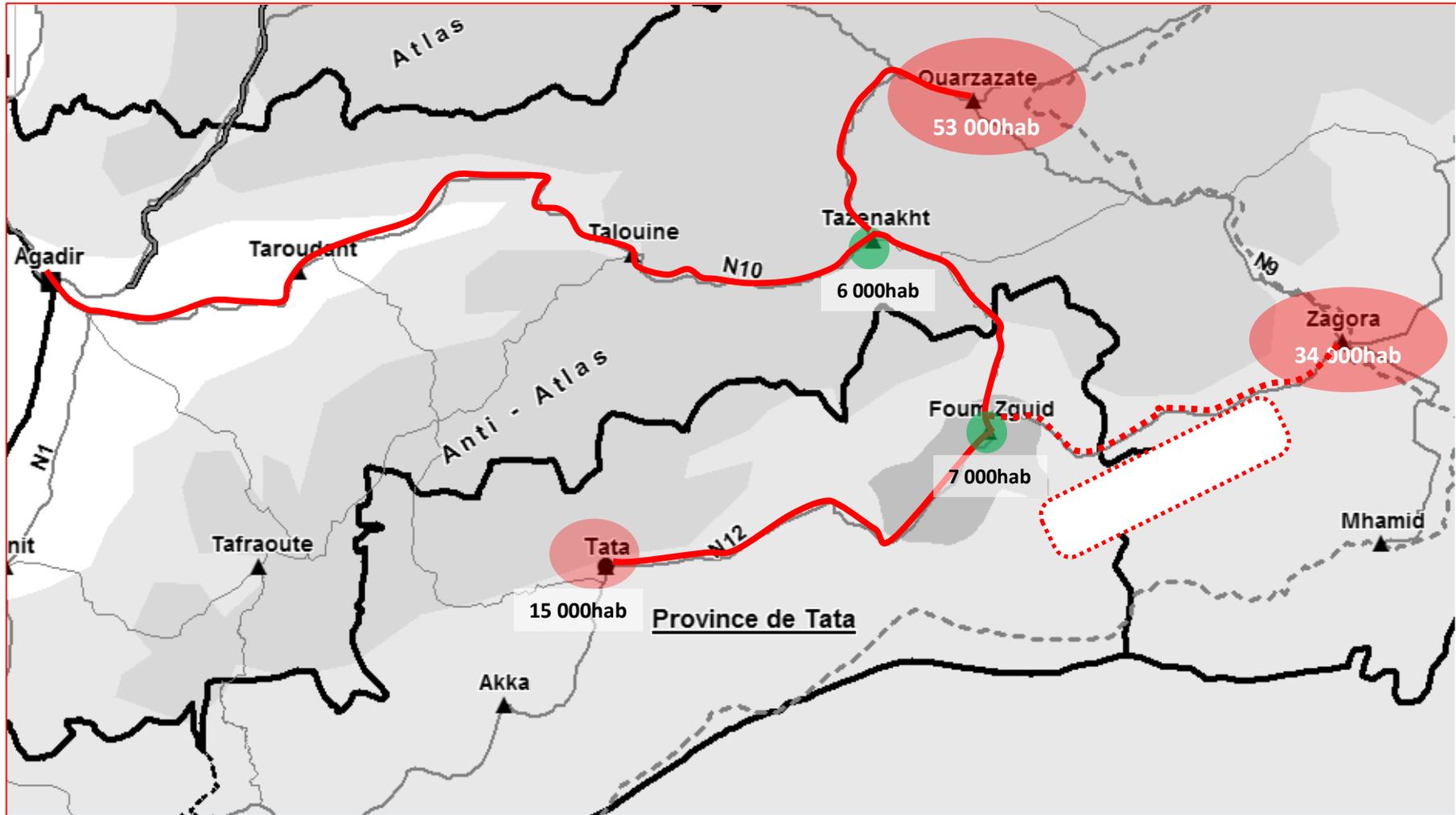
Il se pose en second lieu la question du rôle que peut être amenée à jouer la commune de Foum Zguid dans le bassin de Tata et la vallée du Draâ. Cette zone entre Tata et Zagora souffre aujourd'hui d'une armature urbaine insuffisamment développée pour être en mesure de retenir les populations et répondre à leurs besoins primordiaux.

L'aménagement de la RN 12 vers Zagora est essentiel pour conférer à Foum Zguid un rôle important dans l'équilibre territorial de l'Est de la Province de Tata. Dans le cas contraire, la commune continuera à dépérir en raison de son isolement et de son manque d'attractivité.

Pas sa localisation sur un carrefour, rendu stratégique par la mise en service de la route de Zagora, Foum Zguid pourrait être en mesure de faire face à la forte polarisation exercée par Taznakht sur son arrière-pays.

Il s'agira alors de développer des fonctions urbaines, commerciales, de services mais également touristiques capables de limiter l'évasion des clients vers la commune urbaine voisine.

Carte 8 : place de Foug Zguid dans l'armature urbaine du sud de l'Anti-Atlas (Provinces de Tata, Ouarzazate et Zagora)



## Quel positionnement économique ?

### ➔ Conforter une agriculture responsable et pilier de l'économie locale

L'agriculture peut et doit rester centrale dans l'économie locale.

Toutefois, au vu du diagnostic et des difficultés rencontrées, cette ambition passe des efforts majeurs dans plusieurs grands domaines :

#### ■ La gestion concertée et responsable de la ressource en eau à l'échelle de la commune

- Généralisation de l'irrigation localisée et économe dans toutes les exploitations, notamment modernes ;
- Réhabilitation des équipements hydro-agricoles dans les oasis où la ressource en eau ne fait pas défaut,
- Développement des ouvrages de dérivation afin d'optimiser les eaux de crues pour les cultures céréalières.

#### ■ La valorisation des trois filières phares de la commune

Il semble envisageable de concentrer les efforts sur les 3 filières phares de la commune à savoir :

- Les dattes à travers le renouvellement des plantations et la valorisation de la production (unité de conditionnement...) dans une vision intercommunale avec Allougoum et Tlite,
- Le Henné (valorisation, commercialisation..)
- Les viandes rouges : consolider le rôle pionnier de Fom Zguid dans l'élevage de la race ovine Dman et dans l'amélioration génétique de cette race (pourvoyeur des communes de la province de Tata et des autres provinces en femelles et géniteurs Dman).

#### ■ La formation des exploitants : technique de gestion économe de l'eau, conduite des cultures...

#### ■ Réflexion sur la faisabilité d'une stratégie foncière concertée pour la reconquête et la réhabilitation des oasis

- Localisation des secteurs les plus favorables ou à plus forts enjeux, en lien avec la valorisation touristique et la filière datte.
- Animation d'atelier de concertation avec les propriétaires et ayant-droits,
- Etude des possibilités de remembrements et des modalités opérationnelles à définir.

#### ■ La valorisation des productions locales par une organisation collective renforcée (fédération des associations et coopératives, marketing..)

### ➔ Encourager le développement d'un tourisme durable

Fom Zguid dispose d'un potentiel touristique révélé par le diagnostic. Cependant, toutes les communes du Sud Marocain misent aujourd'hui sur le tourisme pour développer l'économie locale.

Il existe des risques de concurrence territoriale qu'il conviendra d'anticiper en respectant les principes suivants :

- Travailler au sein de circuits touristiques développés par l'Agence du Sud ;
- Faire de la qualité et pas de la quantité : authenticité des produits et des hébergements, Ecologie, tourisme solidaire...
- Augmenter le niveau d'exigence (formation et professionnalisme de l'accueil et des prestations offertes, référencement et accessibilité internet, moyens de paiements modernes..) ;
- Labelliser les établissements et prestataires (visites guidées...)
- Fédérer les prestataires et associations touristiques au sein d'une plate-forme communale ou même intercommunale avec les communes rurales voisines (Allougoum, Tlite, Tissinte et Aguinane...) et mutualisation des moyens de communication au sein d'un site internet commun.

Il existe par ailleurs un enjeu central d'implication de la population dans la restauration du patrimoine, la valorisation et le développement de produits touristiques durables et solidaires qui passe essentiellement par des actions de formation :

- Formation aux technique de construction en Pisé /valorisation du patrimoine bâti (Kasbah, Qsrar)
- Restauration et mise en valeur de la palmeraie ;
- Formation à l'accueil de population (visites guidées) ;

### ➔ **Conforter et professionnaliser l'artisanat féminin**

L'artisanat local est une grande force pour la commune, susceptible de générer des revenus plus importants et confortables pour les femmes à condition de poursuivre l'accompagnement et la professionnalisation de ces activités :

- Le renforcement des capacités des femmes artisanes et de leurs organisations ;
- L'amélioration de la qualité des produits (formations) ;
- Le financement de l'achat de la matière première ;
- La promotion et la commercialisation des produits

## **Quelle stratégie d'aménagement et d'équipement de l'espace communal ?**

Le renforcement de l'attractivité de la commune passe par un effort important en matière d'urbanisme et de consolidation des fonctions urbaines.

### ➔ **Moderniser la ville en consolidant en priorité les deux polarités principales : le centre et Lamhamid**

Le diagnostic met en évidence que les capacités d'intervention publiques sont de plus en plus limitées et alors que les besoins demeurent importants. Dans cette situation, il est essentiel d'identifier les priorités et leviers sur lesquels agir en urgence pour inverser la dynamique de dépeuplement.

**Le centre résiste mieux que les douars à l'exode.** Il paraît donc pertinent d'y concentrer une part importante des efforts d'aménagement pour conserver une certaine attractivité vis-à-vis des jeunes ménages et ainsi mieux retenir les populations :

- Aménagement et modernisation du Zouk ;
- Développement des services (bancaires, téléphonie..)
- Poursuite de l'aménagement des voiries inter-quartiers et des trottoirs,
- Développement d'équipements sociaux culturels, notamment pour les jeunes ;
- Développement des espaces verts et des espaces publics de proximité,
- Amélioration globale du cadre de vie : éclairage publics, collecte des déchets...

**Le douar Lamhamid, véritable seconde centralité de la municipalité mérite également d'être conforté par des aménagements structurants** (espaces publics, arrêts de bus et de taxis, maison des associations..). Cette volonté devra être relayée par la révision du plan d'aménagement dont les études doivent être lancées dès la fin de l'année 2012.

La situation d'isolement et la déprise démographique dont souffrent les petits douars en zone très rurale rendent les perspectives de développement difficiles. Au niveau des douars, l'enjeu majeur est d'améliorer l'accessibilité au centre (ou au douar Lamhamid) pour permettre aux populations de bénéficier des services qui y sont localisés.

### ➔ **Développer l'offre de transport urbains pour faciliter la mobilité interne**

En termes d'aménagement et de fonctionnement urbain, le développement d'une offre de transport favorisant la mobilité interne est essentielle. En effet la commune est très étendue, les zones d'habitat dispersées et les équipements concentrés au niveau du centre.

Dans une perspective d'amélioration de la solidarité communale, il est primordial d'agir sur la **mobilité et les déplacements** des habitants dans la commune à travers différents axes :

- Développement d'un transport scolaire public desservant équitablement l'ensemble des douars de façon à favoriser la scolarisation, notamment celle des jeunes filles ;
- Favoriser et développer l'offre de transport et la desserte de la partie sud de la commune et de la partie Est, aujourd'hui les plus isolées ;
- Aménager certaines portions d'axes routiers pour les vélos et les piétons en leur offrant plus de sécurité.

### ➔ **Développer les services de santé**

Dans l'avenir, Foug Zguid mériterait de jouer un rôle important en matière de service santé pour son secteur et les communes rurales voisines.

Ce développement passe notamment par les pistes de renforcement suivant :

- Renforcement des ressources humaines du centre de santé de Foug Zguid pour atteindre les seuils de l'OMS et mieux répondre aux enjeux de santé de la femme et de l'enfant ;
- Investissement en matériels et des équipements qui font actuellement défaut ;
- Développement des moyens de locomotion dans les douars éloignés (ambulances).

## ➔ **Développer la collecte et l'élimination des déchets**

La modernisation de Foug Zguid et son développement touristique nécessite de régler (ou dans un premier temps d'organiser) la question de l'élimination des déchets qui cause des problèmes environnementaux et paysagers importants.

## **Quel accompagnement des acteurs et de la population ?**

Les ressources humaines sont importantes et de qualité dans la commune. Elles constituent la base du développement économique futur et doivent impérativement être renforcées par des mesures adaptées dans différentes directions.

### ➔ **Former l'équipe technique communale au management de projet**

La capacité d'action de la commune doit être renforcée de façon à ce qu'elle soit capable de conduire plusieurs projets en parallèle, de définir les besoins d'études préalables aux travaux programmés et de mettre en place une programmation pluriannuelle indispensable au bon fonctionnement de l'institution communale.

### ➔ **Former et responsabiliser en priorités les femmes**

La commune devra fournir un effort majeur de formation et de responsabilisation des femmes à des tâches clefs du fonctionnement des communautés :

- Gestion concertée de l'eau, notamment agricole,
- Santé de la femme et de l'enfant,
- Savoir-faire artisanal et qualité des produits
- Commercialisation des produits agricoles et artisanaux ;

### ➔ **Fédérer un tissu associatif riche mais dispersé**

Il serait judicieux de travailler sur un projet de fédération des associations (ou de coopérative) féminines de niveau communal.

Ceci permettrait :

- de regrouper toutes les compétences artisanales de la commune,
- de capitaliser et de transmettre les savoir-faire des différentes tribus aux jeunes filles désireuses d'apprendre ces métiers ;
- De bénéficier d'une force de frappe commerciale beaucoup plus importante.

## **Partie 3 : Synthèse de la restitution**

## Introduction

---

Les éléments de diagnostic et d'analyse stratégique du présent rapport ont été présentés dans le cadre d'une restitution qui s'est tenue dans la commune le

## Éléments de débat sur l'état initial

---

## Débats stratégiques

---

# ANNEXES

## Annexes démographie

### Foyers de peuplement

Nom de l'Oasis	Nb de Groupe Ethnique	Solidarité de la population (*)			Nom des groupes Ethnique
		S	P	NS	
Amzrou	2	x			Ouled Mansour, Ouled Rezoug
Boudlal, Tabia, Bouguir	13	x			Trchan, Ouled Ahmed, Ouled Hcine, Ouled Brahim, Ouled Yahya, Ouled Nbou, Ait Belkasse, Ait Hamza, Ait Abou, Ait Lahcine, Ait Sidi Hmad, Ait Lmkadem
M'hamid	5			x	Ouled Ghni, Lamkdm, Ouled Masaoud, Ouled Jâamoula, Ouled Saïd
Ouled Jamaa, Mehroug	9	x			M'rabtine, Kherazza, Ouled Ali, Ouled Ahmaed, Ouled Bouzgarane, Ouled Abdelmoumen, Ouled El Ghazzi, Ouled Ben Hamou, Ouled Abdelouafi
Oum Hanch	4	x			Aït Amer, Aït Ali, Imzilin, Imazaz
Smira, Ouled Hammou	12	x			Ouled Ben Abou, Ouled Abdellah, Ouled M'Barek, Ouled Abderadi, Ouled Adbellali, Ouled Sidi Ahmed, Ben Mimoun, Ouled Hamadi, Ouled Alghazi, Ouled Sidi Yahya, Jhabla, Ouled Sidi Md Cherif
Tamzaroute	3	x			Ida Ouhki, Aït M'barek, Id Mensour

	Pop 1982	Pop 1994	Pop 2004	Pop 2011	Tcma <sup>14</sup> 82/94	Tcma 94/04	Tcma 04/11
Commune	8279	9903	9611	7277	1,49%	-0,30%	-3,95%
Province	101 214	119 218	118 810		1,36%	-0,03%	
Région	300 953	386 075	425 211		2,06%	0,96%	
Maroc	20 621 962	26 073 717	29 680 069		1,95%	1,29%	

Tableau 32: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011)

	Ménage 1994	Ménage 2004	Ménage 2011	Tcma Ménage 94/04	Tcma Ménage 04/11	Taille Ménage 94	Taille ménage 04	Taille ménage 2011
Commune	1437	1513	1291	0,52%	-2,26%	6,9	6,4	5,6
Province	18 369	20 349		1,02%		6,5	5,8	
Région	63 487	82 001		2,55%		6,1	5,2	
Maroc	4 444 271	5 665 264		2,42%		5,9	5,2	

Tableau 33: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

<sup>14</sup> Taux de croissance moyen annuel.

Classes	Hommes 1994	Hommes 2004	Hommes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	897	588	403	-4,2%	-5,3%
6-14	1 294	1 127	695	-1,4%	-6,8%
15-59	2 377	2 401	2 022	0,1%	-2,4%
60 et plus	336	334	283	0,0%	-2,4%
TOTAL	4 904	4 451	3 403	-1,0%	-3,8%
Classes	Femmes 1994	Femmes 2004	Femmes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	845	547	331	-4,3%	-7,0%
6-14	1 266	1 072	588	-1,7%	-8,3%
15-59	2 509	3 047	2 538	1,9%	-2,6%
60 et plus	379	495	399	2,6%	-3,1%
TOTAL	4 999	5 161	3 856	0,3%	-4,1%
Classes	Total 1994	Total 2004	Total 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	1 742	1 134	734	-4,2%	-6,1%
6-14	2 560	2 201	1 283	-1,5%	-7,5%
15-59	4 886	5 449	4 560	1,1%	-2,5%
60 et plus	715	827	682	1,4%	-2,7%

Tableau 34: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

Année	Naissances	Décès
2011	207	28
2010	208	44
2009	255	21
2008	199	38
2007	229	27
2006	184	24
2005	232	31
2004	222	38

Tableau 35: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune)

## Annexes organisation spatiale et croissance urbaine

### Habitat

	Tx Cx Menage 94 04	Tx Cx Pop 94 04	Type logement						Statut					
			Sommaire			Rural			Propriétaires			Locataires		
			1994	2004	Cx	1994	2004	Cx	1994	2004	Cx	1994	2004	Cx
Commune														
Province Rural														
Province Urbaine														

Tableau 36: Evolution des typologies de logements et comparaison (Source : RGPH 1994 et 2004)

### Inondations

Quartiers et Douars	Problèmes soulevés
Centre Foug Zguid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les eaux de pluie provenant des ravins menacent les maisons se trouvant à la limite du quartier Annahda.</li> <li>- Absence de canaux ou conduites pour l'assainissement pluviale.</li> <li>- Les eaux de ruissellement menacent les 3 quartiers Bloc, Makhzen et Administratif</li> <li>- Les travaux de construction du mur de protection contre les eaux de ruissellement au quartier Lahdeb ne sont pas achevés (le diamètre des buses du dalot de la route principale est insuffisant)</li> <li>- Absence de colatures et d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales au quartier lahdeb</li> </ul>
Tabia, Boudlal, Bouguir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'oued zguid menace les 3 douars et les terrains de culture</li> <li>- Le mur de protection des 3 douars contre les crues de l'oued Foug Zguid a résisté à plusieurs crues mais risque d'être détruit en cas de forte crue.</li> </ul>
Tamzaouroute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le douar (en particulier les maisons récemment construites) est menacé par les eaux pluviales provenant de 5 ravins.</li> <li>- Les terrains agricoles sont menacés par les crues de l'oued Zguid ( 800 m de mur de protection sont réalisés par l'ORMVAO)</li> </ul>
Lamhamid et Ouayfoute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le douar est menacé par les eaux pluviales provenant des ravins</li> <li>- Les terrains agricoles sont menacés par les crues de l'oued Zguid</li> </ul>
Amzrou et Ghwanem	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les habitations du douar amzrou sont menacées par les eaux de ruissellement provenant des ravins (phénomène amplifiée par le seuil que constitue la route nationale 12 qui passe au milieu du douar)</li> <li>- Les crues de l'oued zguid menacent le douar et l'oasis.</li> </ul>
Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou, Oulad Boukdir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terrains agricoles et les habitations sont menacés par les crues de l'oued Zguid.</li> <li>- Erosion des sols</li> </ul>
Smeira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terrains agricoles et les habitations sont menacés par les crues de l'oued Zguid.</li> </ul>

## Infrastructures

Les principaux constats et problèmes soulevés lors des ateliers participatifs inter douars sont :

Quartiers et Douars	Problèmes soulevés
Tamzaouroute	- Le tronçon de la route nationale reliant Lamhamid à Zagora n'est toujours pas goudronné
Smeira	- Douar enclavé, avec une piste peu praticable
Amzrou –Oulad Ghanem	- La route nationale 12 n'est pas revêtue - La piste Ghwanem-Lamhamid est peu praticable - Absence de ponts (sur oued zguid ), tous les douars d'oulad hlal sont isolés pendant les périodes de crue de l'oued zguid et les élèves interrompent leurs études - La route nationale 12 (en remblais) constitue une sorte de barrage accumulant les eaux de ruissellement provenant des ravins environnants et les dirigent vers le douar amzrou, menaçant ainsi les habitations
Oum Lhanch-Lahdeb-Ouagroute	- Retard dans la construction de la route nationale 12 reliant foug zguid à zagora - Difficulté d'accès à l'oasis Ouagroute (RG de l'oued Zguid) - Absence d'un panneau de signalisation du douar ouagroute
Oulad Jamaa, Oulad Hammou, Oulad Boukdir, Lmahroug	- Éloignement des douars du centre Foug Zguid - Les pistes menant aux douars sont difficiles d'accès - Peu de moyens de transport - Absence de ponts (sur oued zguid notamment), tous les douars d'oulad hlal sont isolés pendant les périodes de crue de l'oued zguid - Absence d'engins et matériels (parc de la commune urbaine) pour l'entretien des pistes après la pluie et le passage des crues - Absence de voie carrossable à l'oasis laaguila (difficulté des piste mguissen et oum sbaa)
Bouguir, Tabia et Boudlal	- Pistes inter douars peu praticables surtout durant les périodes pluvieuses - Absence de panneaux de signalisation des noms des douars - Difficulté d'accès des élèves à l'école à cause de la présence des champs de culture

## Annexes réseaux et énergie

### ■ Eau domestique

Centre et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Centre Foug Zguid	- Réseau eau domestique géré par l'ONEP.	- Faible qualité des eaux de l'ONEP (eau saumâtre), - Coupure fréquente de l'eau (pression insuffisante) - Fuites dans le réseau de distribution d'eau - Absence de campagne de sensibilisation de la population pour l'économie d'eau.
Douars gérés par l'ONEP : Tamzaouroute, Tabia, Boudlal, Bouguir, Ouagroute	- Réseau eau domestique par ONEP	- Quelques familles du douar Tamzaouroute ne sont pas raccordées au réseau à cause coût élevé des frais de branchement. - Faible qualité des eaux, ce qui pousse les habitants à acheter de l'eau à consommer à Lamhamid au prix de 10 cts le bidon de 5 l soit 20 dh le m3.
Lamhamid et Ouayftoute	- Réseau eau domestique à Lamhamid géré par l'association Annakhil de développement et de coopération - Puits publics : 5 dont 3 équipés - Qualité eau meilleure que celle de l'ONEP, eau de Lamhamid vendue aux	

	habitants du centre foum zguid.	
Amzrou et Ghwanem	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseaux gérés par les associations des 2 douars</li> <li>- Puits publics à amzrou : 3 dont 1 équipé</li> <li>- Puits publics à Ghwanem : 4 dont 2 équipés</li> </ul>	
Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou, Oulad Boukdir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets eau domestique gérés par les associations des douars</li> <li>- Puits publics : oulad jamaa (2 dont 1 équipé pour eau domestique), oulad boukdir (2 mais non utilisables pour eau, car saumâtre), oulad hammou (1 équipé mais non potable), douar lmahroug (1 puits équipé non potable)</li> </ul>	- Problème d'eau domestique en raison de la salinité des eaux souterraines de toute la zone
Smeira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de deux puits publics</li> <li>- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par l'association du douar (Al Wahda)</li> <li>- L'eau est suffisante, tous les ménages sont raccordés</li> </ul>	- Eloignement du puits du réservoir d'eau

Source : ateliers participatifs douars, 2012

## ■ Assainissement liquide et solide

Centre et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Centre Foum Zguid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les quartiers Al Wahda, Administratif et Bloc sont raccordés au réseau d'assainissement</li> <li>- Situation topographique favorable du quartier Al Wahda : peu de risque des eaux de ruissellement.</li> <li>- Oum Lhanch et Lahdeb bénéficient du service de collecte des ordures et existence de poubelles municipales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Près de 70% des maisons du quartier Annahda ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement.</li> <li>- Le diamètre des conduites d'assainissement est sous dimensionné.</li> <li>- Présence de dépôts sauvages des ordures au quartier annahda.</li> <li>- Le lieu de localisation de la station de traitement des eaux usées du centre de Foum Zguid n'est pas adapté.</li> <li>- Le dépôt communal des ordures n'est pas contrôlé.</li> <li>- Le quartier makhzen n'est pas raccordé au réseau d'assainissement.</li> <li>- Le nombre de poubelles est insuffisant dans les quartiers bloc, administratif et makhzen.</li> <li>- Absence de canaux ou conduites pour l'assainissement pluvial aux quartiers bloc et administratif.</li> <li>- La station de traitement des eaux usées du centre de Foum Zguid risque de polluer les eaux souterraines de la zone</li> <li>- Absence d'un camion poubelle pour le ramassage des ordures.</li> <li>- Insuffisance des poubelles municipales dans les quartiers Lahdeb et Oum Lhanch.</li> <li>- Les travaux de construction du mur de protection contre les eaux de ruissellement au quartier Lahdeb ne sont pas achevés. Le diamètre des buses du dalot de la route principale est insuffisant.</li> <li>- Le réseau d'assainissement ne bénéficie pas à tous les logements du quartier lahdeb</li> <li>- Absence de colatures et d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales au quartier lahdeb.</li> </ul>
Douars gérés		- Les douars tabia, boudlal, bouguir, Amzrou,

Centre et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
par l'ONEP : Tamzaouroute, Tabia, Boudlal, Bouguir, Ouayftoute, Ouagrout		<p>Ouagrout, et Ouayftoute ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement de l'ONEP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence du service de collecte des déchets solides au niveau des douars tabia, boudlal et bouguir, et présence de plusieurs points noirs de dépôt sauvage des ordures ménagères</li> <li>- La station de traitement des eaux usées du centre de Foug Zguid est implantée près des 3 douars (300 m de Boudlal et Bouguir et tout près de Tabia) et cause beaucoup de préjudices aux habitants (odeurs, moustiques...)</li> <li>- Absence d'un service de collecte des déchets solides à Amzrou, Ouagrout, et Ouayftoute.</li> </ul>
Lamhamid, Amzrou et Ghwanem, Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou, Oulad Boukdir, Smeira	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de réseau d'assainissement, utilisation des fosses septiques</li> <li>- Absence d'un service de collecte des déchets solides, dépôts sauvages</li> </ul>

## ■ Electrification

Centre et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Centre Foug Zguid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau ONE</li> <li>- Existence d'un transformateur électrique au quartier Wahda.</li> <li>- Nombres de jours ensoleillés durant l'année, potentiel important en énergie solaire (pour l'éclairage public par exemple).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures d'électricité au quartier annahda à cause de l'absence d'un transformateur.</li> <li>- L'éclairage public est faible au quartier annahda.</li> <li>- Absence d'un camion nacelle pour l'entretien de l'éclairage public.</li> <li>- Le bureau de l'ONE n'est toujours pas opérationnel.</li> <li>- Certaines maisons ne sont pas raccordées au réseau électrique (annahda, lahdeb, halouane)</li> <li>- La ligne électrique de l'avenue principale constitue un danger pour les habitants.</li> <li>- Faiblesse de l'intensité du courant électrique.</li> <li>- Eclairage public insuffisant à ouagrout</li> <li>- frais d'électricité élevés, non contrôle régulier des compteurs (estimation des consommations)</li> <li>- absence d'éclairage public le long de la route menant de foug zguid à ouagrout</li> <li>- L'éclairage public n'est pas généralisé à toutes les rues du quartier lahdeb</li> </ul>
Tabia, Boudlal, Bouguir	- Réseau ONE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage public insuffisant, de même que la lumière des lampadaires n'est pas intense .</li> <li>- frais d'électricité élevés, non contrôle</li> </ul>

Centre et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
		<ul style="list-style-type: none"> <li>régulier des compteurs (estimation des consommations).</li> <li>- Courant électrique non stable</li> <li>- Absence d'éclairage public le long des pistes menant aux douars Tabia, Boudlal, Bouguir</li> </ul>
Tamzaouroute	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage public insuffisant (20 lampadaires)</li> <li>- Frais d'électricité élevés, non contrôle régulier des compteurs.</li> <li>- Certaines coupures d'électricité s'effectuent sans en informer les habitants</li> <li>- Courant électrique instable</li> <li>- Absence d'éclairage le long de la route menant au centre de Foum Zguid (sécurité des élèves se rendant au collège et lycée en vélos)</li> <li>- Non exploitation de l'énergie solaire, notamment pour l'éclairage public</li> </ul>
Lamhamid et Ouayftoute	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupure fréquente du courant électrique</li> <li>- Eclairage public insuffisant sur la route principale</li> </ul>
Amzrou et Ghwanem	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais d'électricité élevés, et non réception des factures de consommation par les habitants.</li> <li>- Absence de contrôle régulier des compteurs d'électricité (facture estimative)</li> <li>- courant électrique instable</li> </ul>
Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou, Oulad Boukdir	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage public insuffisant dans les douars et le long des pistes</li> <li>- Absence de la couverture électrique dans la zone agricole Laaguila (puits et maisons)</li> <li>- Frais d'électricité élevés, (il en est de même des frais de carburant et butane gaz utilisés pour le pompage à des fins agricoles)</li> <li>- Les frais de raccordement au réseau électrique sont très élevés</li> </ul>
Smeira	- Réseau ONE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cout élevé des tarifs d'électricité</li> <li>- Absence d'énergie solaire</li> <li>- Manque d'éclairage public</li> <li>- l'intensité du courant électrique est faible</li> <li>- existence de poteaux électriques à l'intérieur du douar et un transformateur électrique</li> </ul>

## Annexes services sociaux- culturels

### Education

#### ■ Préscolaire

Douars	Nb d'élèves		Total	Pourcentage des filles
	Filles	Garçons		
Bouguir	5	5	10	50%
Tamzaouroute	10	15	25	40%
Lamhamid	10	15	25	40%
Lmahroug	14	10	24	58%
Oulad Jamaa	14	18	32	44%
Smeira	16	14	30	53%
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>77</b>	<b>146</b>	<b>47</b>

Tableau 37: Situation des écoles coraniques (Source : SIC 2011)

Douars	Nombre d'unités	Nb d'élèves		Total	Pourcentage des filles
		Filles	Garçons		
Centre Foug Zguid	4	47	43		
Bouguir	2	10	13		
Tamzaouroute	1	13	7		
Lamhamid	2	34	26		
Oulad Jamaa (2 niveaux)	1	24	15		
Smeira	1	16	14		
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>144</b>	<b>118</b>	<b>262</b>	<b>55</b>

Tableau 38: Situation des unités préscolaires modernes (Source : SIC 2011 et ateliers participatifs 2012)

#### ■ Primaire

Nom de l'école	Nombre de salles	Electricité	Eau	Sanitaires	Cantine	Bibliothèque
<b>École Foug Zguid</b>	10	Oui	Oui	Oui	Non	<b>0</b>
<b>Ecole centrale Iriqui/ Bouguir</b>	4	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>0</b>
<b>Annexe Tamzaouroute</b>	4	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>0</b>
<b>École centrale Lamhamid (2 unités scolaires)</b>	7	Oui	Oui	Oui	Non	<b>0</b>
<b>Annexe Amzrou</b>	4	Oui	Non	Oui	Non	<b>0</b>
<b>Annexe Ouayftoute</b>	2	Oui	Non	Oui	Non	<b>0</b>
<b>École centrale Smeira</b>	5	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>0</b>
<b>Annexe Oulad Jamaa</b>	6	Oui	Oui	Oui	Oui	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

Tableau 39 : Situation des équipements des écoles (Source : Délégation EN Tata, directeurs écoles centrales et ateliers participatifs, janvier 2012)

## ■ Secondaire

Quartiers et Douars	Distance au collège
Centre Fom Zguid	1
Bouguir	2
Boudlal	3
Tabia	4
Tamzaouroute	4
Igrane Nsouk	3
Ouagroute	4
Ouayftoute	4.5
Lamhamid	6
Amzrou	7.5
Oulad Boukdir	9.5
Lghwanem	9
Lmahroug	10
Oulad Jamaa	12
Oulad Hammou	13
Smeira	14

Tableau 40: Distance entre les douars de la commune et le collège Fom Zguid (Source : enquête SIC, 2011)

Collège Fom Zguid	Nombre des élèves				Nombre de classes				Elèves par classe			
	Première année	Deuxième année	Troisième année	total	Première année	Deuxième année	Troisième année	total	Première année	Deuxième année	Troisième année	total
Année 2011/2012	187	197	334	718	5	5	9	19	37	39	37	38

Tableau 41: Répartition des collégiens (Source : Délégation de l'éducation nationale, Tata)

### Les principaux problèmes soulevés lors des ateliers participatifs sont :

Quartiers et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Centre Fom Zguid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité des établissements scolaires des quartiers Annahda et Wahda</li> <li>- Edification d'une nouvelle école primaire pilote (Abou Bakr Arrazi) au quartier Al Wahda et proche du quartier Annahda</li> <li>- Ecole centrale primaire commune à tous les quartiers</li> <li>- Existence d'un collège et lycée</li> <li>- Amélioration de la qualité de l'enseignement</li> <li>- Baisse relative de l'analphabétisme au centre de Fom Zgui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit en ressources humaines</li> <li>- Absence d'un espace éducatif pour les enfants</li> <li>- Analphabétisme surtout au milieu des femmes</li> <li>- Absence de préscolaire dans les quartiers Bloc, Makhzen et administratif</li> <li>- Absence de transport scolaire pour ouagroute (2km du centre fom zguid)</li> <li>- Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme à ouagroute</li> <li>- Absence d'une cantine à l'école centrale</li> <li>- Certaines salles de classe menacent de tomber (3 salles)</li> <li>- Absence d'un logement de fonction à l'école centrale</li> <li>- Absence d'une salle polyvalente</li> <li>- Absence d'un espace vert au sein de l'école</li> </ul>

Quartiers et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Tabia, Boudlal, Bouguir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole de Bouguir couvre les 3 douars (4 salles, 6 niveaux, 6 enseignants, gardien, femme restauratrice, cantine, directeur, mur de clôture, eau, électricité, sanitaires pour filles et garçons)</li> <li>- Existence d'associations s'intéressant au secteur d'éducation (association Annajah et association des parents d'élèves)</li> <li>- Existence de 2 préscolaires à Bouguir (12+10)</li> <li>- Proximité du collège et lycée de Fom Zguid des 3 douars</li> <li>- Existence de diplômés et hauts cadres</li> <li>- Peu d'abandon scolaire</li> <li>- Élèves et étudiants issus des douars excellents dans leurs études</li> <li>- Existence de diplômés (près de 10) du centre de qualification agricole de guelmim et 1 technicien à l'école agricole de Souihla (Marrakech)</li> <li>- Existence de beaucoup de cadres enseignants issus des 3 douars</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une bibliothèque ou salle polyvalente à l'école primaire</li> <li>- Insuffisance des sanitaires à l'école primaire</li> <li>- Absence d'un espace de sport, d'un logement de fonction et d'une pharmacie d'urgence à l'école primaire de Bouguir</li> <li>- Le mode de construction en préfabriqué de l'école n'est pas adapté aux conditions climatiques de la zone et constitue une menace pour la santé des élèves et du corps enseignant.</li> <li>- Les habitants ne bénéficient pas du programme Tissir.</li> <li>- Absence du préscolaire intégré à l'école primaire de Bouguir.</li> <li>- Absence de préscolaire dans les douars Tabia et Boudlal.</li> <li>- Non généralisation des bourses aux étudiants et très peu de bénéficiaires à la cité universitaire.</li> <li>- Retard dans la remise des réquisitions de transports aux étudiants universitaires et manque de transparence dans leur affectation.</li> <li>-</li> </ul>
Tamzaouroute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole avec 4 salles (en préfabriqué, non adapté aux conditions climatiques de la zone) avec eau et électricité, 1 logement de fonction, mur de clôture, cantine</li> <li>- Existence d'1 préscolaire (25 enfants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme important au milieu des femmes ce qui se répercute sur l'éducation des enfants</li> <li>- Insuffisance du préscolaire, qui est sous équipé et non alimenté en eau et électricité et une monitrice peu formée</li> <li>- Insuffisance des enseignants (3 pour 6 niveaux)</li> <li>- Absence d'une salle polyvalente et d'une bibliothèque</li> <li>- Absence d'un gardien</li> <li>- Eloignement du collège et lycée de Fom Zguid et absence de transport scolaire</li> <li>- Les parents ont peu de moyens pour supporter les frais pour l'enseignement universitaire de leurs enfants.</li> <li>- Absence d'une école coranique</li> <li>- Les habitants ne bénéficient pas du programme Tissir</li> <li>- Pour l'enseignement universitaire : limitation du choix des villes universitaires (seulement Agadir et Marrakech)</li> <li>- Pour les réquisitions de transport des étudiants (12 par an, insuffisantes), les lieux de destination sont limités aux seules villes universitaires de Marrakech et Agadir</li> <li>- Retard de livraison des réquisitions aux étudiants</li> <li>- Les étudiants manquent de moyens pour poursuivre leurs études universitaires (bénéficient peu de cartes de la promotion nationale)</li> <li>- Coût élevé des documents administratifs (paiement des timbres)</li> <li>- Retard de règlement des bourses</li> <li>- Absence d'encadrement pour l'orientation des élèves vers l'enseignement universitaire</li> <li>- Etudes interrompues pendant les crues de l'oued Zguid.</li> </ul>
Lamhamid et Ouayftoute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 unités scolaires primaires</li> <li>- Programme d'alphabétisation pour les femmes</li> <li>- 2 préscolaires à Lamhamid</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non activation du transport scolaire (collège et lycée)</li> <li>- Absence d'une annexe du collège</li> <li>- Absence de programme d'alphabétisation pour les hommes</li> </ul>

Quartiers et Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une association de parents d'élèves à l'école primaire</li> <li>- Les habitants ne bénéficient pas du programme Tissir</li> <li>- Grèves répétées des enseignants</li> <li>- Absence de préscolaire à ouayfoute</li> <li>- Pour l'enseignement universitaire : limitation du choix des villes universitaires (seulement Agadir et Marrakech)</li> <li>- Bourse insuffisante</li> <li>- Absence d'encadrement pour l'orientation des élèves vers l'enseignement universitaire</li> </ul>
Amzrou et Ghwanem et oulad boukdir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole primaire au douar Amzrou</li> <li>- Programme de lutte contre l'analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement du collège et lycée (déplacement quotidien par vélos)</li> <li>- Précarité des constructions et leur non adaptation aux conditions climatiques de la zone (préfabriqué), constituent un danger pour les enseignants et élèves pendant les périodes de pluie et de vent</li> <li>- L'école n'est pas clôturée</li> <li>- L'école ne dispose pas d'un gardien</li> <li>- Absence d'une école à ghwanem</li> <li>- L'école primaire d'amzrou est éloigné pour les élèves (notamment ceux de la première année) des douars ghwanem et oulad boukdir</li> <li>- Les élèves ne bénéficient pas de bourses d'internat (interruption des études lors des crues de l'oued zguid)</li> </ul>
Oulad Jamaa, Lmahroug, Oulad Hammou,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole commune aux douars Oulad Jamaa, Lmahroug et Oulad Hammou (6 salles, 6 enseignants, )</li> <li>- Excellence des résultats des élèves d'oulad Hlal</li> <li>- Préscolaire à oulad jamaa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mur de clôture de l'école non achevé</li> <li>- Eloignement du collège et lycée</li> <li>- Précarité des constructions et leur non adaptation aux conditions climatiques de la zone (préfabriqué)</li> <li>- Absence de transport scolaire</li> <li>- Les habitants ne bénéficient pas du programme Tissir</li> <li>- Absence de matériel pédagogique et didactique à l'école (pc, livres, bibliothèque)</li> <li>- Insuffisance des bourses affectées aux élèves d'oulad hlal (collège et lycée)</li> <li>- Absence de préscolaire à oulad hammou et oulad boukdir et mahroug</li> <li>- Abandon scolaire important à la fin du primaire (éloignement du collège, insuffisance des bourses, absence d'une annexe au collège)</li> <li>- Alimentation insuffisante et de faible qualité à l'internat</li> </ul>
Smeira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une école (8 professeurs; 6 classes, eau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon scolaire</li> <li>- Absence de centre de formation</li> <li>- Absence de transport pour les élèves des collèges et de lycée</li> <li>- Certains parents n'ont pas les capacités pour supporter les frais d'éducation de leurs enfants</li> <li>- Absence de collège</li> <li>- La population ne bénéficie pas d'opération tissir</li> <li>- Absence de rôle d'association des parents des élèves</li> <li>- Insuffisance des enseignants</li> </ul>

Principales faiblesses relevées	Conséquences
<b>Infrastructures</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de santé de Foug Zguid n'est pas qualifié (1 seul médecin et manque d'équipements)</li> <li>- Eloignement du CSCA de la zone rurale de la CU</li> <li>- Absence d'une structure de santé de proximité dans la zone rurale (situations d'accouchement, morsures de venin, isolement pendant les crues.)</li> <li>- absence d'une maternité</li> <li>- Limite des services offerts par le centre de santé</li> <li>- Une majorité de la population ne dispose pas d'une assurance maladie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement vers l'hôpital provincial de Tata, Ouarzazate ou Agadir.</li> <li>- Difficulté de gérer les situations d'urgence en zone rurale (accouchement, morsures de serpents...) avec des risques élevés de décès pour certains cas.</li> <li>- Certaines personnes malades n'ont pas les moyens de se soigner, à cause de l'absence d'une assurance maladie.</li> </ul>
<b>Personnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 seul médecin pour plus de 8000 habitants.</li> <li>- Insuffisance de personnel paramédical (4 infirmiers et 1 sage femme)</li> <li>- Insuffisance et irrégularités des tournées des unités mobiles ( 1 fois tous les 4 mois)</li> <li>- absence de permanence</li> <li>- Absence de campagne de sensibilisation dans le domaine de santé, notamment auprès des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible qualité de service, départ vers les hôpitaux de Tata, Ouarzazate et Agadir, ce qui se traduit par des dépenses importantes pour les familles.</li> </ul>
<b>Approvisionnement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des médicaments au niveau de la seule pharmacie du centre Foug Zguid</li> <li>- L'absence de produits vétérinaires en pharmacie</li> <li>- Le centre de santé de foug zguid ne délivre pas de médicaments gratuits aux patients</li> <li>- Absence de vaccin antirabique et de sérum anti poison vénéneux (scorpions et serpents) au centre de santé de foug zguid</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement à Tata ou Ouarzazate pour les cas de morsure de serpents ou scorpions, avec tous les risques que cela entraîne.</li> <li>- Déplacement à Tata ou Taznakht pour l'achat de certains médicaments</li> <li>- Certains malades restent sans médicaments, du fait qu'ils n'ont pas les moyens d'en acheter</li> </ul>
<b>Equipement et matériel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance des 2 ambulances</li> <li>- Frais élevés pour l'utilisation de l'ambulance communale, notamment pour les familles nécessiteuses et pour le transport vers les hôpitaux de Tata ou Ouarzazate ( 1 dh/km)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pour certaines situations, recherche de transporteurs clandestins pour évacuer les malades vers Tata ou Ouarzazate;</li> </ul>
<b>Questions d'hygiène</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un service de santé animale à foug zguid (contrôle des abattages....)</li> <li>- L'abattoir pose des problèmes d'hygiène (mauvaises odeurs, chiens errants, absence d'assainissement, ordures...), également trop proche des habitations</li> <li>- Absence d'un moyen de transport adéquat pour les viandes de l'abattoir</li> <li>- Absence d'un bureau d'hygiène</li> <li>- Le souk de bétail pose des problèmes d'hygiène</li> <li>- Présence de clos (zraibs) pour les animaux de bétail</li> <li>- Le lieu actuel de l'abattoir n'est pas opportun (mauvaises odeurs, chiens errants, absence d'assainissement...)</li> <li>- Pullulation des rats</li> <li>- Pullulation des chiens errants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de viandes non contrôlées par un vétérinaire</li> <li>- Risque de la maladie de la leishmaniose à cause du manque d'hygiène et à la présence de rats</li> <li>- Risque de morsures par des chiens enragés</li> <li>- Absence de contrôle de qualité des produits d'origine animale</li> <li>- Absence de contrôle de l'état d'hygiène et de propreté des cafés et des lieux de restauration.</li> </ul>

Tableau 42: principaux problèmes sanitaires (Source : enquête de terrain et ateliers participatifs douars, 2011)

## Annexes économie

### Le foncier et sa répartition entre exploitations

	% SAU / superficie de la commune	Taille moyenne exploitation	Taille moyenne parcelle	Part irriguée	Part Melk	Part Collectif	Part Faire valoir direct
Commune							
Province							

### Equipement

	Nb Tracteurs par exploitation	ha SAU par tracteur	Travail sol % mécanisé	Moisson % mécanisé
Commune				
Province				

	Nb Exploi- tation	SAU	Trac- teurs	Moisson -neuses	Moto- pompes	Travail du sol mécani- sé	Moisson méc- anisé	Utili- sation d'en- grais	Utilisation de semences sélectionn- ées	Utilisa- tion produits phytos

Source RGA 1996

### Production

	Part céréale dans SAU	Part fourrage dans SAU	Nb Bovin par exploitation	Nb ovin par exploitation
Commune				
Province				

	Nb Exploi- tation	SAU	Surface céréale	Surface légumi- neuses	Surface maraî- chage	Surface oléa- gineux	Surface culture indus	Surface fourrage
Commune								
Province								
Part commune								

## **Annexes institutionnelles**

### ***Liste du conseil communal***

### ***Liste du personnel communal***

- **Budget complet de la commune**

- **Les Projets PDTS**

1	Responsable	Réf. _convention	Convention	Région	Province	Commune	Finalité	Projet	Coût en DH	Contribution Agence	Stade_ avancement	Année_ démarrage	Année_ach evement	Total	Homme	Femme
123	POS		POS/APDS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Développement du tourisme durable	Auberge 7 palmiers: aménagement de 2 chambres, cuisine, salle de réception 2WC et Achat des équipements ass 7 Palmiers	80 000	80 000	Achevé	2008	2008	4	2	2
124	POS		Convention DGCL/PROVINCE Tata /AS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	valorisation Prot terroir et AGR	Couscouss Beldi: Acquisition de matériel d'emballage, séchoir et autres articles Ass féminine Nasr	125 000	100 000	Achevé	2008	2008	5	0	5
125	POS		POS/APDS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Développement du tourisme durable	Equipement d'une auberge par un système de chauffe eau solaire. Camping sable d'or	80 000	50 000	Achevé	2008	2009	2	1	1
158	POS		Convention DGCL/PROVINCE Tata /AS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Nettoyage de 335 souches de palmier et plantation de 950 rejets Douar Elmhamid	45 000	35 000	Achevé	2008	2008	0	0	0
161	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Réhabilitation de la palmeraie: nettoyage de 264 palmiers et replantation de 1350 rejets de variétés de bonne qualité douar Ould Jamma	45 000	35 000	Achevé	2008	2008	0	0	0
196	POS		POS/APDS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Agroécologie: fabrication du composte et formation des agriculteurs COOP ALBATHA	150 000	150 000	Achevé	2009	2010	0	0	0
197	POS		POS/APDS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	valorisation Prot terroir et AGR	Mise en place d'une exploitation certifiée BIO de culture du Henné. COOP ALBATHA	105 000	105 000	Achevé	2009	2010	2	2	0
203	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Nettoyage des Touffes à l'Oasis Lmahroug, C.U. Foum Zguid ass Lmahroug	45 000	40 000	achevé	2009	2011	0	0	0
276	POS		POS /APDS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Développement du tourisme durable	Aménagement et Equipement Maison d'hôte BAB Elkhadir, C.U. Foum Zguid ass BAB Elkhadir,	240 000	70 000	En cours de réalisation	2010	2011	3	2	1
282	POS		Convention DGCL/PROVINCE Tata /AS	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	valorisation Prot terroir et AGR	Elevage Caprin Race Daraa au douar Lamhamid, C.U. Foum Zguid , Association la voix de la femme Al Mahmoudia	100 000	80 000	achevé	2010	2011	30	0	30
283	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Restauration de Seguia Kharir à l'oasis Oum Hnech, C.U. Foum Zguid Ass kharir	350 000	150 000	achevé	2010	2011	0	0	0
358	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Gestion durable des ressources naturelles	Acquisition d'un Broyeur des Palmes pour Aliments de Bétail, C.U. Foum Zguid Coopérative Albatha	82 000	42 000	achevé	2011	2011	2	2	0
364	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	Activités socioculturelles	Acquisition des Equipements pour l'Organisation des Fêtes à Douar BOUGIR, C.U. Foum Zguid , Ass ALHIDAYA	76 000	66 000	achevé	2011	2011	1	0	1
366	POS		Convt relative Sauvegarde et valorisation des oasis de Tata	Guelmim Es Smara	Tata	Foum Zguid	valorisation Prot terroir et AGR	Equipement d'une Unité de Production de Henné, C.U. Foum Zguid ASS ALKARABA	168 000	88 000	achevé	2011	2011	2	2	0
<b>TOTAL</b>									<b>1 691 000</b>	<b>1 091 000</b>				<b>51</b>	<b>11</b>	<b>40</b>

Tableau 43 : Liste des projets financés par le PDS dans le commune de Foum Zguid

<u>Projets programmés sur le territoire de la Municipalité de Foum – Zguid (2006 - 2012)</u>	Localités	Montant	Financement	Programmation
Acquisition du terrain	Centre de Foum Zguid	185.000	Municipalité de Foum-Zguid	Programmé
Etude et assistance technique de travaux de construction d'un dépôt et parc municipal	Centre de Foum Zguid	57.528	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux de construction d'un dépôt et parc municipal	Centre de Foum Zguid	88 3634	<i>id</i>	<i>id</i>
Achat et installation de 17 climatiseurs.	Siège de la Municipalité	111.500	<i>id</i>	<i>id</i>
Acquisition d'un véhicule utilitaire et motocycles	Services municipaux	354.154	<i>id</i>	<i>id</i>
Achat de matériel électrique et électronique	Siège de la Municipalité	80.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Achat de 2 tentes caidales et tapis et matériel de fêtes	Siège de la Municipalité		<i>id</i>	<i>id</i>
Acquisition de terrain	Pour action sportive	45.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Droit et taxes liés aux acquisitions immobiliers	Pour action sportive	10.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Construction d'un mur pour école ouled jamaa amezrou et s mira	Douar amazerou ; Douar ouled jamaa ; Doaur s' mira	510.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Construction d'un arc	Centre de foum- zguid	65.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Aménagement et gros travaux de maintenance du cimetière tamezawroute	Tamezawroute	90.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Aménagement et gros travaux de maintenance du cimetière S'mira	S'mira	50.250	<i>id</i>	<i>id</i>
Chemins vicinaux et pistes	Territoire de la municipalité	761.453	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'extension de distribution ' eau potable au douar wayeftout M' hamid Ouled Hlal	Wayeftout . M' hamid . ouled Hlal	1.473.481	<i>id</i>	<i>id</i>
Acquisition et pose 3 moto pompe Et accessoires		103.257	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'aménagement des pistes	Douar s'mira Laeguila , oum chaeba, Douar –amezrou, ameguayesame , Douar Lamhamid Laeguayela	300.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'extension du réseau d'électricité au douar M' hamid ( Tirane )	M' hamid	290.001	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'extension du réseau d'électricité au douar Oum Hanch .	Oum Hanch	140.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'extension du réseau d'électricité au douar S'mira	S mira	310.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'extension du réseau d'électricité au douar Laghouanem	Laghouanem	25.000	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'aménagement du souk hebdomadaire	Centre de Foum - Zguid	288.512	<i>id</i>	<i>id</i>
Travaux d'aménagement des espaces verts	Centre de Foum-Zguid	302.605	<i>id</i>	<i>id</i>

Projets en cours de réalisation sur le territoire de la Municipalité de Foum – Zguid (2006 – 2012)

Projet	Localités	Montant	Financement	En cours de réalisation
Travaux de construction d'un mur de protection au douar Ouled Jamaa , douar Elmahroug douar Hay Lahdeb , centre de Foum –Zgud	Douar Elmahroug Hay Lahdeb Centre de Foum –Zgud Douar Ouled Jamaa	510.000	Municipalité de Foum-Zguid	en cours de réalisation
Aménagement de seguia d'oum hanch , seguia tamezaroute , seguia bouguir , seguia bodlal tabia	Douar seguia boudlal tabia. Douar seguia tamezaroute Douar seguia Bouguir Douar seguia Oum Hanch	567 000	Municipalité deFoum-Zgui	en cours de réalisation

Projets réalisés sur le territoire de la Municipalité de Foum – Zguid ( 2006 - 2012 ).

Projet	Localités	Montant	Financement	Année de réalisation
Acquisition d'un camion a benne de 4 m3	Service nettoyage	458 400	Municipalité de Foum-Zguid	2006
Installation de poteaux et câblages (quartier administratif)	Quartier administratif	247 514	Municipalité de Foum-Zguid	2008
Construction de poste de transformation	Quartier administratif	263 247		2008
Acquisition d'une ambulance équipée	Municipalité (service bureau municipal d'hygiènes)	450.000	Municipalité de Foum-Zguid	2010
Installation de poteau et câblages ( hedab saguiya )	M'hamid	146 152	Municipalité de Foum-Zguid	2011
Construction de poste de transformation	M'hamid	125 520	Municipalité de Foum-Zguid	2011
Acquisition d'un véhicule utilitaire et une moto cycle	Service municipaux	185.000	Municipalité de Foum - Zguid	2007
Creusement de puit au douar Laghewanam et Amazerou	Douar laghewanam Douar Amezrou	199 973	Municipalité de Foum - Zguid	2009
Travaux d'aménagement des espaces verts	Centre de foum-zguid	160.394	Municipalité de Foum - Zguid	2010
Approfondissement d'un puit	Douar M'hamid .	130.000	Municipalité de Foum - Zguid	2011